



**HAL**  
open science

**Participation aux groupes de travail Européens  
concernés (WGEEL et CECPI). Rapport annuel 2008.  
Partenariat 2008. Domaine espèces aquatiques  
continentales - action n°5, thème 6**

Gérard Castelnaud, Christine Argillier

► **To cite this version:**

Gérard Castelnaud, Christine Argillier. Participation aux groupes de travail Européens concernés (WGEEL et CECPI). Rapport annuel 2008. Partenariat 2008. Domaine espèces aquatiques continentales - action n°5, thème 6. [Rapport de recherche] irstea. 2009, pp.104. hal-02594201

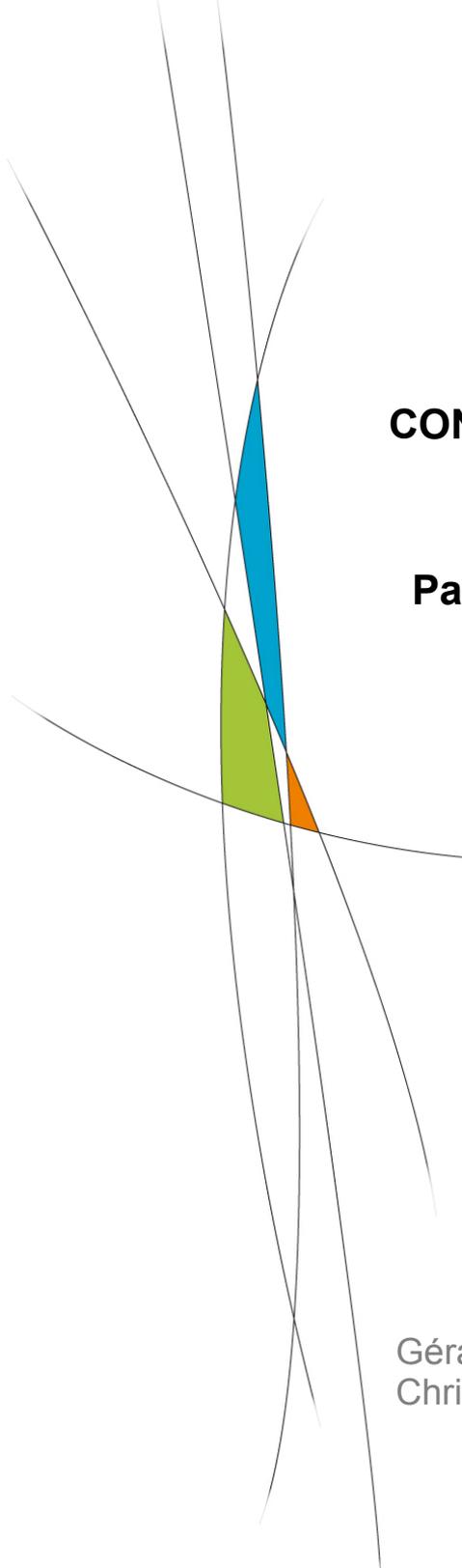
**HAL Id: hal-02594201**

**<https://hal.inrae.fr/hal-02594201>**

Submitted on 15 May 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# CONVENTION ONEMA Cemagref 2008

**Action 5, thème 6 :**

**Participation aux groupes de travail  
européens concernés  
(WGEEL et CECPI)**

*MARS 2009*

Gérard CASTELNAUD (Cemagref Bordeaux)  
Christine ARGILLIER (Cemagref Aix)



## CONTENU DU PROGRAMME D'ACTION POUR 2008

### ➤ LIVRABLES DEMANDES :

Le compte-rendu d'exécution de l'action doit préciser, en tant qu'indicateurs de résultats :

- les travaux réalisés dans le cadre du mandat CECPI ;
- l'état des participations aux groupes de travail et des rencontres réalisées au niveau national et européen sur ce thème ;
- la proposition de poursuite du programme en 2009

### ➤ RESULTATS PRODUITS EN REGARD :

- 1) Les travaux réalisés en tant que correspondant national de la CECPI
- 2) Les travaux réalisés au titre de Président de la sous-commission III, Protection des ressources aquatiques et membre du Comité Exécutif
- 3) L'état des participations aux groupes de travail et des rencontres.
- 4) la proposition de poursuite du programme en 2009

# PRESENTATION DES TRAVAUX ET RESULTATS POUR 2008

## 1) Les travaux réalisés en tant que correspondant national de la CECPI

1.1) Préparation de la réunion avec les Ministères MAP et MEDDAT sur la participation française à la XXVème session de la CECPI à Antalaya (Turquie) 21 au 28 mai 2008.

**1.1.1) Lettre de G Castelnaud aux Ministères qui indique les pièces rassemblées, les modalités de participation à la session , les points à traiter à la réunion du 25 Avril 2008.**

*Suite à ma discussion téléphonique de début Avril avec Rodolphe Van-Vlaenderen du MEEDDAT, je viens vers vous à propos de la réunion à Paris sur la CECPI pour laquelle il m'a demandé de retenir les 24 et 25 Avril. N'ayant pas encore reçu sa confirmation officielle ni son Ordre du Jour, je vous joins les documents de base qui doivent permettre de faire le point pour la prochaine session :*

- *L'ordre du jour provisoire qui liste les GT et les questions qui seront abordés ;*
- *Le rapport de la dernière réunion du comité Exécutif de la CECPI à Rome en Mai 2007 qui en détaille l'essentiel ;*
- *Le rapport de la sous-commission 3 dont j'ai la charge (indépendamment du rôle de correspondant national) assorti d'un correctif pour le GT prédation et de trois annexes sur le GT bien-être, prédation et DCE futur.*

*Ci-dessous aussi les dernières informations pour la réservation de l'hôtel à Antalya, en complément de celles que je vous ai déjà envoyées. Je vous rappelle ma question sur la place de la France et du français à la FAO et dans ses Commissions et vous informe, par le mel attaché, de la demande faite aux différents pays par l'intermédiaire des correspondants nationaux, d'être représentés à la CECPI.*

*Comment souhaitez-vous organiser cette rencontre ? J'ai compris que le deuxième jour devrait permettre l'après-midi de décider de la composition de la délégation et que pour cela, seraient sollicités l'ONEMA, les représentants des différentes catégories de pêcheurs des eaux intérieures et les représentants des différentes facettes de l'aquaculture intérieure. Le matin serait consacré à la discussion sur cette composition de la délégation et sur les positions à tenir sur les différents sujets. La préparation de cette partie peut mériter et nécessiter d'être effectuée à part, c'est-à-dire la journée précédente. Afin de faciliter et rentabiliser mon déplacement depuis Bordeaux, je souhaiterais que cette réunion de préparation, si elle a lieu l'après-midi uniquement, soit programmée de 13h 30 à 18h30-19h et si elle doit débiter le matin, à partir de 9h30. L'organisation de cette réunion de préparation pourrait s'appuyer sur l'ordre du jour de la session, afin de passer en revue les différents GT et les différentes questions liées à la CECPI ; Parmi ceux-ci, on peut lister prioritairement :*

- *Joint EIFAC/ICES Working Party on Eels (réuni à Bordeaux en septembre 2007, Neuvion Belgique Octobre 2008, plans de gestion de l'anguille suite au règlement CE)*

- *Working Party on Relationship between fish transfer and fish health*
- *Working Party on Aquatic Resources Management in Aquaculture*
- *Working Party on the Handling of Fishes in Fisheries and Aquaculture (texte de position de la CECPI)*
- *Working Party on Prevention and Control of Bird Predation (Plan de gestion des cormorans)*
- *future Working Party on EU Water Framework Directive (ToR proposés par Cemagref)*
- *Working Party on Recreational Fisheries (Code of Practice for Recreational Fisheries)*
- *Working Party on Socio-Economic Aspects of Inland Fisheries*
- *Liaison group on IUU fishing: endorsement of ToR by 25th Session*
- *Recommendation to establish Working Party on Ecosystem Approach by 25th Session and approve ToR*
- *Recommendation to establish Working Party on Climate change by 25th Session and approve ToR*
- *Emerging issues (bilans nationaux périodiques, proposition de recentrage des activités de la CECPI...)*

### **1.1.2) Instructions pour la délégation françaises issues de la réunion du 25 Avril**

#### **Réunion des Ministères le 25 Avril 2008 au sujet de la réunion de la CECPI (Commission Européenne Consultative pour les Pêches dans les Eaux Intérieures) en Turquie du 26 au 28 mai 2008**

Instructions pour la délégation française concernant la filière piscicole du Ministère de l'agriculture (D.P.M.A, Bureau de la pisciculture, 6 mai 2008)

Les différentes commissions prévues sont les suivantes :

- **Sous Commission I (Biologie et gestion)** : anguille, échantillonnage des poissons en eau douce, introductions et repeuplement, gestion des esturgeons, passes à poisson, cartographie de la répartition du poisson et de la qualité de l'habitat aquatique, écrevisse;
- **Sous Commission II (Aquaculture)** : apport entre les transferts de poisson et les aspects sanitaires, aménagement des ressources hydriques en aquaculture, perspectives du marché des produits de la pisciculture européenne en eaux douces, Initiative relative aux affaires de l'Europe orientale ;
- **Sous Commission III (Protection des ressources aquatiques)**, méthodologie de remise en état des lacs et réservoirs, manipulation des poissons, lutte contre les prédateurs et préventions des dégâts, influence des méthodes de gestion sur l'environnement , Directive-cadre sur l'eau ;
- **Sous Commission IV (questions économiques et sociales)** : pêche de loisirs, aspects économiques des pêches continentales, pêche illicite, non déclarée et non réglementée, approche écosystémique, changements climatiques.

#### **Sous commission 1 Biologie et aménagements :**

- **Groupe de Travail conjoint CECPI / CIEM sur les anguilles**

Le Règlement (CE) N° 1100/2007 du 18 septembre 2007 institue des mesures de reconstitution du stock d'anguilles européennes. Dans ce cadre, chaque Etat membre de l'union européenne doit élaborer un plan de gestion avant la fin 2008. Ce plan de gestion peut comprendre un certain nombre de mesures visant à restaurer ce stock. En France un comité national « anguille » a été mis en place par les deux ministères concernés, à savoir le MEEDDAT (DE) et le MAP (DPMA).

Les travaux du groupe de travail CECPI/CIEM contribuent à la mise en place de ce programme de restauration de l'anguille à l'échelle communautaire.

La délégation française souhaite connaître l'avis de ce groupe de travail sur les mesures de repeuplement prévus par le règlement communautaire. Il est en effet important d'avoir un avis scientifique pertinent (efficacité, conditions et limites de mise en oeuvre) sur ces mesures lourdes de conséquence pour les acteurs concernés par l'anguille

- **Groupe de Travail échantillonnage des poissons en eau douce**

RAS

- **Groupe de Travail sur les introductions et le repeuplement**

Introductions: le Règlement (CE) N°708/2007 du Conseil du 11 juin 2007 *relatif à l'utilisation en aquaculture d'espèces exotiques et des espèces localement absentes* a été adopté en juin 2007. Ce règlement va harmoniser les conditions d'introduction en Europe d'espèces non indigènes en aquaculture. Ce règlement doit être mis en place dans chaque Etat membre avant le 1er janvier 2009.

Repeuplement : la France rappelle qu'il existe un programme GENESALM visant à faire l'inventaire des souches de Salmonidés (Truite fario, Saumon atlantique). Ce programme vise à apporter un appui aux pisciculteurs spécialisés dans le repeuplement pour la bonne gestion des géniteurs et des juvéniles en appliquant une charte de qualité.

- **Groupe de Travail conjoint CECPI / CGPM sur la gestion des Esturgeons en Méditerranée**

Ce groupe de travail concerne les esturgeons de la mer noire et de la mer caspienne.

- **Groupe de Travail sur les meilleures pratiques en matière de passes à poissons**

Une expertise nationale a été développée grâce à une équipe inter-organismes (Institut National Polytechnique de Toulouse, l'ONEMA, le Cemagref et Electricité de France), disposant d'un centre de recherche et d'expérimentation (GHAAPPE). Les connaissances en la matière sont nécessaires pour la mise en oeuvre de la Directive Cadre Européenne sur l'Eau et le règlement communautaire sur la restauration de l'anguille.

- **Groupe de Travail sur les écrevisses**

La création de ce GT prend le relais du réseau européen CRAYNET, créé en 2002 grâce à un programme-cadre de recherche et développement technologique qui a terminé ses

activité en 2005 (publication en 2006 d' un Atlas des écrevisses indigènes en Europe, MNHN Paris).

Compte tenu de l'intérêt des écrevisses indigènes comme indicateurs biologiques de la qualité du milieu aquatique, et comme éléments du patrimoine biologique, la France soutient la création de ce G T.

## **Sous-commission 2 Aquaculture :**

- **Groupe de Travail sur les rapports entre transferts de poissons et les aspects sanitaires**

Suite à l'application de la directive 2006/88/CE du Conseil relative aux conditions de police sanitaire et à la prévention de certaines maladies en aquaculture, la délégation française propose de mettre fin à ce groupe de travail.

- **Groupe de Travail sur l'aménagement des ressources hydriques**

RAS

- **Groupe de Travail sur les perspectives du marché des produits de la pisciculture européenne en eau douce**

Les perspectives de marché représentent un thème essentiel pour le développement de l'aquaculture. De nombreux changements sont à prévoir au sein de cette activité liés aux contraintes environnementales, aux conflits d'usages (aquaculture/environnement), à la concurrence de produits d'importation,...

**En ce qui concerne la salmoniculture**, la production française est en baisse due à la fermeture de sites de production. La concurrence du saumon produit en Norvège ou au Chili est forte. Ce produit s'est banalisé et est commercialisé à bas prix avec un fort effet de substitution. Il est nécessaire de valoriser l'image de la truite, de développer des produits sous signes de qualité , de développer de nouveaux produits et d'améliorer la connaissance des marchés (adaptation des produits à la demande des GMS etc.).

**En ce qui concerne la pisciculture d'étangs**, on observe le développement du marché du tourisme pêche, essentiel à la filière. Le marché du repeuplement est en stagnation. Il faut noter les difficultés pour ce secteur de production de pénétrer les marchés de grande consommation. Les marchés sont essentiellement locaux. Les entreprises en France subissent de plus la concurrence des pays d'Europe centrale avec des coûts de production moindres.

La délégation française rappellera la nécessité de mieux connaître les marchés piscicoles (étangs et salmonicole). Des stratégies collectives pourraient permettre de réguler les différents marchés, mieux structurer l'offre et mettre en place des actions de communication....

- **Initiative relative aux affaires de l'Europe orientale**

RAS

## **Sous-commission 3 Protection des ressources aquatiques**

- **Groupe de Travail sur les méthodologies de remise en état des lacs et réservoirs**

La délégation française soutient la recommandation relative à la suppression de ce groupe de travail.

- **Groupe de travail sur la manipulation des poissons dans les pêcheries et les établissements d'aquaculture**

RAS

- **Groupe de Travail sur la lutte contre les prédateurs et la prévention des dégâts**

La densité actuelle de la population de Grand Cormoran met en péril la viabilité de la filière piscicole en eau douce (coûts liés à la protection des élevages et aux pertes par la prédation, transfert de pathologies). L'inefficacité et le coût aussi bien des mesures de protection que des mesures de régulation (quotas de tir hivernaux) incite un nombre croissant de propriétaires à abandonner ce type de production.

Une telle évolution va à l'encontre du projet européen de pérennisation de l'aquaculture, et du maintien des zones humides, avec la biodiversité et la valeur paysagère qui sont liés.

Cette situation met en évidence que les fortes populations actuelles de Grand Cormoran ont des conséquences qui vont au delà du seul impact de leur prédation piscicole.

La délégation française soutient les recommandations des experts à l'issue du *Working party on prevention and control of bird predation* (Bonn, 2007). la gestion du Grand Cormoran, espèce partiellement migratrice, ne peut se concevoir qu'à l'échelle de l'Europe. Il est nécessaire que la Commission européenne puisse gérer la population de cette espèce devenue sur-abondante. Des mesures doivent être prises au niveau communautaire pour réguler cette population (incluant par exemple la destruction des nids et le tir estival).

Le maintien en Europe d'une pisciculture extensive en étangs est indispensable, vu son importance à la fois socio-économique et environnementale. L'objectif de cette gestion intégrée est d'aboutir à une taille de population et une distribution de l'espèce qui soient compatibles à la fois avec sa conservation et avec le maintien d'activités socio-économiques telles que la pêche et la pisciculture.

- **Groupe de liaison sur la Directive cadre de l'UE sur l'eau**

Il s'agit d'un nouveau groupe de travail initié par les scientifiques français. **La Directive Cadre sur l'Eau** (DCE) , adoptée en octobre 2000, définit un cadre pour la gestion et la protection des eaux par grand bassin hydrographique au plan européen. Elle fixe un objectif ambitieux de bon état écologique de l'ensemble des eaux en 2015.

La délégation français soutient la création de ce nouveau groupe

#### **Sous-commission 4 Questions économiques sociales**

- **Groupe de Travail sur les pêches de loisirs**

- **Groupe de Travail sur la socio-économie des pêches continentales**

- **Groupe de liaison sur les pêches illicites, non déclarées et non réglementées.**

- **Groupe de travail sur l'approche écosystémique**

Il s'agit de la création d'un nouveau groupe de travail.

- **Groupe de travail sur les changements climatiques**

Il s'agit de la création d'un nouveau groupe de travail.

## **1.2) Participation au symposium et à la session dans le cadre de la délégation française et en tant que Président de la sous-commission III, 21 au 28 mai 2008 à Antalaya (Turquie).**

### **1.2.1) rapport aux Ministères avec les annexes 1 à 5 :**

#### **RAPPORT SUR LA XXV<sup>ème</sup> SESSION ET SYMPOSIUM DE LA CECPI, Antalaya (Turquie) 21 au 28 mai 2008.**

Gérard Castelnaud, Cemagref, Correspondant national, membre du Comité Exécutif (Excom).

La Commission européenne consultative pour les pêches dans les eaux intérieures (CECPI) a tenu sa vingt-cinquième session à Antalaya (Turquie) du 21 au 28 mai 2008, sous la présidence de M. Phil Hickley du Royaume-Uni. La session proprement dite était précédée par un colloque sur les interactions entre les objectifs socioéconomiques et environnementaux des pêches commerciales et de loisir et de l'aquaculture dans les eaux intérieures du 21 au 24 mai 2008 à midi. Ce colloque était présidé par M. Ibrahim Okumuş (Turquie) et convoqué par M. Ian Cowx (Royaume-Uni). Une réunion du Comité Exécutif a eu lieu le samedi 24 Mai après-midi et le Dimanche 25 a été consacré à une visite des environs d'Antalya dont un centre de recherche sur l'aquaculture.

Gérard Castelnaud a participé au symposium, à cette session et à la réunion de l'Excom en tant que correspondant national, membre de la délégation Française et Président de la sous- Commission III.

### **A- COLLOQUE SUR LES INTERACTIONS ENTRE LES OBJECTIFS SOCIAUX, ÉCONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX DES PÊCHES COMMERCIALES ET DE LOISIR ET DE L'AQUACULTURE DANS LES EAUX INTÉRIEURES**

Ce colloque comprenait plusieurs sessions de communications orales dont certaines se tenaient en parallèle : sessions sur les interactions écologiques, les interactions socio-économiques, sur la gouvernance ; un questionnaire et une note d'aide à la discussion ont précédé la tenue d'un groupe de travail pour chacun des trois thèmes à la suite de ces sessions.

Il a réuni 250 participants de 26 pays et permis la présentation de 57 exposés oraux et de 24 affiches.

**Commentaires Gérard Castelnaud : le sujet était très ambitieux et trop vaste et comportait dans son titre une difficulté liée à une complexité peu abordée jusque-là, l'interaction, ce qui s'est révélé dans les présentations, dont très peu y faisaient référence au niveau des sujets, méthodes et résultats.** En effet, on manque déjà, en particulier dans les domaines de la sociologie et de l'économie des pêches, de l'identification et de l'étude des éléments et déterminants de base qui peuvent être en connexion, en interaction...quant à analyser, comprendre ces interactions et proposer des mesures, actions de gestion, de gouvernance...**il est symptomatique de constater dans le titre des sessions que les interactions sont traitées par thèmes séparés (écologie, socio-économie) et qu'il n'était pas prévu au niveau des groupes de travail finaux par exemple, la mise en relation de ces thèmes pour analyser leurs interactions,** c'est-à-dire comment le système fonctionne à partir de ses éléments constitutifs (thèmes) et de leurs interactions. De plus, aucune communication ou affiche ne traitait d'une véritable approche sociologique.

**Les conclusions et recommandations, qui auraient dû être issues de l'analyse et des résultats du matériel présenté lors du colloque, restent générales et manquent de spécificités et ce malgré la mise en place de groupes de travail prévus pour cela.**

## **B- SESSION DE LA CECPI**

Ont assisté à la Session 35 représentants de 21 pays membres de la Commission et un observateur d'une organisation non gouvernementale internationale. La délégation française était composée de Olivier Schlumberger (MAP/DPMA/Bureau de la pisciculture, Chef de la délégation), Gérard Castelnaud (Cemagref, Unité Ecosema), Perrine Ducloy (CNPMEM), Bernard Breton (Vice-Président de la FNPF).

### **B.1- BIOLOGIE ET GESTION (SOUS-COMMISSION I)**

#### **B 1.1- Groupe de travail ad hoc mixte CECPI/CIEM sur les anguilles (Coordonnateur: R. Poole)**

Ce Groupe de travail est resté actif pendant toute la période inter-sessions 2006-2008, fournissant des avis scientifiques sur les stocks et la gestion des anguilles, ainsi que sur le règlement de la CE n° 1100/2007, adopté en septembre 2007. Le Groupe de travail s'est réuni à Bordeaux, en septembre 2007, à l'invitation du Cemagref et a donné des avis sur un large éventail de données pertinentes (recrutement et débarquements, reconstitution des stocks et aquaculture, qualité des anguilles, contaminants, parasites et maladies, obstacles à la migration, problèmes posés par le passage des anguilles et questions liées à l'élaboration de plans de gestion des anguilles, telles que les méthodologies d'évaluation des stocks locaux, le processus de repeuplement et la prédation). Le Groupe de travail a publié fin 2007 son rapport incluant en annexe les rapports par pays (Castelnaud et al, Rapport 2006 pour la France, in Report of the 2007 session of the Joint EIFAC/ICES Working Group on Eels. Bordeaux, 3–7 September 2007). Le Groupe de travail poursuivra ses activités visant à mettre en place un cadre pour la collecte de données et le suivi des stocks. Sa prochaine réunion est prévue à Louvain (Belgique), en septembre

2008.

### **B 1.2 - Groupe de travail ad hoc sur l'échantillonnage des poissons en eaux douces (Coordonnateur: P. Hickley)**

Le mandat révisé a été adopté lors de la 24<sup>ème</sup> session à Mondsee en 2006 (annexe E du rapport reprise ici en Annexe 1). Ce mandat est très large, il concerne en plus du suivi des poissons, le suivi de la pêche, les méthodologies liées à la DCE. Il devrait être recentré.

### **B 1.3 - Groupe de travail ad hoc sur les introductions et les repeuplements (Coordonnateur: I. Cowx)**

La session a approuvé la participation de la CECPI à la conférence intitulée « Gestion des espèces exotiques aux fins du développement durable de l'aquaculture et des pêches » qui doit se tenir en novembre 2008. Le coordonnateur représentera la CECPI à la conférence.

Le mandat a été redéfini lors de la 24<sup>ème</sup> session à Mondsee en 2006 (Annexe F du rapport, reprise ici en Annexe 1).

**Commentaires Gérard Castelnau :** Ce mandat concerne les introductions et le repeuplement et **met l'accent sur les aspects économiques**. Le GT traite en fait principalement des **introductions** et de ce fait **ne relève pas actuellement de la sous-commission IV** comme pourrait le laisser supposer une partie de son mandat. **Celui-ci devrait être recentré.**

### **B 1.4 - Groupe de travail ad hoc CECPI/CGPM sur la gestion des esturgeons (Coordonnateur: M. Chebanov)**

Ce groupe de travail s'intéresse plus particulièrement aux esturgeons de la Mer Noire et de la Mer Caspienne mais il maintient des liens avec les organisations internationales et de ce fait il prend en compte l'esturgeon Européen.

La session est convenue, à la demande de la CGPM, que le Groupe de travail s'appellerait désormais Groupe de travail ad hoc de la CECPI sur la gestion des esturgeons.

### **B 1.5 - Groupe de travail ad hoc sur les meilleures pratiques en matière de passage du poisson (Coordonnateur: M. Larinier)**

Les priorités immédiates définies dans le mandat du Groupe de travail ont été examinées à deux réunions tenues l'une à Toulouse (France) et l'autre à Salzbourg (Autriche). Sur la base des conclusions de ces réunions, le Groupe de travail élabore des directives détaillées concernant les critères de conception des passes à poissons. Dans des directives techniques spécifiques l'accent sera mis sur certains aspects de la migration en aval. Qui plus est, une liste de contrôle visant à garantir que la migration/le passage des poissons figure en bonne place dans les nouveaux plans de gestion de l'eau sera établie. **Les liens importants entre ce Groupe de travail et celui sur les anguilles ont été reconnus.**

M. Larinier a donné sa démission pendant la période intersessions et a été remplacé par A.Zitek.

**Le mandat a été défini lors de la 24<sup>ème</sup> session à Mondsee en 2006** (Annexe G du rapport, reprise ici en Annexe 1).

### **B 1.6 - Groupe de travail ad hoc sur la cartographie de la répartition des poissons et de la qualité de l'habitat aquatique (Coordonnateur: R. Fricke)**

Le coordonnateur ayant informé la session que certaines activités étaient programmées au titre du mandat précédemment convenu (**Commentaires GC : où et quand ? pas connu, à retrouver**), la session a décidé que le Groupe devrait poursuivre ses délibérations.

**Commentaires Gérard Castelnaud : J'ai fait remarquer que le propos de ce GT était fondamental pour la CECPI et qu'il était lié au bilan, à la visualisation nécessaire des activités de pêche et d'aquaculture dans les eaux intérieures et aux investigations liées à la DCE et donc d'intérêt pour le GT DCE nouvellement créé.**

### **B 1.7 Groupe de travail ad hoc sur l'écrevisse (Coordonnateur: M. Pursiainen)**

La CECPI avait décidé de réactiver le GT sur l'écrevisse lors de la 24<sup>ème</sup> session à Mondsee en 2006. M. Markku Pursiainen (Finlande) assume les fonctions de coordonnateur du GT. Ce GT a tenu une réunion ad hoc à l'occasion de la 25<sup>ème</sup> session le 24 mai 2008 et son mandat a été examiné et approuvé pendant la session :

- 1) Suivre les modifications survenues dans la répartition des espèces afin de mieux protéger les espèces indigènes.
- 2) Collecter des **données relatives aux captures et à l'élevage** d'écrevisses dans les pays membres.
- 3) Faciliter la réalisation d'études sur l'écologie de l'écrevisse et les activités de régénération.
- 4) Déterminer **la valeur socioéconomique** (capture, transformation, commercialisation, etc.) de l'écrevisse provenant des eaux intérieures (environnement) ou de l'aquaculture.
- 5) Élaborer des directives pour une utilisation responsable des espèces d'écrevisses dans le cadre de l'aquaculture et des pêches dans les eaux intérieures et à l'appui de la conservation ou de la gestion durable des stocks d'espèces indigènes.
- 6) Améliorer les communications entre les parties prenantes et d'autres groupes d'intérêt concernant l'élevage de l'écrevisse, la gestion des stocks et la détection précoce et la maîtrise des maladies (peste, notamment).
- 7) Prendre les mesures qui s'imposent en fonction de l'évolution de la situation.

Le Coordonnateur a dressé un bilan rapide des activités concernant les écrevisses menées jusqu'à présent par la CECPI et d'autres organes internationaux. Tous les deux ans, l'Association internationale d'astacologie organise des colloques internationaux. Le premier s'est tenu en Autriche en 1972, le dernier en Australie en 2006. Le prochain sera organisé à Kuopio (Finlande), du 4 au 8 août 2008. Cette association présente un caractère plus ou moins scientifique.

À sa dixième session, en 1978, la CECPI a créé le Groupe de travail sur l'écrevisse, qui est resté actif sous la présidence de M. Kai Westman (Finlande) jusqu'en 1996.

Le Réseau thématique européen CRAYNET, financé par l'UE, a résumé de nombreux aspects de l'écrevisse dans plusieurs conférences et publications de 2002

à 2006. L'un des produits de CRAYNET a été l'Atlas de l'écrevisse en Europe, de Souty-Grosset et al, paru en 2006. Le projet mettait l'accent sur la conservation des espèces d'écrevisse européennes.

Les correspondants nationaux de la CECPI et les pays membres ont été encouragés à contacter des personnes susceptibles d'être intéressées par ce GT. **Dix personnes ont manifesté le désir de participer au GT dont une universitaire française de Poitiers.**

Le Coordonnateur a présenté un projet de plan d'activités jusqu'en 2012, comme suit:

- Le Coordonnateur organisera une réunion ad hoc à l'occasion du dix-septième colloque de l'Association internationale d'astacologie qui se tiendra à Kuopio (Finlande), du 4 au 8 août 2008. La participation, les activités préparatoires et leur calendrier devront être déterminés.
- En règle générale, les réunions et ateliers devraient correspondre aux priorités énoncées dans le mandat; autrement dit, dans un premier temps, ils porteraient sur les points a. (changement dans la répartition) et b. (chiffres relatifs à la production), puis sur les points c. (rôle de l'écrevisse dans les écosystèmes) et d. (question socioéconomiques), et enfin sur les points e. (gestion responsable) et f. (communication et maladies).
- La première réunion ou le premier atelier se tiendra en 2009. Le Coordonnateur étudiera la possibilité d'organiser une réunion (un atelier) à l'occasion de la réunion de Vodnany (République tchèque).
- Deuxième réunion à Poitiers (France) fin 2010, comme proposé par Catherine Souty-Crosset, et dernière réunion fin 2011 en Finlande.
- Toutes les réunions et tous les ateliers feront rapport à la Sous-Commission 1 de la CECPI et les présentations et autres documents devraient être publiés dans une série adaptée.
- Les pages web de la CECPI devraient aussi être prises en compte pour la diffusion des résultats du Groupe de travail.

Commentaires Gérard Castelnaud : La participation française est assurée mais pourrait peut-être être renforcée ? **Ce GT est un exemple de bonne procédure de mise en place et de futur mode de fonctionnement.**

Élection du Bureau

Le Bureau suivant a été réélu: Président: T. Brenner (Allemagne), Vice-Président: J. Caffrey (Irlande), Rapporteur: I. Navodaru (Roumanie).

## **B.2 - AQUACULTURE (Sous-Commission II)**

**21- Groupe de travail ad hoc sur le rapport entre les transferts de poisson et les aspects sanitaires (Coordonnateur: E. Hudson)**

**Aucun rapport du Coordonnateur n'a été reçu pendant la période inter-sessions.** Le Coordonnateur n'a pas pu assister à la session, mais a participé activement au programme du colloque en tant que Président et conférencier. Son

travail est désormais axé sur le régime relatif à la santé du poisson découlant de la Directive 2006/88/EC de la CE. Comme cette nouvelle directive aura une influence sur les mesures prises pour assurer le développement durable des pêches et de l'aquaculture dans les eaux intérieures, il a été proposé que le GT ad hoc étudie l'impact du nouveau régime et facilite la diffusion d'informations sur la base de connaissances et les outils proposés. Le Coordonnateur a confirmé qu'il était prêt à continuer à travailler dans le cadre d'un nouveau mandat. **Il a également été proposé de modifier le nom du GT en conséquence. M. Hudson sera invité à établir un nouveau mandat pour le GT tenant compte de la nouvelle activité proposée.**

**Commentaires GC :** Ce GT pose manifestement un problème car lors de la réunion de l'Excom en 2007 (Annexe 2), il a été acté que le Vice-Président de la sous-commission II, J-P Proteau « had volunteered to assist Mr Váradi in his efforts to revitalize the WP. Mr Proteau **prepared a background study and compiled an information material on major projects**, networks and organisations in the field of aquatic animal health. Mr Váradi explained that Mr Proteau had raised various issues which would need to be clarified before the TOR of the WP could be finalised and specific actions are identified. Based on the comments and advice of the EXCOM meeting Mr Proteau would continue efforts aiming at the reactivation of the WP". (...). "Recognizing Mr Proteau's request for guidance, (...) **the ExCom agreed that :**

- **The field covered by the working party should be extended to the exchanges of pathogens between fish of the natural environment and farmed fish and to the issues raised by animal welfare.**
- **The terms of reference of this Working Party should be more specifically related to the content of the Directive 2006/88/CE.**

## **B 2.2 - Groupe de travail ad hoc sur la gestion des ressources hydriques en aquaculture (Coordonnateur: M. Verdegem)**

1. **Aucun rapport n'avait été reçu du Coordonnateur.** La structure de l'ouvrage intitulé « Water use and reuse in aquaculture » (Utilisation et réutilisation de l'eau en aquaculture) avait été arrêtée et le Coordonnateur attendait de nouvelles contributions. Un nouveau calendrier de publication est en cours de négociation avec l'éditeur (Blackwell). Le Coordonnateur a confirmé qu'il était prêt à faire tout son possible pour que l'ouvrage paraisse comme prévu, même avec un peu de retard.

2. Le mandat du Groupe de travail ad hoc a été légèrement modifié avant d'être adopté par le Comité exécutif de la CECPI en mai 2007. La Sous-Commission a confirmé le mandat révisé, à savoir:

- 1) rassembler et examiner les informations disponibles sur l'utilisation d'eau douce en aquaculture, l'accent étant mis sur les interactions en présence d'utilisateurs multiples;
- 2) évaluer le degré d'intégration du développement aquacole dans les approches actuelles de la gestion des ressources hydriques, l'accent étant mis sur les conséquences d'une telle intégration pour la gestion de l'eau au niveau local;

- 3) sur la base des examens et évaluations susmentionnées, identifier les contraintes et les possibilités concernant l'intégration de l'aquaculture dans la gestion des ressources hydriques et prendre des mesures en conséquence;
- 4) formuler des recommandations et des directives concernant les activités futures du Groupe de travail.

**Il a été convenu que, puisque le GT s'occupait d'une question critique pour l'aquaculture dans les eaux intérieures, vu la concurrence croissante dont fait l'objet l'exploitation des ressources en eau douce, il devait absolument poursuivre ses travaux.**

### **B 2.3 - Groupe de travail ad hoc sur les perspectives du marché des produits de la pisciculture européenne en eau douce (Coordonnateur: L. Váradi)**

Le GT ad hoc accorde la priorité à une participation active à divers colloques et conférences au niveau européen traitant de problèmes liés à la commercialisation du poisson.

### **B 2.4 - Réseau de centres d'aquaculture en Europe centrale et orientale**

La Sous-Commission a reconnu que la collaboration entre la CECPI et le NACEE aurait pour avantage de faciliter la collaboration entre pays membres et pays non membres de l'UE en Europe orientale. Il a été proposé d'organiser un atelier sous-régional sur le développement de l'aquaculture dans la région caspienne dans le cadre d'un exercice conjoint auquel participeraient les Bureaux sous-régionaux de la FAO à Budapest et Ankara, le NACEE et la Sous-Commission de l'aquaculture de la CECPI.

**Commentaires GC : Il ne s'agit pas d'un GT à proprement parler.**

### **Structure et fonctions de la Sous-Commission de l'aquaculture**

Il a été convenu que la Sous-Commission devrait poursuivre ses travaux pendant la période inter-sessions qui commençait et que la structure et les fonctions de la Sous-Commission de l'aquaculture ainsi que celles des autres sous-commissions devraient être évaluées et, le cas échéant, modifiées. Ces questions seraient examinées au titre du point de l'ordre du jour de la session intitulé « Fonctionnement de la CECPI ».

### **Élection du Bureau**

Le Bureau ci-après a été élu: M. L. Varadi (Hongrie), Président; Mme T. Hubenova (Bulgarie), nouvelle Vice-Présidente; **M. O. Schlumberger (France), nouveau Rapporteur**. La Commission a remercié M. JP Proteau (France), Vice-Président sortant, de sa contribution au travail de la Sous-Commission II.

## **B.3 - PROTECTION DES RESSOURCES AQUATIQUES (SOUS-COMMISSION III)**

### **B 3.1 - Groupe de travail ad hoc sur les méthodologies de remise en état des lacs et réservoirs (Coordonnateur: H. Lehtonen)**

Le Groupe de travail a mis au point un projet final de manuel sur la remise en état des lacs et réservoirs. Les participants l'ont remercié de son travail et sont convenus de **mettre un terme à ses activités.**

### **B 3.2 - Groupe de travail ad hoc sur la manutention des poissons dans les pêcheries et les établissements aquacoles (Coordonnateur: R. Rösch)**

Le rapport du GT, rédigé lorsque M. L. Raat était coordonnateur, est prêt et va être publié en tant que document occasionnel n° 40 de la CECPI.

J'ai présenté le projet initial de déclaration sur la position de la CECPI élaboré par R.Roesch en ce qui concerne le « **bien-être des poissons dans le cadre de l'aquaculture en eau douce** » élaboré par le GT. La Sous-Commission\* (\*La Commission, les pays membres plutôt) s'est félicitée du travail du Groupe, mais a estimé que son objectif devrait être de rédiger une déclaration de position courte et concise sur les questions liées au bien-être des poissons dans le cadre de l'aquaculture en eau douce et des pêches dans les eaux intérieures. Elle a reconnu qu'il n'était pas nécessaire d'établir des directives, mais a rappelé qu'**à ses sessions précédentes, elle avait déjà recommandé que soit formulée une déclaration de position de la CECPI** (Annexe 3). Par conséquent celui-ci a été invité à revoir le présent projet en s'appuyant également sur le travail d'autres organisations, comme le Conseil de l'Europe, l'Agence européenne de sécurité sanitaire des aliments et l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE). La question du bien-être des poissons dans le cadre des pêches de capture dans les eaux intérieures devrait être examinée ultérieurement.

**Commentaires GC :** Il est à noter que la question du bien-être des poissons est abordée aussi dans le **GT sur les pêches de loisir de la sous-commission IV** et dans l'**article 9 du Code d'usages pour les pêches de loisir**. Il s'agira d'en tenir compte dans le présent GT de la sous-commission III et d'assurer la cohérence entre GT des deux sous-commissions.

Le mandat du GT est de produire une déclaration de position de la CECPI en matière de bien-être des poissons sans plus de détail ; il correspond à la décision de la 23<sup>ème</sup> session à Wierzba en 2004 qui a été confirmée lors de la 24<sup>ème</sup> session à Mondsee en 2006 sous la coordination de R. Rösch (Annexe 3). Sept personnes sont rassemblées autour du coordonnateur dont une scientifique française de l'Ifremer.

### **B 3.3 - Groupe de travail ad hoc sur la lutte contre les oiseaux prédateurs et la prévention des dégâts (Coordonnateur: P. Heinimaa)**

Un atelier sur le plan de gestion européen des cormorans s'est tenu à Bonn (Allemagne), en novembre 2007, auquel avaient participé 29 experts de 13 pays. Le rapport de l'atelier sera publié en ligne en tant que document occasionnel n° 41 de la CECPI.

Après un débat prolongé, la Sous-Commission a approuvé les recommandations de l'atelier de Bonn (EIFAC/XXV/2008/5), reconnaissant qu'il était nécessaire de prendre les mesures suivantes:

- Coordonner les efforts isolés des pays en encourageant la préparation et la mise en œuvre d'un plan de gestion européen des cormorans efficace avec la participation de toutes les parties prenantes ;
- Établir un mécanisme central chargé d'assurer la coordination, le suivi et l'évaluation des mesures de gestion des cormorans ;

- Réduire le succès reproductif de la population de grands cormorans afin de ramener la taille et la répartition de la population à des niveaux restant compatibles avec des objectifs satisfaisants en matière de conservation de l'espèce ;
- Explorer les conséquences d'un éventuel reclassement du cormoran à l'Annexe II, 2 de la Directive de l'UE sur les oiseaux (espèces non protégées).

La Sous-Commission est convenue que le Groupe de travail devrait poursuivre ses activités en mettant l'accent sur la suite à donner aux recommandations ci-dessus et a approuvé le mandat tel que proposé et indiqué ci-après:

- 1) Travailler sur le Plan de gestion européen des cormorans ;
- 2) Recueillir des informations auprès de différentes sources sur l'**abondance et la répartition** des cormorans dans les États membres ;
- 3) Évaluer l'interaction entre les cormorans et les différentes parties prenantes ;
- 4) Évaluer l'influence des cormorans sur les **conditions socioéconomiques des pêches et de l'aquaculture** ;
- 5) Recueillir des informations sur les mesures prises et les succès obtenus pour limiter le nombre de cormorans et leur influence sur les stocks de poisson, les pêches et l'aquaculture ;
- 6) Identifier d'éventuelles lacunes dans les connaissances, selon les régions géographiques ;
- 7) Diffuser des informations par l'intermédiaire de correspondants nationaux, du site web du Groupe de travail et de publications.

### **B 3.4- Groupe de travail ad hoc sur la Directive cadre de l'UE sur l'eau (Coordonnatrice: C. Argillier)**

J'ai présenté le projet de mandat pour ce GT:

- 1) Identification des législations sur la pêche en Europe concernant les écosystèmes d'eau douce et de transition (repeuplement, limitation des captures) avec leurs conséquences sur les communautés de poissons observées, en terme de présence/ absence des espèces, d'abondance relative et de structure en âge des populations d'espèces dominantes à l'échelle européenne ;
- 2) Évaluation des compatibilités entre la Directive-cadre sur l'eau et les lois régissant les pêches dans les pays européens ;
- 3) **Analyse des pratiques de gestion des poissons** (modification de l'habitat, manutention du poisson) en fonction du type d'hydrosystème et de l'environnement naturel dans les États membres participant à la mise en œuvre de la Directive-cadre sur l'eau, incluant l'analyse des conséquences sur les caractéristiques des communautés de poissons ;
- 4) **Analyse des activités de pêche comme indicateur potentiel de l'état des hydrosystèmes et/ou de l'intensité de la pression anthropique** ;

- 5) Évaluation de l'impact de la Directive cadre sur l'eau sur les **dimensions socioéconomiques des pêches dans les eaux intérieures.**

La Sous-Commission a approuvé le mandat ci-dessus, étant entendu que le **GT procéderait pour commencer à un examen exhaustif des activités en cours dans son domaine et des publications pertinentes. La Coordinatrice prévoit de continuer d'identifier la composition du GT et de tenir une première réunion pour organiser ses travaux avant la fin de l'année 2008.**

### **Élection du Bureau**

Le Bureau suivant a été élu: M. G. Castelnaud (France), Président; Mme E. Ciccotti (Italie), Vice-Présidente; M. Teppo Vehanen (Finlande), nouveau Rapporteur. La Commission a remercié Mme. C. Popa (Roumanie), Rapporteur sortant, de sa contribution au travail de la Sous-Commission III.

## **B.4 - QUESTIONS ÉCONOMIQUES ET SOCIALES (SOUS-COMMISSION IV)**

### **B 4.1 - Groupe de travail ad hoc sur les pêches de loisir (Coordonnateur: R. Arlinghaus)**

Le mandat du Groupe de travail tel qu'adopté par le Comité exécutif de la CECPI en mai 2007 est le suivant:

- 1) Élaborer un Code de bonnes pratiques Européen pour la pêche de loisirs jusqu'à fin 2007 en collaboration avec diverses ONG et les principales parties prenantes ;
- 2) Suivre les principaux travaux de recherche en cours dans le monde concernant **les aspects sociaux, économiques et environnementaux ayant une incidence sur les pêches de loisirs** et la gestion de celles-ci ;
- 3) **Collaborer étroitement avec le Groupe de travail sur les aspects socio-économiques des pêches dans les eaux intérieures, en vue d'élaborer des directives méthodologiques pour la réalisation d'enquêtes sur les pêches de loisirs. Ce Groupe de travail concentrera ses activités sur les approches socio-psychologiques permettant de mesurer divers aspects fondamentaux, tels que les motivations, les choix de consommation et les contraintes rencontrées par les pêcheurs de loisirs et autres aspects ;**
- 4) Étudier les possibilités de financement d'une étude paneuropéenne sur **l'importance socioéconomique des pêches de loisirs** ou autres efforts à l'échelle européenne.

Conformément à la tâche 1 de ce mandat, le GT a élaboré la même année le Code d'usages pour les pêches de loisir qui a été présenté à la Commission, au titre d'un ordre du jour distinct (EIFAC/XXV/2008/7). Le projet final de Code d'usages de la CECPI pour les pêches de loisir a été accueilli avec satisfaction par la Commission et a été approuvé, avec des amendements mineurs.

Une proposition visant à promouvoir et diffuser le Code d'usages de la CECPI a été présentée à la Commission dans le document portant la cote EIFAC/XXV/2008/Inf.12. La Commission a demandé à ses membres de consulter leurs gouvernements quant à la possibilité de contribuer aux diverses activités proposées. Le coordonnateur du Groupe de travail, M. Arlinghaus, souhaiterait recevoir des observations des membres avant octobre 2008.

Concernant la tâche 2, le GT a continué à suivre les principaux travaux de recherche menés sur les pêches de loisir. Un certain nombre de documents ou de chapitres d'ouvrages sur les pêches de loisir ont été publiés par des membres du Groupe, notamment un document de fonds sur le **bien-être des poissons**. Le Coordonnateur a été invité à faire un exposé liminaire à la prochaine Conférence mondiale sur les pêches, qui se tiendra au Japon, sur le thème du **bien-être du poisson** et des pêches de loisir. Les tâches 3 et 4 n'ont pas avancé.

**Commentaires GC :** Ce Code d'usages pour les pêches de loisir est très consistant et certainement très utile pour encadrer l'activité de pêche de loisir dans sa pratique, ses implications écologiques et ses dimensions socio-économiques. Il faut remarquer cependant que les objectifs et le contenu sont basés sur des recommandations qui concernent les meilleures pratiques, les principes de gestion pour une pêche de loisir responsable, la promotion d'échanges de connaissance, de coopération, de compréhension de l'importance socio-économique de l'activité, de promotion de la recherche. **Il ne s'agit pas d'objectifs de gestion et de recherche, pas de programme hiérarchisé des besoins de connaissances, lacunes à combler pour cadrer, évaluer, améliorer, promouvoir l'activité dans son environnement écologique et sociétal. Le document part du constat que « les pêches de loisir constituent l'exploitation dominante, voire la seule, de nombreux stocks de poissons d'eau douce dans la région de la CECPI ».** Indépendamment de l'objet principal du document et de son contenu dont l'intérêt n'est pas discuté, je m'interroge sur le bien fondé de cette assertion et il me paraîtrait utile et important qu'elle soit étayée par des chiffres comparatifs (avec la pêche professionnelle et de subsistance) globaux et détaillés par pays au moins. **Ne serait-ce que pour savoir à quoi s'en tenir au niveau de la CECPI sur ce sujet des types de pêche en présence dans les eaux intérieures, concernant les efforts de pêche, les productions par catégories d'espèces, leur importance et leur incidence socio-économique.**

#### **B 4.2 - Groupe de travail ad hoc sur les aspects socioéconomiques des pêches dans les eaux intérieures (Coordonnateur: M. Sipponen)**

Le mandat du Groupe de travail a été mis à jour à la vingt-quatrième session de la CECPI, à Mondsee, mais a ensuite été modifié de façon à inclure les pêches commerciales dans les eaux intérieures. La Commission a approuvé le mandat suivant:

- 1) Formuler des directives méthodologiques en vue de la réalisation d'**enquêtes sociales et économiques sur les pêches de loisir et les pêches commerciales**\* (\*rajouté lors de la session) dans les eaux intérieures en collaboration avec le Groupe de travail sur les pêches de loisir;
- 2) Préparer un rapport sur la signification des droits de propriété privée sur les *alternatives dans* la gestion des pêches commerciales dans les eaux intérieures d'ici avril 2008.

En ce qui concerne la première tâche, un projet de directives méthodologiques relatives aux enquêtes socio-économiques sur les pêches de loisir a été établi par le Coordonnateur en collaboration avec trois autres spécialistes. **Il n'y a pas eu d'apport de l'autre GT sur les pêches de loisir.** La Commission a été informée que le projet définitif paraîtrait avant la fin novembre 2008 et serait présenté lors d'un atelier d'experts\* (**Commentaires GC** : lequel ? lien avec le GT lui-même ? Pas clair). La Commission a été informée également que le débat sur le projet définitif et la mise au point définitive des directives aurait lieu lors d'un atelier d'experts organisé par le Centre pour l'emploi et le développement économique en Finlande centrale, à Helsinki en janvier 2009.

La Commission a recommandé que l'atelier porte à la fois sur **les pêches commerciales** dans les eaux intérieures et sur les pêches de loisir afin d'être le plus utile possible. Ces directives seront soumises à la CECPI pour approbation par courrier électronique. Le coût de la publication du document sera assumé par FAOSEC, les frais de traduction étant à la charge des membres de la CECPI.

Pour ce qui est de la seconde tâche confiée au GT, en l'absence de progrès réels, la Commission encourage le Coordonnateur à poursuivre ses efforts.

#### **B 4.3 - Autres groupes de travail proposés dans le cadre de la sous-commission IV**

**Le Comité Exécutif devra déterminer dans quelle sous-commission seront placés les 3 nouveaux GT/GL proposés ci-après : « Pêche illicite, non déclarée et non réglementée et braconnage », « Approche écosystémique de la gestion des pêches », « Changement climatique », le contenu et la faisabilité du troisième étant mis à l'étude.**

##### **B 4.3.1- Pêche illicite, non déclarée et non réglementée et braconnage**

La session a examiné le projet de mandat du groupe de liaison sur la pêche illicite, non déclarée et non réglementée. Il a été recommandé de promouvoir le groupe de liaison au statut de groupe de travail, avec pour titre « Groupe de travail sur pêche illicite, non déclarée et non réglementée et sur le braconnage », compte tenu de la complexité reconnue du problème.

Le mandat approuvé par la Commission est le suivant:

- 1) **Identifier les critères applicables aux pêches illicites et au braconnage dans les eaux intérieures.**
- 2) **Recueillir des informations sur pêche illicite et le braconnage et prendre contact avec d'autres organisations concernant des questions propres à certaines espèces.**
- 3) **Faire rapport sur les méthodologies d'évaluation/d'estimation de la pêche illicite, y compris l'impact estimatif de cette activité.**
- 4) **Fournir des informations sur les mesures à prendre pour prévenir et sanctionner la pêche illicite et le braconnage.**

**M. Piotr Stachowiak** assumera les fonctions de coordonnateur *par intérim*.

##### **B 4.3.2- Approche écosystémique de la gestion des pêches**

Le colloque tenu à l'occasion de la vingt-cinquième session et d'autres activités de la CECPI/FAO ont mis en lumière la nécessité d'adopter des méthodes de gestion *holistique* des pêches et de l'aquaculture dans les eaux intérieures, autrement dit des approches intégrant les aspects écologiques et **socioéconomiques**.

Il est à noter que dans le document EIFAC/XXV/2008/6, deux publications de membres de la sous-commission IV sur ce sujet sont signalées. **Il est indiqué aussi que ce GT « contribuerait aux obligations nationales prévues pour la préparation de plans de gestion des bassins hydrographiques dans le cadre de la Directive-cadre sur l'eau ».**

**La Commission a recommandé la création d'un groupe de liaison à ce sujet. Le Président de la Sous-Commission IV a proposé d'assumer les fonctions de chargé de liaison.**

#### **B 4.3.3 - Changement climatique**

L'impact potentiel du changement climatique sur les pêches dans les eaux intérieures européennes suscite de graves préoccupations. Compte tenu de l'importance actuelle du problème, la Commission a recommandé la création d'un **groupe de travail transversal** doté du mandat suivant:

- 1) **Étudier la faisabilité et la viabilité d'un groupe de travail chargé d'étudier les effets du changement climatique sur les pêches et l'aquaculture dans les eaux intérieures pour la région de la CECPI et faire rapport à ce sujet à la prochaine réunion du Comité exécutif de la Commission.**
- 2) Examiner l'impact potentiel (sur le plan écologique, **social et économique**) du changement climatique sur le fonctionnement des eaux intérieures *permettant l'existence des populations de poissons indigènes et introduites et des pêches*, en s'appuyant sur les études disponibles et les initiatives et projets en cours tout en évitant les doubles emplois. Il conviendrait d'étudier, en particulier, l'impact des changements concernant l'hydrologie et la limnologie des cours d'eau et des lacs sur le cycle biologique des poissons, ainsi que sur *les changements dans la prévalence et la répartition des animaux et plantes aquatiques*.
- 3) Proposer des méthodes acceptables sur les plans écologique et **social** de gestion des impacts potentiels du changement climatique sur les pêches dans les eaux intérieures.
- 4) Élaborer une méthodologie permettant de distinguer l'impact du changement climatique d'autres facteurs très divers (dont les interactions entre la terre et l'eau) affectant les pêches et l'aquaculture dans les eaux intérieures ou l'environnement *aquatique* en général.
- 5) Donner des avis sur toutes ces questions à la vingt-sixième session de la Commission.

#### **B 4.4 - Fonds européen pour la pêche**

Le Président de la Sous-Commission IV ainsi que les coordonnateurs de ses GT et le Président de la Sous-Commission I ont été invités à intervenir à un atelier de la Commission européenne sur le thème « Le Fonds européen pour les pêches, la pêche dans les eaux intérieures et les méthodes de production aquacoles *permettant*

*la mise en valeur de l'environnement* », tenu à Bucarest (Roumanie), du 27 au 29 juin 2007. L'atelier a examiné des questions liées aux pêches et à l'aquaculture dans les eaux intérieures européennes dans l'optique du financement possible de certaines activités par le Fonds européen pour les pêches.

**La Commission a demandé au Président d'écrire à la CE pour lui demander au nom de la CECPI des informations supplémentaires sur les conclusions de la réunion, proposer la collaboration de la CECPI au suivi des activités issues de la réunion de Bucarest (correspond à ma demande) et souligner l'importance des pêches de loisir dans la zone couverte par la CECPI.**

### **Élection du Bureau**

Le Bureau suivant a été réélu: M. I.G. Cowx (Royaume-Uni), Président; M. M. Sipponen (Finlande), Vice-Président; M. R. Arlinghaus (Allemagne), Rapporteur.

## **B.5 - AUTRES QUESTIONS**

### **B 5.1 - GT sur « les rapports nationaux concernant les pêches et l'aquaculture »**

M. Çelebi (Turquie) a fait rapport sur les progrès accomplis par ce nouveau GT (hors sous-commissions, à voir). Il a mentionné que j'étais un des rares à avoir apporté une contribution à la question des rapports nationaux.

Les participants à la session ont approuvé comme suit le cadre de référence:

- Parachever la structure proposée des rapports nationaux d'ici octobre 2008 pour la distribuer aux membres du Comité exécutif et aux correspondants nationaux ;
- Aider les membres de la CECPI à mettre à jour leurs rapports nationaux ;
- Aider les pays membres de la CECPI qui n'étaient pas couverts par les rapports nationaux de 1993 établis par M. Dill ;
- Publier les résultats dans la collection « Documents occasionnels de la CECPI ».

Le GT a été invité à inclure une bibliographie de la littérature grise et à envisager de rédiger les **rapports par bassin versant**. La candidature de M. S. Yerli (Turquie) a été approuvée en tant que coordonnateur du Groupe de travail.

**Le travail de réflexion de ce GT est utile mais devrait être élargi et réorienté dans le cadre d'un outil de visualisation et de diagnostic fiable sur l'état et les tendances des pêches, de l'aquaculture et des milieux aquatiques intérieurs comme proposé en Annexe 5 par. 24.**

Cela pourrait se concrétiser dans la création de deux GT peut-être inter sous-commissions, un sur la sélection d'indicateurs, le bilan des données et méthodes de suivi des pêches et de l'aquaculture intérieure à visée biologique en liaison avec le dernier point des ToR du GT DCE, l'autre sur le même sujet mais à visée socio-économique.

### **B 5.2 - FONCTIONNEMENT DE LA CECPI**

Le Président, lorsqu'il a présenté ce point de l'ordre du jour, a fait remarquer que la CECPI devait de toute urgence examiner attentivement son mode de fonctionnement pour identifier les perspectives d'amélioration à long terme, mais également les améliorations possibles dans l'immédiat. S'agissant des améliorations à long terme, le Président a indiqué qu'il attendait des suggestions concernant les lignes directrices à suivre pour gérer ce processus, plutôt qu'un accord sur des changements concrets.

Auparavant, la lettre d'analyse et de propositions sur le fonctionnement de la CECPI que j'avais envoyée au Secrétaire de la CECPI (à l'ancien Secrétaire en Juillet 2007 et au nouveau en Avril 2008) avait été discutée avec le Président et le sujet avait été débattu lors d'une réunion spéciale de l'Excom le samedi 24 Mai après-midi.

La délégation des Pays-Bas a proposé que **la CECPI initie un projet pour analyser son fonctionnement** et utilise les services d'un consultant, choisi *en consultation* avec le secrétariat de la CECPI, pour formuler une proposition concernant les améliorations à long terme. Il a présenté **un canevas du projet incluant un mandat pour le consultant** (Annexe 4). En tant que Président de la Sous-Commission III, j'ai souligné le statut unique de la CECPI ainsi que son champ d'action dans le contexte européen. J'ai ensuite présenté aux participants une analyse critique du rôle et du fonctionnement de la CECPI et j'ai fait **des propositions d'amélioration en soulignant qu'il importait de renforcer les rôles des groupes de travail, des Sous-Commissions et du Symposium** (Annexe 5). Le Groupe de travail sur les anguilles a été cité comme un exemple à analyser lorsque l'on souhaite améliorer le fonctionnement des groupes de travail.

Les Pays-Bas ont proposé un appui financier (de 5 000 euros chacun), la Suisse et la Norvège ont proposé d'étudier également cette possibilité. Le Président a remercié les délégués pour leur offre et **encouragé d'autres pays à rechercher une assistance financière pour le projet.**

Les améliorations à court terme qui devront être apportées comprennent: insertion sur le site web de la CECPI de liens renvoyant à des sites Internet des autorités nationales sur les pêches; mise à jour de la brochure de la CECPI et promotion de la publicité opportuniste au sein des pays membres. Des questions telles que la publication de bulletins, les mesures prises pour attirer de nouveaux États Membres et la promotion d'une meilleure communication avec les correspondants nationaux de la CECPI seront étudiées par l'atelier de travail susmentionné. Les délégations de pouvoirs du Comité exécutif ont été confirmées, ce dernier étant capable de répondre rapidement à des changements de coordonnateurs des groupes de travail et des cadres de référence.

**Commentaires GC : Une analyse peut être menée dès à présent par les membres de l'Excom sensibilisés, intéressés, afin de préparer et faciliter l'analyse du fonctionnement de la CECPI et de mieux participer aux différentes étapes du projet. Sur la base des résultats de cette XXV<sup>ème</sup> session, rapportés dans ce CR, il est possible de concrétiser, de préciser, d'approfondir, un certain nombre de points que j'ai passé en revue dans mon exposé lors de la session d'Antalya.**

### **B 5.3 - Nouveau nom de la CECPI**

**Compte tenu de l'importance accrue de l'aquaculture**, la Commission a décidé de charger le Secrétariat d'entamer, au sein de la FAO, un processus visant à **changer le nom** de la Commission européenne consultative pour les pêches dans les eaux intérieures, qui deviendrait la Commission européenne consultative pour les pêches dans les eaux intérieures et l'aquaculture.

#### **B 5.4 - ÉLECTION DU BUREAU DE LA CECPI**

La Commission a réélu M. Phil Hickley (Royaume-Uni) au poste de Président, M. Karoly Pinter (Hongrie), à celui de premier Vice-Président et M. Albert Jagsch (Autriche), à celui de deuxième Vice-Président.

#### **B 5.5- SYMPOSIUM ORGANISÉ À L'OCCASION DE LA VINGT-SIXIÈME SESSION**

Les participants à la session ont décidé de choisir un thème relatif à l'aquaculture. Le titre du symposium sera : « Aquaculture continentale multi-fonctionnelle ». Le comité d'organisation a été constitué par L. Varadi.

#### **B 5.6 - DATE ET LIEU DE LA VINGT-SIXIÈME SESSION**

La délégation **croate** a fait savoir aux participants que son pays se proposait d'accueillir la vingt-sixième session de la CECPI en 2010. La date de la session serait fixée par le Directeur général de la FAO en consultation avec le Président de la CECPI. La Commission a également pris note avec satisfaction de la déclaration faite par la délégation finlandaise, exprimant l'intention de son pays d'accueillir la vingt-septième session de la CECPI en 2012.

Le Comité exécutif tiendra sa prochaine réunion à Rome à la mi-2009.

Annexe 1: mandats des trois GT 1-2, 1-3 et 1-5  
session de Mondsee, 2006

FAO. Report of the twenty-fourth session of the European Inland Fisheries Advisory Commission. Mondsee, Austria, 14–21 June 2006. *FAO Fisheries Report*. No. 821. Rome, FAO. 2007. 45p.

## **APPENDIX E**

### **Terms of Reference of the Ad Hoc Working Party (GT 1-2) on Fish Monitoring in Fresh Waters Convener: P. Hickley ( U.K.)**

#### **Purpose**

To promote consistency of purpose and use of best practice in the monitoring of fish populations in fresh waters by facilitating:

- A. Provision of a scientific and technical advisory resource;
- B. Development of guidance on available and preferred methods of sampling.

#### **Specific objectives**

1. To gather information on the scientific work programmes of member countries relevant to fish monitoring;
2. To build understanding and fill knowledge gaps that currently compromise effective fish monitoring;
3. To encourage international consistency in the collection, analysis and reporting of information about fish communities and fisheries;
4. To produce best practice guidance and technical notes on fish monitoring;
5. To act as a forum for debate relating to fish monitoring methods and strategy;
6. To develop robust links across member countries for the dissemination of information;
7. To organize workshops on specific fish monitoring topics;
8. To advise on the development and content of European Standards on fish monitoring methodology, especially for the Water Framework Directive;
9. To identify and evaluate future scientific and technical fish monitoring issues of importance to the management of fish populations.

#### **Outcomes**

- a) Database of key information on fish monitoring;
- b) Network of user groups within member countries;
- c) Communication of methodology and best practice;
- d) Consistency of sampling and reporting across member countries;

e) Awareness of fish monitoring emerging issues.

## **APPENDIX F**

### **Terms of Reference of the Ad Hoc Working Party (GT 1-3) on Introductions and Stocking Convener: I. Cowx (UK)**

- Review of stocking, introductions and translocations operations including **economic importance** of activities;
- Audit the state of knowledge of the results of operations concerning stocking introductions and translocations of aquatic organisms, particularly concerning environmental and **economic impacts** and genetic interactions with wild populations;
- Develop risk assessment protocols for future aquatic species stocking and introductions, with specific models and sub-routine assessments to consider **economic issues**, the potential environmental and **economic impacts** of diseases in wild aquatic organisms and ecosystems, genetic interactions with wild populations;
- Provide guidelines for environmentally sound practices for stock enhancement operations.

## **APPENDIX G**

### **Terms of Reference and Composition of the EIFAC Working Party (GT 1-5) on Fish Passage best Practices Convener: Mr M. Larinier (France)**

- Produce Best Practice Guides (publications) on upstream and downstream fish passage needs and facilities
- Define common methodologies and best practices for assessing fish pass efficiency
- Identify knowledge deficits, both for different species and geographic regions
- Disseminate information through new publications

The immediate priorities of the Working Party will be

- Elaborate a common terminology of fish passage facilities throughout Europe
- Define design criteria for different types of fish passes in relation to fish species and river zones
- Redefine the meaning of "natural fish passes"
- Address the aspects of downstream migration (best practice; R&D needs), particularly for eel

The members of this WP are P. Jäger and S. Schmutz (Austria), M. Ovidio (Belgium), N. Jepsen (Denmark), F. Travade (France), U. Dumont, R. Gebler and M. Redeker

(Germany), T. McCarty (Ireland), C. Comoglio, E. Pini Prato and M. Ferri (Italy), E. Winter (Netherlands), T. Naesje (Norway), M. Jelonek (Poland), J. Bochechas (Portugal), D.S. Pavlov and V. Mikheev (Russia), A. Peter (Switzerland), G. Armstrong (UK). For specific topics, sub-groups can be formed inviting a limited number of the above-mentioned members.

## Annexe 2: Groupe de travail Ad hoc « relations entre les transferts de poissons et leur santé »

### Commentaires de Jean-Pierre Proteau Juillet 2007.

Depuis la session de Mondsee, pas mal de choses ont été réalisées dans ce domaine

Publication le 24 novembre 2006 de la Directive Européenne 2006/88/CE (mesures visant à prévenir la propagation des maladies des poissons d'élevage au cours des échanges intra et extra Union Européenne.

Plusieurs projets européens se sont déroulés au cours de cette période, relatifs à la santé des poissons sauvages ou d'élevages :

DIPnet (Diseases Interactions and Pathogen exchange between farmed and wild aquatic animal populations – a European Network)

PANDA (Permanent Advisory Network for Diseases in Aquaculture)

EPIZONE (Network of Excellence for Epizootic Disease Diagnosis and Control)

Ces réseaux ne sont pas indépendants et sont même complémentaires.

### Propositions pour le GT

1. Etendre le champ couvert par le GT aux échanges de pathogènes entre les poissons du milieu naturel et d'élevage et aux questions relatives au bien-être animal
2. Les termes de références du GT devraient prendre en compte la Directive Européenne 2006/88/CE
3. Participation de la CECPI au second colloque annuel du réseau Panda en tant qu'organisation spécifique pour les questions de pêche et d'aquaculture

Gérard Castelnaud a également suggéré que la CECPI établisse des contacts afin d'assurer :

1. La durabilité des travaux des réseaux DIPNET et PANDA (contacter les coordinateurs scientifiques)
2. La possibilité d'accéder aux informations issues des travaux de ces réseaux DIPNET et PANDA
3. l'accès aux forums DIPNET et PANDA

A ce jour, 6/7/2007, pas de réponse aux propositions.

Gérard Castelnaud contactera prochainement Laszlo Varadi pour savoir la suite donnée à ses propositions (réanimation du GT)

Annexe 3 : Groupe de travail ad hoc sur la manutention des poissons dans les pêcheries et les établissements aquacoles  
(Coordonnateur: R. Rösch).

Etablissement, mandat, déclaration sur la position de la CECPI.

**1) Etablissement du GT en 2002.**

Source of reference: FAO. 2002. Report of the twenty-second session of the European Inland Fisheries Advisory Commission. Windermere, United Kingdom, 12-19 June 2002.

FAO Fisheries Report. No. 681. Rome, FAO. 2002. 42p.

**GT Handling of Fishes in Fisheries and Aquaculture**

59. EIFAC decided to establish an Ad hoc Working Party on Handling of Fishes in Fisheries and Aquaculture with the following **terms of reference**:

- compilation of the basic scientific knowledge on the effects of handling of fishes in fisheries and aquaculture (fishery methods, harvest, holding and rearing, use of anaesthetics, slaughter);
- compilation of the current practice of handling of fishes in fisheries and aquaculture, including training programmes, and collation of existing codes of practice and guidance in EIFAC member countries and relevant information from other countries;
- listing of the current and proposed legislation and regulation on handling in fisheries and aquaculture and in experimental settings in EIFAC member countries (including EU regulations);
- identification of the relevant Web sites and other sources for information on welfare of fishes and handling of fishes and other relevant topics;
- distribution of information about the discussion on welfare of fishes in EIFAC member countries.

60. The Ad hoc Working Party should link its activities to those of relevant organizations such as the Fish Health Commission of the Federation of European Aquaculture Producers (FEAP). The Ad hoc Working Party should synthesize current information in a document on the basis of which EIFAC can consider whether it is useful to develop codes of practice on handling of fishes in fisheries and aquaculture, which can be used for regulation of practice in the EIFAC member countries.

**61. Mr A.J.P. Raat (Netherlands) offered to convene the Ad hoc Working Party.**

**2) Décision de déclaration sur la position de la CECPI.**

Source of reference: FAO. Report of the **twenty-third session** of the European Inland Fisheries Advisory Commission. Wierzba, Poland, 26 May-2 June **2004**. *FAO Fisheries Report*. No. 771. Rome, FAO.2005.43p.

## **Ad Hoc Working Party on Handling of Fishes in Fisheries and Aquaculture (Convener: A.J.P. Raat)**

49. The report of the March 2004 **workshop meeting of the Ad Hoc Working Party** in Utrecht (The Netherlands) was presented to the Twenty-third Session. This document identifies the ingredients for **a future position statement of EIFAC** on handling of fishes. The document further identifies issues of relevance for Working Parties of the EIFAC Sub-Commissions. The Sub-Commission noted the activities of the Council of Europe on handling and welfare of fish. It agreed that Mr V. Hilge will contact **Mr R. Rösch** to determine whether he would be willing to act as **liaison person between EIFAC and the relevant Council of Europe expert group**.

50. The Sub-Commission decided that a **document for an EIFAC position statement** on handling of fishes will be prepared during the intersession.

### **3) Confirmation de déclaration sur la position de la CECPI et coordination par R. Rösch**

Source of reference:FAO. Report of the twenty-fourth session of the European Inland Fisheries Advisory Commission. Mondsee, Austria, 14–21 June 2006. *FAO Fisheries Report*. No. 821. Rome, FAO. 2007. 45p.

## **Ad Hoc Working Party on the Handling of Fishes in Fisheries and Aquaculture (Outgoing Convener: A.J.P. Raat)**

3. Mr Raat retired and the position of the WP convener became vacant. The report of this Working Party has been finalized and will be published as an EIFAC Occasional Paper.

4. The Sub-Commission recalled the significance of fish welfare issues in commercial and recreational fisheries and aquaculture and **confirmed its decision of 2004 that a draft EIFAC position statement on handling of fishes be prepared for consideration by the Commission**.

5. Several delegates agreed to search for experts who would be competent and willing to take over convenership for the WP and who would start work on the formulation of the EIFAC position statement. The Chairperson will liaise with interested delegates and experts to ensure follow-up on the envisaged task.

### **Liaison Group with Council of Europe (Liaison: R. Rösch)**

6. The Sub-Commission welcomed Mr Rösch's report on activities by the Council of Europe, in particular the "Standing Committee of the European convention for the protection of animals kept for farming purposes". **The Sub-Commission decided that this Liaison Group should join the WP on Handling of Fish in Fisheries and Aquaculture**.

**Annexe 4: proposition d'un projet sur la consolidation de la CECPI par les Pays-Bas (Annexe G du Report of the twenty-fifth session of the European Inland Fisheries Advisory Commission. Antalya, Turkey, 21-28 May 2008 *FAO Fisheries and Aquaculture Report*. No. 871. Rome, FAO. 2008. 36p, version électronique).**

**Indicative outline for a project on the review of functioning and organizational strengthening of EIFAC**

The twenty-second session of EIFAC recommended the establishment of a working group that had as task to review the role and functioning of EIFAC. However, not many of the recommendations of this working group have been implemented, and some of those being implemented are not resulting in the outcomes expected in terms of increasing efficiency and effectiveness of EIFAC as Regional Fishery Body. Given the continuing decline in feedback EIFAC receives from its Member States, the need for major restructuring of EIFAC in terms of its role and functioning is more urgent than ever.

Therefore, The Netherlands, as EIFAC member, proposes that the twenty-fifth session of EIFAC endorses that serious and immediate action will be taken by the EIFAC Chairperson and Executive Committee towards reversing the trend. It is suggested that first an organizational analysis will be made, followed by clear and comprehensive recommendations to the twenty-sixth session.

The Netherlands proposed that a small project is implemented, which would include the engagement of a consultant to assist with the assessment of the role and functioning of EIFAC, and to develop a number of possible alternatives for improved performance. The consultant will also assist with organizing a workshop.

The draft **Terms of Reference for the consultant**, could be the following:

Under the overall supervision of the EIFAC Chairperson and in close collaboration with the EIFAC Executive Committee members, EIFAC Secretariat and the EIFAC National Correspondents, the institutional development and organizational strengthening (ID/OS) expert will carry out the following tasks:

- Review earlier Assessments of the role and functioning of EIFAC, including EIFAC reports and background papers.
- Carry out an analysis and a diagnosis of EIFAC's role and functioning, preferably using the Integrated Organization Model (IOM) and Strategic Orientation Logical Framework approach. This should include discussions with the EIFAC Chairperson, the ExCom, the EIFAC Members and the wider EIFAC secretariat at FAO, and also include the review of the organizational structure and mandate of EIFAC, the role of Members, the EIFAC Secretariat, the ExCom, and National Correspondents, as well as an analysis of financial aspects.
- Collect and analyse information on the role, structure, mandate and functioning of other regional fisheries bodies and networks and list the pros and cons of the various organizational structures.
- Prepare a draft paper in which a clear and independent diagnosis is given on the current organizational situation of EIFAC and provide it as guidance document to a workshop, hosted by the Netherlands in March 2009
- Assist in the organization and facilitation of the workshop on Strengthening the Role and Functioning of EIFAC, hosted by the Netherlands, as expert and incorporate the outcomes in a draft technical report of the workshop.
- Finalize, in close consultation with the EIFAC Chairperson, project leader and EIFAC secretariat, the technical report of the workshop, presenting the findings, results, conclusions and recommendations of the workshop for the ExCom meeting in May

2009 (following FAO/EIFAC standards, format and layout). The report will be forwarded to the EIFAC Chairperson and EIFAC Secretary within three weeks after the workshop has taken place.

The total number of working days for the consultant would be 17 working days, which will include seven days for travel and discussions/meetings in Brussels and Rome and participation in the two day workshop in the Netherlands. It is advised that the work starts in early 2009 and be completed by 31 March 2009.

### **Budget**

The budget required for the complete project (including the work of the consultant and the organization of the workshop would add up to 25 000 Euro.

Of this 25 000 Euro, the Netherlands offers to host the workshop, valued at 5000 Euro.

### **Request to the twenty-fifth session**

The delegation of the Netherlands requests the other delegations to the twenty-fifth EIFAC session to:

1. Review, modify as appropriate and endorse the Terms of Reference for the independent expert on Institutional Development and Organizational Strengthening (ID/OS) of EIFAC.
2. Identify a team-leader for this small project, which should be under the supervision of the EIFAC chairperson.
3. Come forward with financial contributions to this small project. It would be appreciated that four EIFAC member countries would each support this "key" project for the future of EIFAC with 5 000 Euro each (contributions to be finalized before 1 September 2008).

Annexe 5: Introduction à une analyse du fonctionnement de la CECPI  
(Annexe H du Report of the twenty-fifth session of the European  
Inland Fisheries Advisory Commission. Antalya, Turkey, 21-28 May  
2008 *FAO Fisheries and Aquaculture Report*. No. 871. Rome, FAO.  
2008. 36p, version électronique).

Introduction to an analysis of the functioning of EIFAC through Working Parties  
and Symposia and proposals for the redirection of the Commission.  
G. Castelnaud, Chairperson of Sub-Commission III

## 1- Les groupes de Travail (GT) et les Symposiums

**1.1- Les GT sont les outils majeurs de production des résultats de la CECPI**  
et ils doivent remplir un certain nombre de conditions (critères), suivre des règles de  
fonctionnement (cahier des charges):

- définition du sujet, des objectifs, du mandat (ToR) avec actualisation périodique et  
durée du mandat;
- pertinence et originalité du sujet, assurance de son utilité, cohérence avec la  
thématique de la CECPI;
- non redondance avec d'autres GT extérieurs;
- Participants identifiés, regroupant l'essentiel des spécialistes du sujet (composition  
et représentativité);
- échanges et réunions périodiques des membres.
- *Finances, estimation du budget*

**1.2- Les GT sont sous la responsabilité d'un coordonnateur mais aussi d'une  
Sous-Commission (Président, Vice-Président, Rapporteur) qui doit jouer son  
rôle de pilotage et de suivi; or ce rôle reste mineur. L'Excom comme les  
Délégations avalisent simplement les résultats lors des Sessions ; or les GT  
doivent être soumis à vérification et évaluation:**

- par rapport au cahier des charges;
- par rapport aux questions scientifiques et techniques qui se posent;
- par rapport aux résultats et aux impacts;
- Evaluation, mise aux normes des GT existants et déjà en fonctionnement;
- , sélection des GT nouveaux et application du cahier des charges.

**1.3- Les Symposiums sont le moyen, pour la communauté scientifique et  
technique (spécificité de la CECPI), de présenter les derniers résultats sur un  
sujet identifié par la CECPI et d'en tirer des recommandations.** Ils exigent de la  
prospective, de la réflexion sur le choix et la présentation du sujet. Comme pour les  
GT, ils doivent :

- s'inscrire dans la thématique de la CECPI, répondre aux questions scientifiques et  
techniques qui se posent mais aussi répondre aux demandes des praticiens;
- Ne pas être trop ambitieux, bien délimités et ciblés;
- sélectionner et classer les contributions et structurer les sessions;

- analyser les résultats et les enseignements, les lacunes, les problèmes soulevés;
- Faire des recommandations en matière de stratégie, méthodes, mesures techniques...

**1.4- Les GT et Symposiums doivent toucher la communauté scientifique et technique mais aussi les praticiens et permettre l'accès et la diffusion des informations pertinentes et originales de la CECPI à partir des bilans, états des lieux, guides, recommandations...**

**1.5- Les GT et Symposiums doivent aussi permettre la collecte et la remontée de l'information sur la base de fiches d'enquête, de rapports statistiques annuels...** Cela nécessite de mettre au point des **cadres d'enregistrement standardisés**, d'IDENTIFIER des **personnes ressources**, de créer un réseau bien plus large que celui des correspondants nationaux, d'établir des liens de terrain, de cartographier les sites de pêche et d'aquaculture et de les croiser avec les contacts.

## **2- La CECPI**

**2.1- La CECPI doit être LA REFERENCE pour les pêches et l'aquaculture dans les eaux intérieures européennes et le traduire dans ses messages et ses productions afin d'accroître sa notoriété et sa crédibilité.**

**2.2- La CECPI doit créer un lien organique avec la CE afin de rendre plus opérationnelles ses recommandations.**

**2.3- Les activités de pêche et d'aquaculture doivent être utilisées comme révélateur de la qualité écologique des eaux intérieures, à côté de leur fonction vivrière, ludique, sociale, économique.**

**2.4- La CECPI doit disposer, à côté des travaux sur des sujets porteurs et novateurs, d'un outil de visualisation et de diagnostic fiable sur l'état et les tendances des pêches, de l'aquaculture et des milieux aquatiques intérieurs.**

Dans beaucoup d'hydrosystèmes, la surveillance (monitoring), les données de base de biologie des pêches, de pressions et de socio-économie sont déficients. Comment dès lors aborder valablement les interactions (ce symposium) proposer des modèles de fonctionnement, faire de la gestion intégrée? Ces travaux peuvent être menés de façon localisée. Mais il faut aussi au niveau global des pays Européens, obtenir ces données de base de façon exhaustive, réaliste, comparable par secteur (bassins) :

- à partir d'INDICATEURS biologiques et socio-économiques que la CECPI ne possède pas et qu'il s'agit de définir en s'inspirant par exemple du projet Européen Indicang I (2004-2008);
- à partir de la mise en place de ces indicateurs, conduisant à des bilans, des états des lieux géo-référencés;
- à partir de cadres de recueil de données standardisés en s'inspirant des rapports du GT mixte anguilles avec description et évaluation des méthodes de suivi locales et niveaux d'incertitudes associés ;
- à partir du réseau de personnes ressources;
- à partir de GT, de sessions et symposiums extraordinaires.

### 3- Synthèse des propositions pour la CECPI

- conduire une analyse et une évaluation des composantes de la CECPI, sous-commissions et GT, GL (prendre exemple sur le fonctionnement du GT mixte CECPI/ CIEM sur les anguilles);
- mettre en place des normes de fonctionnement, obtenir un plus fort **intérêt** des pays membres, de leurs représentants et de la communauté scientifique;
- opérer un certain **resserrement et une réorganisation** des activités avant un éventuel **redéploiement** ultérieur conduisant à plus de lisibilité et **d'attractivité**;
- promouvoir un nécessaire **rajeunissement et féminisation** du pool des représentants de l'ExCom...

*- décider dès cette session d'utiliser des règles de choix, de fonctionnement, d'évaluation et de décision pour les GT nouveaux et les GT en activité, définir et codifier ces règles (cahier des charges) avant la prochaine réunion de l'Excom afin qu'elle les valide et les applique lors de la prochaine Session;*

*- donner la place au débat lors des Sessions et des réunions de l'Excom afin de faire un travail collectif de structuration, précision et validation des travaux de la CECPI pour accroître la lisibilité, la notoriété, l'efficacité et l'utilité de la CECPI.*

## **2 - Les travaux réalisés au titre de Président de la sous-commission III, Protection des ressources aquatiques et membre du Comité Exécutif**

### **2.1 Travaux de la sous-commission III**

03 march 2008; Castelnaud  
07 March 08. revised UB

<b>EUROPEAN INLAND FISHERIES ADVISORY COMMISSION</b>	
<b>TWENTY- FIFTH SESSION</b>	
<b>Antalya, Turkey, 21 – 28 May 2008</b>	
<b>PROGRESS</b>	<b>REPORT</b>
<b>SUB-COMMISSION III – Protection of the Aquatic Resources</b>	

**Chairperson:** G Castelnaud (France)  
**Vice-Chairperson:** Mrs E. Ciccotti (Italy),  
**Rapporteur:** C. Popa (Romania),  
**Technical Secretary:** U. Barg (FAO)

This Sub-Commission includes three *ad hoc* Working Parties. Activities and achievements of the Sub-Commission during the intersessional period are summarized as follows:

#### **1-Ad Hoc Working Party on the Methodologies for Rehabilitation of Lakes and Reservoirs (Convener: H. Lehtonen)**

A final draft of the manual on Rehabilitation of Lakes and Reservoirs for Fish by H. Lehtonen, I.G. Cowx and R. Müller, is available and has been circulated to experts for feedback. The text still requires some figures and photos. Mr Jagsch offered to provide photographs as appropriate. Blackwell Publishing is willing to publish the document. It is recommended this WP be discontinued as confirmed by the Meeting of the EIFAC Executive Committee in 2007.

#### **2-Ad Hoc Working Party on the Handling of Fishes in Fisheries and Aquaculture ( Convener: R. Rösch)**

The Convener, Mr Rösch, has gathered a core group of seven persons in order to produce a draft EIFAC position statement, as requested by the 24<sup>th</sup> Session of the Commission. The WP has delivered end of February the second draft for the EIFAC position statement on "welfare of fishes in freshwater aquaculture" (as provided in Annex I). The Convenor emphasizes that a position statement should be short and precise, not going into detail, but only summarizing the relevant fields. The WP is inviting suggestions from EIFAC on the presentation and contents of such a position statement, based on which the document could be further developed. If agreeable, the WP would also begin with drafting a similar statement for inland capture fisheries. This field is even more "delicate", but it is necessary to cover it.

## **DRAFT of EIFAC position statement on Welfare of Fishes in Freshwater Aquaculture 29 February 2008**

The twenty-fourth Session of EIFAC in 2006 recalled the significance of fish welfare issues in commercial and recreational fisheries and aquaculture and confirmed its decision of 2004 that a draft EIFAC position statement on handling of fishes be prepared for consideration by the Commission. Mr R Roesch, the new Convenor of the EIFAC ad-hoc Working Party on "Handling of fishes in Fisheries and Aquaculture" gathered a group of experts to prepare a draft EIFAC position statement, with particular emphasis and focus on freshwater aquaculture. The following provides an initial draft for possible text of such a position statement, for consideration by EIFAC.

### **1. I. Preface**

A wide variety of fish species are reared in European freshwater aquaculture. The rearing systems extend from semi-natural ponds up to re-circulated systems with low water requirement.

Welfare and quality of cultured fish are closely linked, i.e. maintaining good welfare is in the farmer's own interests. Only healthy fish, reared under optimal conditions, show good food utilization and good growth. Such rearing techniques also influence final product quality.

Views on the welfare of fish vary widely, although anthropomorphic views must be avoided. It is common sense to take care of the fish in a responsible manner and to reduce stress as much as possible. However, Some level of stress is unavoidable and is a normal situation in the wild as well as in aquaculture.

Welfare should not be considered for single steps of production only, but for the whole life cycle of the animal as an holistic approach: from egg incubation until slaughter prior to marketing. Disturbances in early life stages may have long-term consequences for the fish.

Each species and each life stage has its own requirements. Among others, this concerns water quality (e.g. optimum, acceptable and safe ranges for temperature oxygen, etc.), rearing conditions (rearing devices, light, etc) and nutrition (food quality and quantity).

The aim of this position statement is to provide a general idea on welfare of fishes in freshwater aquaculture, not a compendium on the actual knowledge or research activities. Only general topics are addressed, which are valid for all species and all rearing systems used.

## **II. Welfare**

The following section is subdivided into rearing, responsibility of the stockman, and transport. A few suggestions for further research are included.

### **2. II.1. Rearing**

- the site of the rearing unit should be chosen according to the requirements of the respective species
- rearing units/equipment should have smooth surfaces i.e., no sharp edges, etc.
- if available or necessary, only use of strains of fish with low incidence of deformities, higher stress tolerance, etc.
- Each species/stage has its own requirements for water quality. Water quality parameters should be maintained at optimum levels for the respective species, i.e. not exceeding a maximum value (example: Ammonia, etc) or a minimum (example: oxygen content).
- fish density should be adjusted, such that the above mentioned water quality criteria are fulfilled.
- diets shall cover the requirements of the respective species and age/size. Here the responsibility of the feed industry is involved, as commercial are in common use and unbalanced food composition may compromise welfare. Special attention should be paid to the incorporation of plant sources as (partly) replacement of fish meal and fish oil.

- in technical rearing systems: redundant technique, with the most relevant water quality parameters under permanent control with effective alarm systems, in case of system failure emergency system(s) available
- disease free stock (Prevention or vaccination are preferable to treatment. This includes also careful documentation of the history of fish stocks (import, export, disease cases, treatments,..)
- Handling/grading of the fish only when necessary, for instance in order to avoid cannibalism or antagonistic behaviour
- ....

### **3. II.2. Responsibility of the stockman**

- well trained, skilled staff
- in technical systems redundant technique with alarm systems, fish under permanent control,
- feeding in a manner to enable all fish have even access to the diet provided, thus avoiding unnecessary competition for food and consequences such as uneven growth and unnecessary grading, etc
- management procedures (handling) reduced to a minimum,
- culture environment maintained so as to ensure minimal stress to the fish
- equipment (tanks, nets, etc) should not to harm the fish (no sharp edges, smooth surface, etc)
- close collaboration with veterinarians in order to monitor health status and to detect diseases at an early stage.....

.....

### **4. II.3. Transport**

- tanks constructed in order to minimize stress to the fish
- only healthy fish, previously fasted should be transported
- transport equipment should be maintained so as to ensure good water quality over the duration of the transport, changes in water quality parameters as little as possible

### **II.4. Killing for slaughter:**

- stunning before killing should be as effective and humane as possible
- .....

## 5. III. Suggestions for further research

In most cases it is extremely difficult to determine if welfare criteria as given above are fulfilled. Therefore it is necessary to develop **operational welfare indicators (OWI)**. OWI must be easy to be determined and easy to be used.

### 3- Ad Hoc Working Party on Prevention and Control of Bird Predation (Convener: P. Heinimaa)

During the 24<sup>th</sup> Session of the Commission Mr Petri Heinimaa became the new Convener. The Commission agreed with Mr Heinimaa that new TORs would be formulated and new experts identified.

The ad hoc Working Party on Prevention and Control of Bird Predation held a Workshop on an EIFAC Cormorant Management Plan in Bonn, Germany from 20 to 21 November 2007. The Workshop was held at the German Ministry of Food, Agriculture and Consumer Protection and attended by 29 persons from 13 EIFAC member states. The workshop report will be published online on the EIFAC home page, together with materials presented during the workshop.

The Workshop recognized that there are rising problems for fisheries and aquaculture due to the impact of a growing number of cormorants. Isolated actions to reduce the population size have failed. Therefore the initiative to start to work on a pan-European management plan is urgent.

The main conclusions of the workshop are:

- there is a need for urgent and coordinated action to manage the overabundant European cormorant population in order to reduce its impact on fish species conservation and to mitigate the losses caused to aquaculture pond owners, professional fishermen and anglers.
- as there is no other body currently overseeing pan-European cormorant management, the EIFAC should take the initiative to create and manage an EIFAC Cormorant Management Plan (ECMP) using all information from previous projects such as FRAP, INTERCAFE and others.
- the ECMP should include elements that can be extrapolated from the local to a pan-European level. A mechanism is needed for continued monitoring, evaluation and iterative adoption of the ECMP.

The workshop recommendations were stated as follows:

1. Coordinate the isolated national efforts by creating an EIFAC Cormorant Management Plan (ECMP), involving all relevant stakeholders.
2. Establish a central mechanism for coordinating, monitoring and evaluating actions on cormorants.
3. Reduce the reproductive success of the Great Cormorant population to achieve a reduced population size and distribution, still compatible with a favourable conservation status for the cormorants.
4. Explore the consequences of moving the cormorant to the status of Annex II, 2 of the EU Birds Directive (not protected species).

It was felt that the fine-tuning, coordination with stakeholders and implementation of the European or EIFAC Cormorant Management Plan can't be done by EIFAC, as it is an advisory organisation. It must be implemented by a body with legal power; the EU should be the best qualified body for the implementation work.

The Working Party suggests that EIFAC should immediately mandate a fisheries expert to explore all the national plans and the previous projects (FRAP, INTERCAFE etc.) and to prepare a concrete and short (not more than 10 pages) concept proposal of the Cormorant Management Plan (ECMP). The ECMP must include concrete actions to stabilize the population and a proposal to monitor the numbers of birds and to implement the actions. The proposal must be ready-to-use as a first draft of an EU-regulation. The above mandate should start immediately and be finished within 3 months.

#### **4- Ad Hoc Working Party on EU Water Framework Directive (WFD) (Convener: C. Argillier)**

The 24<sup>th</sup> Session of EIFAC had decided to create a new ad hoc Working Party in charge of the questions associated with the implementation of the WFD, as recommended by the 2006 Mondsee Symposium. The new Convenor, Christine Argillier (France, Cemagref) had agreed to prepare draft Terms of Reference for this Working Party and to identify possible experts to join it.

A set of draft Terms of Reference for this WP were developed in discussion with the officers of this Sub-commission, and are proposed as follows:

- Identification of the European fisheries legislation applied to the freshwater ecosystems (stocking, catches limitation...); consequences on the observed communities in terms of presence/absence of species and age structure of the dominant species populations at the European level.
- Compatibilities between WFD and fisheries legislation in the different European countries.
- Analyses of fish management practices (habitat modification, fish manipulations ...) as a function of water body types and the natural environment, in the member states involved in the implementation of the WFD; consequences on the fish community characteristics.
- Analyses of fishery activities as a potential indicator of the water body status and/or of the human pressure intensity. How to improve water body status by reducing or modifying fisheries?

Mrs Christine Argillier is negotiating funds with the French Ministry of Ecology to assist the activities of this WP and is planning to organise a first meeting in 2008, in order to identify the members according to the ToRs and to plan the future activities.

#### **Terms of Reference for a new EIFAC Working Party**

## in charge of the questions associated with the implementation of the European Water Framework Directive (EWFD)

---

### Considering that according to the EWFD:

- fish fauna is a key quality element of any given aquatic system (i.e. lake, river with their estuary and any others transitional water) valuable for their assessment and that fish-based assessment methods like indices, are under development for rivers, coastal waters and lakes at the European scale;
- “**high status or Reference Conditions** should reflect a state in the present or in the past corresponding to very low pressure, without the effects of major industrialisation, urbanisation and intensification of agriculture, and **with only very minor modification of physicochemistry, hydromorphology and biology**”;
- reference conditions provide a baseline against which to measure the effects of past and present activities. The ecological status varying from good through moderate and poor to bad, is defined regarding the deviation of the quality element from reference conditions ;
- fish and fisheries management practices, fish manipulations and lake restoration tools are widespread practices modifying the natural fish communities, but also, if correctly dealt with, can promote the maintenance of the quality, diversity and availability of living aquatic resources.

### The Terms of Reference of the Working Party are defined as follows:

- identification of the European fisheries legislation applied to the transitional and freshwater ecosystems (stocking, catches limitation...), with their consequences on the observed communities in terms of presence/absence of species, relative abundance and age structure of the dominant species populations at the European level;
- compatibilities between EWFD and fisheries legislation in the different European countries;
- evaluation of the impact of EWFD on the socio-economical dimensions of inland fisheries;
- analysis of fish management practices (habitat modification, fish manipulations ...) as a function of the water body types and the natural environment, in the member states involved in the implementation of the EWFD; including analysis of consequences on the fish community characteristics;
- analysis of fishery activities as a potential indicator of the water body status and/or of the human pressure intensity.

These ToR will be proposed for endorsement at the next session in Antalya. If they are endorsed, the Convener plan, after this session and before the end of the year:

- to continue to identify the members of this WP in connection with the information delivered to EIFAC delegates in Antalya and displayed by them in their countries;
- to hold a first meeting to organise the work of the WP, to analyse the representativity of the participants and the coverage of fields and countries in order to complete the WP in the future, to begin to discuss and explore the ToR, and to decide what can be covered and how.

## 2.2 - Analyse préliminaire du fonctionnement de la CECPI

Réalisée à partir du **RAPPORT FRANÇAIS AUX MINISTÈRES SUR LA XXV<sup>ème</sup> SESSION ET SYMPOSIUM DE LA CECPI**, (annexes citées voir rapport aux Ministères ci-dessus)

La délégation des Pays-Bas a proposé que **la CECPI initie un projet pour analyser son fonctionnement** et utilise les services d'un consultant, choisi *en consultation* avec le secrétariat de la CECPI, pour formuler une proposition concernant les améliorations à long terme. Il a présenté **un canevas du projet incluant un mandat pour le consultant (Annexe 4)**. En tant que Président de la Sous-Commission III, j'ai souligné le statut unique de la CECPI ainsi que son champ d'action dans le contexte européen. J'ai ensuite présenté aux participants une analyse critique du rôle et du fonctionnement de la CECPI et j'ai fait **des propositions d'amélioration en soulignant qu'il importait de renforcer les rôles des groupes de travail, des Sous-Commissions et du Symposium (Annexe 5)**. Le Groupe de travail sur les anguilles a été cité comme un exemple à analyser lorsque l'on souhaite améliorer le fonctionnement des groupes de travail.

Les Pays-Bas ont proposé un appui financier (de 5 000 euros chacun), la Suisse et la Norvège ont proposé d'étudier également cette possibilité. Le Président a remercié les délégués pour leur offre et **encouragé d'autres pays à rechercher une assistance financière pour le projet**.

**Commentaires GC : Une analyse peut être menée dès à présent par les membres de l'Excom sensibilisés, intéressés, afin de préparer et faciliter l'analyse du fonctionnement de la CECPI et de mieux participer aux différentes étapes du projet. Sur la base des résultats de cette XXV<sup>ème</sup> session, rapportés dans ce CR, il est possible de concrétiser, de préciser, d'approfondir, un certain nombre de points que j'ai passé en revue dans mon exposé lors de la session d'Antalya.**

**En faisant référence au cœur de l'activité de la CECPI, à son identité, je n'imaginai pas que l'on en était encore là, à buter sur la définition des eaux intérieures, de leur champ géographique...Et pourtant cette question basique a émergé au cours des discussions lors de la session (dans le cadre du WP « Pêche illicite, non déclarée et non réglementée et braconnage » je crois). Cela ne facilite pas la visualisation de l'état des pêcheries et de l'aquaculture qui reste lacunaire et imprécise comme je l'ai indiqué.**

**On constate que très peu de GT déjà lancés fonctionnent correctement, avec un mandat cohérent, en suivant leurs mandats, avec des membres participant et des réunions spécifiques identifiés (premier essai de classement et appréciation ci-dessous préliminaire, personnel et révisable).**

WP	1.1	1.2	1.3	1.4	1.5	1.6	1.7	2.1	2.2	2.3	2.4	3.2	3.3	3.4	4.1	4.2	4.3	4.4	4.5	5.1
ToR available	x	x	x		x		x		x			x	x	x	x	x				x
ToR too wide, not treated		x	x																	
ToR unknown ?				x		x				x	x									
ToR in process								x												
ToR vs Sub-Commission			x												x			x	x	x
Socio economics aspects in ToR			x				x						x	x	x	x		x	x	
current correct functioning	x				x							x								
potentially correct functioning							x						x	x						
functioning to be improved		x	x	x											?	?				
Do not function well/is not a WP						x		x	x	x	x									x
members not clearly identified		x	x	x		x		x	x	x			x		x					x
Specific meetings not identified		x	x	x		x		x	x	x						x				x

Sur 20 GT et GL recensés, 17 sont actifs (11 à 42 + 51) et 3 en cours de lancement (43 à 45) dont un avec mandat et coordonnateur déterminés (43), un avec le statut de GL, un coordonnateur identifié et sans mandat déterminé (44), un avec un mandat déterminé mais conditionnel sur son lancement (45). Si l'on exclu les 3 GT/GL en cours de lancement, au bilan on a :

- 3 fonctionnent correctement: 11, 15, 32 ;
- 3 fonctionnent correctement potentiellement: 17, 33, 34;
- 3+2 fonctionnent correctement mais nécessité d'amélioration, révision : 12, 13, 14, (41 ?, 42 ?).
- 5+1 ne fonctionnent pas ou ne correspondent pas à un vrai GT d'une sous-commission: 16, 21, 22, 23, 24, (51 est hors sous-commissions).

Dans 10 sur 17 de ces GT, les membres et/ou les réunions spécifiques ne sont pas clairement identifiés. Deux de ces GT fonctionnent correctement mais on trouve un problème de cohérence de mandat avec les sous-commissions : 13 (aspects socio-économiques), 41 (bien-être animal). Beaucoup de GT ont prévu d'aborder dans leurs mandats les aspects socio-économiques 13, 17, 33, 34, (44, 45), à côté des GT 41 et 42 de la sous-commission IV qui en relèvent directement. Cela montre l'importance du « socio-économique » et pose le problème de la cohérence, de la délimitation des approches dans la réalité. Il y a nécessité de définir ce qui relève d'une approche basique de la socio-économie à laquelle se réfèrent généralement les GT pour lesquels il s'agit d'une tâche, d'un besoin parmi d'autres plus essentiels et ce qui relève d'une approche élaborée de sociologie et d'économie. Il y a nécessité de distinguer les indicateurs basiques de socio-économie (effectifs, productions, CA) des indicateurs élaborés de sociologie et d'économie qui nécessitent d'appliquer des méthodes propres à ces spécialités.

Une des tâches du mandat du GT 42 sur les aspects socio-économique dans les eaux intérieures est de formuler des directives méthodologiques d'enquête mais une des tâches prioritaires de la CECPI et certainement de la sous-commission IV est de définir le champ de ses investigations, les indicateurs et méthodes qu'elle retient dans ses approches au travers des GT pour la socio-économie comme pour la biologie des pêches intérieures. Lors de la présentation et de l'argumentation de justification du dernier symposium à Mondsee en 2006, la sous-commission IV avait indiqué que celui-ci lui permettrait de faire un bilan, une sorte de conclusion sur les approches socio-économiques de la pêche et de l'aquaculture intérieures. La disparité des

**contributions, le peu de travaux d'envergure sur l'économie et la sociologie présentés sont très loin de permettre de dresser un panorama de la situation socio-économique de ces activités, de constituer une base sur laquelle s'appuyer pour proposer des méthodes communes et mettre en place une stratégie de recherche-développement, en fait une aide à la gestion bio-socio-économique.**

## **2.3 – Colloque sur les interactions entre les objectifs sociaux, économiques et environnementaux des pêches commerciales et de loisir et de l'aquaculture dans les eaux intérieures**

Ce colloque comprenait plusieurs sessions de communications orales dont certaines se tenaient en parallèle : sessions sur les interactions écologiques, les interactions socio-économiques, sur la gouvernance ; un **questionnaire et une note d'aide à la discussion** ont précédé la tenue d'un groupe de travail pour chacun des trois thèmes à la suite de ces sessions.

**Commentaires GC : Le sujet était très ambitieux et trop vaste et comportait dans son titre une difficulté liée à une complexité peu abordée jusque-là, l'interaction, ce qui s'est révélé dans les présentations, dont très peu y faisaient référence au niveau des sujets, méthodes et résultats.** En effet, on manque déjà, en particulier dans les domaines de la sociologie et de l'économie des pêches, de l'identification et de l'étude des éléments et déterminants de base qui peuvent être en connexion, en interaction...quant à analyser, comprendre ces interactions et proposer des mesures, actions de gestion, de gouvernance...**il est symptomatique de constater dans le titre des sessions que les interactions sont traitées par thèmes séparés (écologie, socio-économie) et qu'il n'était pas prévu au niveau des groupes de travail finaux par exemple, la mise en relation de ces thèmes pour analyser leurs interactions**, c'est-à-dire comment le système fonctionne à partir de ses éléments constitutifs (thèmes) et de leurs interactions. De plus, aucune communication ou affiche ne traitait d'une véritable approche sociologique.

**Les conclusions et recommandations, qui auraient dû être issues de l'analyse et des résultats du matériel présenté lors du colloque, restent générales et manquent de spécificités et ce malgré la mise en place de groupes de travail prévus pour cela.**

**Le thème de ce colloque avait fait l'objet d'observations, de critiques lors de la 24<sup>ème</sup> session de Mondsee en 2006 et lors de la réunion de l'Excom en 2007 et celles-ci se sont avérées fondées.**

### **2.3 - SESSION DE LA CECPI**

#### **2.3.3.1- BIOLOGIE ET GESTION (SOUS-COMMISSION I)**

**2.3.1.1- Groupe de travail ad hoc mixte CECPI/CIEM sur les anguilles (Coordonnateur: R. Poole)**

**Commentaires GC : Le mandat est actualisé tous les ans, les participants sont recensés et comprennent des spécialistes de la majorité des pays, les réunions annuelles sont programmées.**

**2.3.1.2 - Groupe de travail ad hoc sur l'échantillonnage des poissons en eaux douces (Coordonnateur: P. Hickley)**

Le mandat révisé a été adopté lors de la 24<sup>ème</sup> session à Mondsee en 2006 (annexe E du rapport reprise ici en **Annexe 1**). Ce mandat est très large, il concerne en plus du suivi des poissons, le suivi de la pêche, les méthodologies liées à la DCE. Il devrait être recentré.

**Commentaires GC : Il n'y a pas d'information sur la composition (membres) du GT ; Des participations à des ateliers sont signalées mais il manque des précisions sur les éventuelles réunions, consultations spécifiques du GT.**

#### **2.3.1.3 - Groupe de travail ad hoc sur les introductions et les repeuplements (Coordonnateur: I. Cowx)**

La session a approuvé la participation de la CECPI à la conférence intitulée « Gestion des espèces exotiques aux fins du développement durable de l'aquaculture et des pêches » qui doit se tenir en novembre 2008. **Le coordonnateur représentera la CECPI à la conférence.**

Le mandat a été redéfini lors de la 24<sup>ème</sup> session à Mondsee en 2006 (Annexe F du rapport, reprise ici en Annexe 1).

**Commentaires GC : Ce mandat concerne les introductions et le repeuplement et met l'accent sur les aspects économiques. Le GT traite en fait principalement des introductions et de ce fait ne relève pas actuellement de la sous-commission IV comme pourrait le laisser supposer une partie de son mandat. Celui-ci devrait être recentré. Il n'y a pas d'information sur la composition (membres) du GT. Des participations à des projets et ateliers sont signalées mais il manque des précisions sur les éventuelles réunions, consultations spécifiques du GT.**

#### **2.3.1.4 - Groupe de travail ad hoc CECPI/CGPM sur la gestion des esturgeons (Coordonnateur: M. Chebanov)**

**Commentaires GC : Le mandat n'est pas indiqué ou du moins ne m'est pas connu. Il n'y a pas d'information sur la composition (membres) du GT ; Des participations à des réunions et ateliers sont signalées mais il manque des précisions sur les éventuelles réunions, consultations spécifiques du GT.**

#### **2.3.1.5 - Groupe de travail ad hoc sur les meilleures pratiques en matière de passage du poisson (Coordonnateur: M. Larinier)**

**Les liens importants entre ce Groupe de travail et celui sur les anguilles ont été reconnus. M. Larinier a donné sa démission pendant la période intersessions et a été remplacé par A.Zitek.**

**Commentaires GC : Le mandat a été défini lors de la 24<sup>ème</sup> session à Mondsee en 2006 (Annexe G du rapport, reprise ici en Annexe 1), la composition du GT énoncée et les réunions du GT précisées. Ce GT est un exemple de bonne procédure de mise en place et de mode de fonctionnement.**

#### **2.3.1.6 - Groupe de travail ad hoc sur la cartographie de la répartition des poissons et de la qualité de l'habitat aquatique (Coordonnateur: R. Fricke)**

Le coordonnateur ayant informé la session que certaines activités étaient programmées au titre du mandat précédemment convenu (**Commentaires GC : où et quand ? pas connu, à retrouver**), la session a décidé que le Groupe devrait poursuivre ses délibérations.

**Commentaires GC :** J'ai fait remarquer que le propos de ce GT était fondamental pour la CECPI et qu'il était lié au bilan, à la visualisation nécessaire des activités de pêche et d'aquaculture dans les eaux intérieures et aux investigations liées à la DCE et donc d'intérêt pour le GT DCE nouvellement créé.

Il manque des informations sur la composition (membres) du GT, sur les éventuelles réunions, consultations spécifiques du GT.

#### **2.3.1.7 - Groupe de travail ad hoc sur l'écrevisse (Coordonnateur: M. Pursiainen)**

La CECPI avait décidé de réactiver le GT sur l'écrevisse lors de la 24<sup>ème</sup> session à Mondsee en 2006. M. Markku Pursiainen (Finlande) assume les fonctions de coordonnateur du GT. Ce GT a tenu une réunion ad hoc à l'occasion de la 25<sup>ème</sup> session le 24 mai 2008 et son mandat a été examiné et approuvé pendant la session :

- 8) Suivre les modifications survenues dans la répartition des espèces afin de mieux protéger les espèces indigènes.
- 9) Collecter des **données relatives aux captures et à l'élevage** d'écrevisses dans les pays membres.
- 10) Faciliter la réalisation d'études sur l'écologie de l'écrevisse et les activités de régénération.
- 11) Déterminer **la valeur socioéconomique** (capture, transformation, commercialisation, etc.) de l'écrevisse provenant des eaux intérieures (environnement) ou de l'aquaculture.
- 12) Élaborer des directives pour une utilisation responsable des espèces d'écrevisses dans le cadre de l'aquaculture et des pêches dans les eaux intérieures et à l'appui de la conservation ou de la gestion durable des stocks d'espèces indigènes.
- 13) Améliorer les communications entre les parties prenantes et d'autres groupes d'intérêt concernant l'élevage de l'écrevisse, la gestion des stocks et la détection précoce et la maîtrise des maladies (peste, notamment).
- 14) Prendre les mesures qui s'imposent en fonction de l'évolution de la situation.

Le Coordonnateur a présenté un projet de plan d'activités jusqu'en 2012.

**Commentaires GC :** La participation française est assurée mais pourrait peut-être être renforcée ? **Ce GT est un exemple de bonne procédure de mise en place et de futur mode de fonctionnement.**

#### **2.3.2- AQUACULTURE (Sous-Commission II)**

##### **2.3.2.1 - Groupe de travail ad hoc sur le rapport entre les transferts de poisson et les aspects sanitaires (Coordonnateur: E. Hudson)**

**Aucun rapport du Coordonnateur n'a été reçu pendant la période inter-sessions.** Le Coordonnateur a confirmé qu'il était prêt à continuer à travailler dans le cadre d'un nouveau mandat. **Il a également été proposé de modifier le nom du GT en conséquence. M. Hudson sera invité à établir un nouveau mandat pour**

**le GT tenant compte de la nouvelle activité proposée. Il manque des informations sur la composition (membres) du GT, sur les éventuelles réunions, consultations spécifiques du GT.**

**Commentaires GC :** Ce GT pose manifestement un problème car lors de la réunion de l'Excom en 2007 (**Annexe 2**), il a été acté que le Vice-Président de la sous-commission II, J-P Proteau « had volunteered to assist Mr Váradi in his efforts to revitalize the WP. Mr Proteau **prepared a background study and compiled an information material on major projects**, networks and organisations in the field of aquatic animal health. Mr Váradi explained that Mr Proteau had raised various issues which would need to be clarified before the TOR of the WP could be finalised and specific actions are identified. Based on the comments and advice of the EXCOM meeting Mr Proteau would continue efforts aiming at the reactivation of the WP". (...). "Recognizing Mr Proteau's request for guidance, (...) **the ExCom agreed that :**

- **The field covered by the working party should be extended to the exchanges of pathogens between fish of the natural environment and farmed fish and to the issues raised by animal welfare.**
- **The terms of reference of this Working Party should be more specifically related to the content of the Directive 2006/88/CE.**

### **2.3.2.2 - Groupe de travail ad hoc sur la gestion des ressources hydriques en aquaculture (Coordonnateur: M. Verdegem)**

Le mandat du Groupe de travail ad hoc a été légèrement modifié avant d'être adopté par le Comité exécutif de la CECPI en mai 2007. La Sous-Commission a confirmé le mandat révisé, à savoir:

- 5) rassembler et examiner les informations disponibles sur l'utilisation d'eau douce en aquaculture, l'accent étant mis sur les interactions en présence d'utilisateurs multiples;
- 6) évaluer le degré d'intégration du développement aquacole dans les approches actuelles de la gestion des ressources hydriques, l'accent étant mis sur les conséquences d'une telle intégration pour la gestion de l'eau au niveau local;
- 7) sur la base des examens et évaluations susmentionnées, identifier les contraintes et les possibilités concernant l'intégration de l'aquaculture dans la gestion des ressources hydriques et prendre des mesures en conséquence;
- 8) formuler des recommandations et des directives concernant les activités futures du Groupe de travail.

**Il a été convenu que, puisque le GT s'occupait d'une question critique pour l'aquaculture dans les eaux intérieures, vu la concurrence croissante dont fait l'objet l'exploitation des ressources en eau douce, il devait absolument poursuivre ses travaux.**

**Commentaires GC :** Il manque des informations sur la composition (membres) du GT, sur les éventuelles réunions, consultations spécifiques du GT.

### **2.3.2.3 - Groupe de travail ad hoc sur les perspectives du marché des produits de la pisciculture européenne en eau douce (Coordonnateur: L. Váradi)**

Le GT ad hoc accorde la priorité à une participation active à divers colloques et conférences au niveau européen traitant de problèmes liés à la commercialisation du poisson.

**Commentaires GC : Il manque des informations sur la composition (membres) du GT, sur les éventuelles réunions, consultations spécifiques du GT.**

### **2.3.2.4 - Réseau de centres d'aquaculture en Europe centrale et orientale**

**Commentaires GC : Il ne s'agit pas d'un GT à proprement parler.**

**Structure et fonctions de la Sous-Commission de l'aquaculture :** Il a été convenu que la Sous-Commission devrait poursuivre ses travaux pendant la période inter-sessions qui commençait et que la structure et les fonctions de la Sous-Commission de l'aquaculture ainsi que celles des autres sous-commissions devraient être évaluées et, le cas échéant, modifiées. Ces questions seraient examinées au titre du point de l'ordre du jour de la session intitulé « Fonctionnement de la CECPI ».

## **2.3.3 - PROTECTION DES RESSOURCES AQUATIQUES (SOUS-COMMISSION III)**

### **2.3.3.1 - Groupe de travail ad hoc sur la manutention des poissons dans les pêcheries et les établissements aquacoles (Coordonnateur: R. Rösch)**

La Sous-Commission\* (\*La Commission, les pays membres plutôt) s'est félicitée du travail du Groupe, mais a estimé que son objectif devrait être de rédiger une déclaration de position courte et concise sur les questions liées au bien-être des poissons dans le cadre de l'aquaculture en eau douce et des pêches dans les eaux intérieures. Elle a reconnu qu'il n'était pas nécessaire d'établir des directives, mais a rappelé qu'**à ses sessions précédentes, elle avait déjà recommandé que soit formulée une déclaration de position de la CECPI (Annexe 3)**. Par conséquent celui-ci a été invité à revoir le présent projet en s'appuyant également sur le travail d'autres organisations, comme le Conseil de l'Europe, l'Agence européenne de sécurité sanitaire des aliments et l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE). La question du bien-être des poissons dans le cadre des pêches de capture dans les eaux intérieures devrait être examinée ultérieurement.

**Commentaires GC :** Il est à noter que la question du bien-être des poissons est abordée aussi dans le **GT sur les pêches de loisir de la sous-commission IV** et dans l'**article 9 du Code d'usages pour les pêches de loisir**. Il s'agira d'en tenir compte dans le présent GT de la sous-commission III et d'assurer la cohérence entre GT des deux sous-commissions.

Le mandat du GT est de produire une déclaration de position de la CECPI en matière de bien-être des poissons sans plus de détail ; il correspond à la décision de la 23<sup>ème</sup> session à Wierzba en 2004 qui a été confirmée lors de la 24<sup>ème</sup> session à Mondsee en 2006 sous la coordination de R. Rösch (**Annexe 3**). Sept personnes sont rassemblées autour du coordonnateur dont une scientifique française de l'Ifremer.

### 2.3.3.2 - Groupe de travail ad hoc sur la lutte contre les oiseaux prédateurs et la prévention des dégâts (Coordonnateur: P. Heinimaa)

La Sous-Commission est convenue que le Groupe de travail devrait poursuivre ses activités en mettant l'accent sur la suite à donner aux recommandations ci-dessus et a approuvé le mandat tel que proposé et indiqué ci-après:

- 8) Travailler sur le Plan de gestion européen des cormorans ;
- 9) Recueillir des informations auprès de différentes sources sur l'**abondance et la répartition** des cormorans dans les États membres ;
- 10) Évaluer l'interaction entre les cormorans et les différentes parties prenantes ;
- 11) Évaluer l'influence des cormorans sur les **conditions socioéconomiques des pêches et de l'aquaculture** ;
- 12) Recueillir des informations sur les mesures prises et les succès obtenus pour limiter le nombre de cormorans et leur influence sur les stocks de poisson, les pêches et l'aquaculture ;
- 13) Identifier d'éventuelles lacunes dans les connaissances, selon les régions géographiques ;
- 14) Diffuser des informations par l'intermédiaire de correspondants nationaux, du site web du Groupe de travail et de publications.

**Commentaires GC : Les membres du GT vont se déterminer à partir du groupe de participants à l'atelier de Bonn qui a permis de relancer le GT qui existait antérieurement.**

### 2.3.3.3 - Groupe de travail ad hoc sur la Directive cadre de l'UE sur l'eau (Coordonnatrice: C. Argillier)

J'ai présenté le projet de mandat pour ce GT:

- 1) Identification des législations sur la pêche en Europe concernant les écosystèmes d'eau douce et de transition (repeuplement, limitation des captures) avec leurs conséquences sur les communautés de poissons observées, en terme de présence/ absence des espèces, d'abondance relative et de structure en âge des populations d'espèces dominantes à l'échelle européenne ;
- 6) Évaluation des compatibilités entre la Directive-cadre sur l'eau et les lois régissant les pêches dans les pays européens ;
- 7) **Analyse des pratiques de gestion des poissons** (modification de l'habitat, manutention du poisson) en fonction du type d'hydrosystème et de l'environnement naturel dans les États membres participant à la mise en œuvre de la Directive-cadre sur l'eau, incluant l'analyse des conséquences sur les caractéristiques des communautés de poissons ;
- 8) **Analyse des activités de pêche comme indicateur potentiel de l'état des hydrosystèmes et/ou de l'intensité de la pression anthropique** ;

- 9) Évaluation de l'impact de la Directive cadre sur l'eau sur les **dimensions socioéconomiques des pêches dans les eaux intérieures**.

La Sous-Commission a approuvé le mandat ci-dessus, étant entendu que le GT **procéderait pour commencer à un examen exhaustif des activités en cours dans son domaine et des publications pertinentes. La Coordinnatrice prévoit de continuer d'identifier la composition du GT et de tenir une première réunion pour organiser ses travaux avant la fin de l'année 2008.**

## 2.3.4 - QUESTIONS ÉCONOMIQUES ET SOCIALES (SOUS-COMMISSION IV)

### 2.3.4.1 - Groupe de travail ad hoc sur les pêches de loisir (Coordonnateur: R. Arlinghaus)

Le mandat du Groupe de travail tel qu'adopté par le Comité exécutif de la CECPI en mai 2007 est le suivant:

- 1) Élaborer un Code de bonnes pratiques Européen pour la pêche de loisirs jusqu'à fin 2007 en collaboration avec diverses ONG et les principales parties prenantes ;
- 2) Suivre les principaux travaux de recherche en cours dans le monde concernant **les aspects sociaux, économiques et environnementaux ayant une incidence sur les pêches de loisirs** et la gestion de celles-ci ;
- 3) **Collaborer étroitement avec le Groupe de travail sur les aspects socio-économiques des pêches dans les eaux intérieures, en vue d'élaborer des directives méthodologiques pour la réalisation d'enquêtes sur les pêches de loisirs. Ce Groupe de travail concentrera ses activités sur les approches socio-psychologiques permettant de mesurer divers aspects fondamentaux, tels que les motivations, les choix de consommation et les contraintes rencontrées par les pêcheurs de loisirs et autres aspects ;**
- 4) Étudier les possibilités de financement d'une étude paneuropéenne sur **l'importance socioéconomique des pêches de loisirs** ou autres efforts à l'échelle européenne.

Concernant la tâche 2, le GT a continué à suivre les principaux travaux de recherche menés sur les pêches de loisir. Un certain nombre de documents ou de chapitres d'ouvrages sur les pêches de loisir ont été publiés par des membres du Groupe, notamment un document de fonds sur le **bien-être des poissons**. Le Coordonnateur a été invité à faire un exposé liminaire à la prochaine Conférence mondiale sur les pêches, qui se tiendra au Japon, sur le thème du **bien-être du poisson** et des pêches de loisir. Les tâches 3 et 4 n'ont pas avancé.

**Commentaires GC :** Ce Code d'usages pour les pêches de loisir est très consistant et certainement très utile pour encadrer l'activité de pêche de loisir dans sa pratique, ses implications écologiques et ses dimensions socio-économiques. Il faut remarquer

cependant que les objectifs et le contenu sont basés sur des recommandations qui concernent les meilleures pratiques, les principes de gestion pour une pêche de loisir responsable, la promotion d'échanges de connaissance, de coopération, de compréhension de l'importance socio-économique de l'activité, de promotion de la recherche. **Il ne s'agit pas d'objectifs de gestion et de recherche, pas de programme hiérarchisé des besoins de connaissances, lacunes à combler pour cadrer, évaluer, améliorer, promouvoir l'activité dans son environnement écologique et sociétal.** Le document part du constat que « les pêches de loisir constituent l'exploitation dominante, voire la seule, de nombreux stocks de poissons d'eau douce dans la région de la CECPI ». Indépendamment de l'objet principal du document et de son contenu dont l'intérêt n'est pas discuté, je m'interroge sur le bien fondé de cette assertion et il me paraît utile et important qu'elle soit étayée par des chiffres comparatifs (avec la pêche professionnelle et de subsistance) globaux et détaillés par pays au moins. Ne serait-ce que pour savoir à quoi s'en tenir au niveau de la CECPI sur ce sujet des types de pêche en présence dans les eaux intérieures, concernant les efforts de pêche, les productions par catégories d'espèces, leur importance et leur incidence socio-économique.

**Commentaires GC : L'élaboration du Code des usages s'est appuyé sur un atelier, beaucoup de consultations, mais il reste un manque de précisions sur la composition du GT et sur ses réunions spécifiques.**

#### **2.3.4.2 - Groupe de travail ad hoc sur les aspects socioéconomiques des pêches dans les eaux intérieures (Coordonnateur: M. Sipponen)**

Le mandat du Groupe de travail a été mis à jour à la vingt-quatrième session de la CECPI, à Mondsee, mais a ensuite été modifié de façon à inclure les pêches commerciales dans les eaux intérieures. La Commission a approuvé le mandat suivant:

- 1) Formuler des directives méthodologiques en vue de la réalisation d'**enquêtes sociales et économiques sur les pêches de loisir et les pêches commerciales**\* (\*rajouté lors de la session) dans les eaux intérieures en collaboration avec le Groupe de travail sur les pêches de loisir;
- 2) Préparer un rapport sur la signification des droits de propriété privée sur les *alternatives dans* la gestion des pêches commerciales dans les eaux intérieures d'ici avril 2008.

En ce qui concerne la première tâche, un projet de directives méthodologiques relatives aux enquêtes socio-économiques sur les pêches de loisir a été établi par le Coordonnateur en collaboration avec trois autres spécialistes. **Il n'y a pas eu d'apport de l'autre GT sur les pêches de loisir.** La Commission a été informée que le projet définitif paraîtrait avant la fin novembre 2008 et serait présenté lors d'un atelier d'experts\* (**Commentaires GC** : lequel ? lien avec le GT lui-même ? Pas clair). La Commission a été informée également que le débat sur le projet définitif et la mise au point définitive des directives aurait lieu lors d'un atelier d'experts organisé par le Centre pour l'emploi et le développement économique en Finlande centrale, à Helsinki en janvier 2009.

La Commission a recommandé que l'atelier porte à la fois sur **les pêches commerciales** dans les eaux intérieures et sur les pêches de loisir afin d'être le plus utile possible.

Pour ce qui est de la seconde tâche confiée au GT, en l'absence de progrès réels, la Commission encourage le Coordonnateur à poursuivre ses efforts.

**Commentaires GC : Les participants au GT sont identifiés mais il y a un manque de précisions sur les réunions spécifiques du GT.**

#### **2.3.4.3 - Autres groupes de travail proposés dans le cadre de la sous-commission IV**

Le Comité Exécutif devra déterminer dans quelle sous-commission seront placés les 3 nouveaux GT/GL proposés ci-après : « Pêche illicite, non déclarée et non réglementée et braconnage », « Approche écosystémique de la gestion des pêches », « Changement climatique », le contenu et la faisabilité du troisième étant mis à l'étude.

##### **2.3.4.3.1 - Pêche illicite, non déclarée et non réglementée et braconnage**

La session a examiné le projet de mandat du groupe de liaison sur la pêche illicite, non déclarée et non réglementée. Il a été recommandé de promouvoir le groupe de liaison au statut de groupe de travail, avec pour titre « Groupe de travail sur pêche illicite, non déclarée et non réglementée et sur le braconnage », compte tenu de la complexité reconnue du problème.

Le mandat approuvé par la Commission est le suivant:

- 5) **Identifier les critères applicables aux pêches illicites et au braconnage dans les eaux intérieures.**
- 6) **Recueillir des informations sur pêche illicite et le braconnage et prendre contact avec d'autres organisations concernant des questions propres à certaines espèces.**
- 7) **Faire rapport sur les méthodologies d'évaluation/d'estimation de la pêche illicite, y compris l'impact estimatif de cette activité.**
- 8) **Fournir des informations sur les mesures à prendre pour prévenir et sanctionner la pêche illicite et le braconnage.**

**M. Piotr Stachowiak assumera les fonctions de coordonnateur *par intérim*.**

##### **2.3.4.3.2- Approche écosystémique de la gestion des pêches**

Le colloque tenu à l'occasion de la vingt-cinquième session et d'autres activités de la CECPI/FAO ont mis en lumière la nécessité d'adopter des méthodes de gestion *holistique* des pêches et de l'aquaculture dans les eaux intérieures, autrement dit des approches intégrant les aspects écologiques et **socioéconomiques**.

Il est à noter que dans le document EIFAC/XXV/2008/6, deux publications de membres de la sous-commission IV sur ce sujet sont signalées. **Il est indiqué aussi que ce GT « contribuerait aux obligations nationales prévues pour la préparation de plans de gestion des bassins hydrographiques dans le cadre de la Directive-cadre sur l'eau ».**

**La Commission a recommandé la création d'un groupe de liaison à ce sujet. Le Président de la Sous-Commission IV a proposé d'assumer les fonctions de chargé de liaison.**

### 2.3.4.3.3 - Changement climatique

L'impact potentiel du changement climatique sur les pêches dans les eaux intérieures européennes suscite de graves préoccupations. Compte tenu de l'importance actuelle du problème, la Commission a recommandé la création d'un **groupe de travail transversal** doté du mandat suivant:

- 6) **Étudier la faisabilité et la viabilité d'un groupe de travail chargé d'étudier les effets du changement climatique sur les pêches et l'aquaculture dans les eaux intérieures pour la région de la CECPI et faire rapport à ce sujet à la prochaine réunion du Comité exécutif de la Commission.**
- 7) Examiner l'impact potentiel (sur le plan écologique, **social et économique**) du changement climatique sur le fonctionnement des eaux intérieures *permettant l'existence des* populations de poissons indigènes et introduites *et des pêches*, en s'appuyant sur les études disponibles et les initiatives et projets en cours tout en évitant les doubles emplois. Il conviendrait d'étudier, en particulier, l'impact des changements concernant l'hydrologie et la limnologie des cours d'eau et des lacs sur le cycle biologique des poissons, ainsi que sur *les changements dans* la prévalence et la répartition des animaux et plantes aquatiques.
- 8) Proposer des méthodes acceptables sur les plans écologique et **social** de gestion des impacts potentiels du changement climatique sur les pêches dans les eaux intérieures.
- 9) Élaborer une méthodologie permettant de distinguer l'impact du changement climatique d'autres facteurs très divers (dont les interactions entre la terre et l'eau) affectant les pêches et l'aquaculture dans les eaux intérieures ou l'environnement *aquatique* en général.
- 10) Donner des avis sur toutes ces questions à la vingt-sixième session de la Commission.

### 2.3.4.4 - Fonds européen pour la pêche

Le Président de la Sous-Commission IV ainsi que les coordonnateurs de ses GT et le Président de la Sous-Commission I ont été invités à intervenir à un atelier de la Commission européenne sur le thème « Le Fonds européen pour les pêches, la pêche dans les eaux intérieures et les méthodes de production aquacoles *permettant la mise en valeur de* l'environnement », tenu à Bucarest (Roumanie), du 27 au 29 juin 2007. L'atelier a examiné des questions liées aux pêches et à l'aquaculture dans les eaux intérieures européennes dans l'optique du financement possible de certaines activités par le Fonds européen pour les pêches.

**La Commission a demandé au Président d'écrire à la CE pour lui demander au nom de la CECPI des informations supplémentaires sur les conclusions de la réunion, proposer la collaboration de la CECPI *au suivi des activités issues de* la réunion de Bucarest (correspond à ma demande) et souligner l'importance des pêches de loisir dans la zone couverte par la CECPI.**

**Commentaires GC :** A la suite de la réunion du Fonds Européen sur la Pêche (FEP/EFF) concernant les pêches et l'aquaculture dans les eaux intérieures qui s'est tenue à Bucarest en Juin 2007 et à laquelle je n'ai pu participer, j'ai fait une lettre en Août 2007 à la Direction Générale de la Pêche et des Affaires Maritimes de la

Commission Européenne, **en me référant à la CECPI et au courrier que je venais d'envoyer à son Secrétaire sur l'intérêt et le fonctionnement de la CECPI.** La CE constatait bien dans la conclusion de la réunion FEP que la connaissance des pêches intérieures est incomplète et se proposait de reconsidérer les « Termes de références » d'une étude sur les pêches intérieures de l'Union Européenne qui serait lancée dans les mois à venir. J'ai fait valoir que la thématique de la pêche et de l'aquaculture dans les eaux intérieures d'Europe est le cœur de l'activité de **la CECPI et que sa capacité d'expertise et son mode de fonctionnement par Groupes de Travail Ad Hoc peuvent contribuer à cette exploration des pêches intérieures que la CE juge nécessaire.** N'ayant pas eu de réponse, je pense que la CECPI doit effectivement relancer plus officiellement la CE sur **la nécessaire liaison de la CE avec la CECPI pour asseoir une politique d'aide, de valorisation, de maintien ou de développement des ressources piscicoles et des pêches des eaux intérieures d'Europe.**

### 2.3.5 - AUTRES QUESTIONS

#### **GT sur « les rapports nationaux concernant les pêches et l'aquaculture »**

M. Çelebi (Turquie) a fait rapport sur les progrès accomplis par ce nouveau GT (**hors sous-commissions, à voir**). Il a mentionné que j'étais un des rares à avoir apporté une contribution à la question des rapports nationaux.

Les participants à la session ont approuvé comme suit le cadre de référence:

- Parachever la structure proposée des rapports nationaux d'ici octobre 2008 pour la distribuer aux membres du Comité exécutif et aux correspondants nationaux ;
- Aider les membres de la CECPI à mettre à jour leurs rapports nationaux ;
- Aider les pays membres de la CECPI qui n'étaient pas couverts par les rapports nationaux de 1993 établis par M. Dill ;
- Publier les résultats dans la collection « Documents occasionnels de la CECPI ».

Le GT a été invité à inclure une bibliographie de la littérature grise et à envisager de rédiger les **rapports par bassin versant**. La candidature de M. S. Yerli (Turquie) a été approuvée en tant que coordonnateur du Groupe de travail.

**Commentaires GC : dans un courrier du 02 Février 2007, j'expliquais que** "Such report has to be at the same time limited to the essential and enough precise and informative to know through the status and indicators of inland fisheries and aquaculture, the data available, their quality, the monitoring systems, their limits, the lacks...in order to have a first updated overview and to measure in the future, the changes, improvements, etc...". **Le travail de réflexion de ce GT est utile mais devrait être élargi et réorienté dans le cadre d'un outil de visualisation et de diagnostic fiable sur l'état et les tendances des pêches, de l'aquaculture et des milieux aquatiques intérieurs comme proposé en Annexe 5 par. 24.**

Cela pourrait se concrétiser dans la création de deux GT peut-être inter sous-commissions, un sur la sélection d'indicateurs, le bilan des données et méthodes de suivi des pêches et de l'aquaculture intérieure à visée biologique en liaison avec le dernier point des ToR du GT DCE, l'autre sur le même sujet mais à visée socio-économique.

### **3) L'état des participations aux groupes de travail et des autres dossiers traités.**

#### **3.1 - Groupe de travail ad hoc mixte CECPI/CIEM sur les anguilles (Coordonnateur: R. Poole)**

La participation de G Castelnaud a consisté à déterminer la délégation française en relation avec le Grisam et à la confection du rapport national pour la réunion du groupe à Leuven, Belgique

Briand C., Castelnaud G., L. Beaulaton, M. N. De Casamajor and P Lafaille, 2008. Report on the eel stock and fishery in France, 2007. *in* International Council for the Exploration of the Sea. Report of the 2008 session of the Joint EIFAC/ICES Working Group on Eels. Leuven, 3–9 September 2008. ICES CM 2008/ACOM:15. Copenhagen, ICES. 2008. Sous presse.

#### **Report on the eel stock and fishery in France, 2007**

##### **FR.A. Authors**

Cédric Briand

Institution d'Aménagement de la Vilaine  
56 130 La Roche Bernard-France  
[cedric.briand@lavitaine.com](mailto:cedric.briand@lavitaine.com)

Gérard Castelnaud

Cemagref  
50, avenue de Verdun  
33616 Cestas Cedex-France  
[gerard.castelnaud@cemagref.fr](mailto:gerard.castelnaud@cemagref.fr)

*Laurent Beaulaton*

ONEMA  
[Direction Scientifique et Technique](#)  
[16, avenue Louison Bobet](#)  
[94132 Fontenay sous bois Cedex](#)  
[laurent.beaulaton@onema.fr](mailto:laurent.beaulaton@onema.fr)

**Marie-Noelle de Casamajor**

CERECA/ADERA  
Technopôle Izarbel  
Maison du Parc  
64210 Bidart  
[marie.noelle.de.casamajor@ifremer.fr](mailto:marie.noelle.de.casamajor@ifremer.fr)

**Pascal Lafaille**

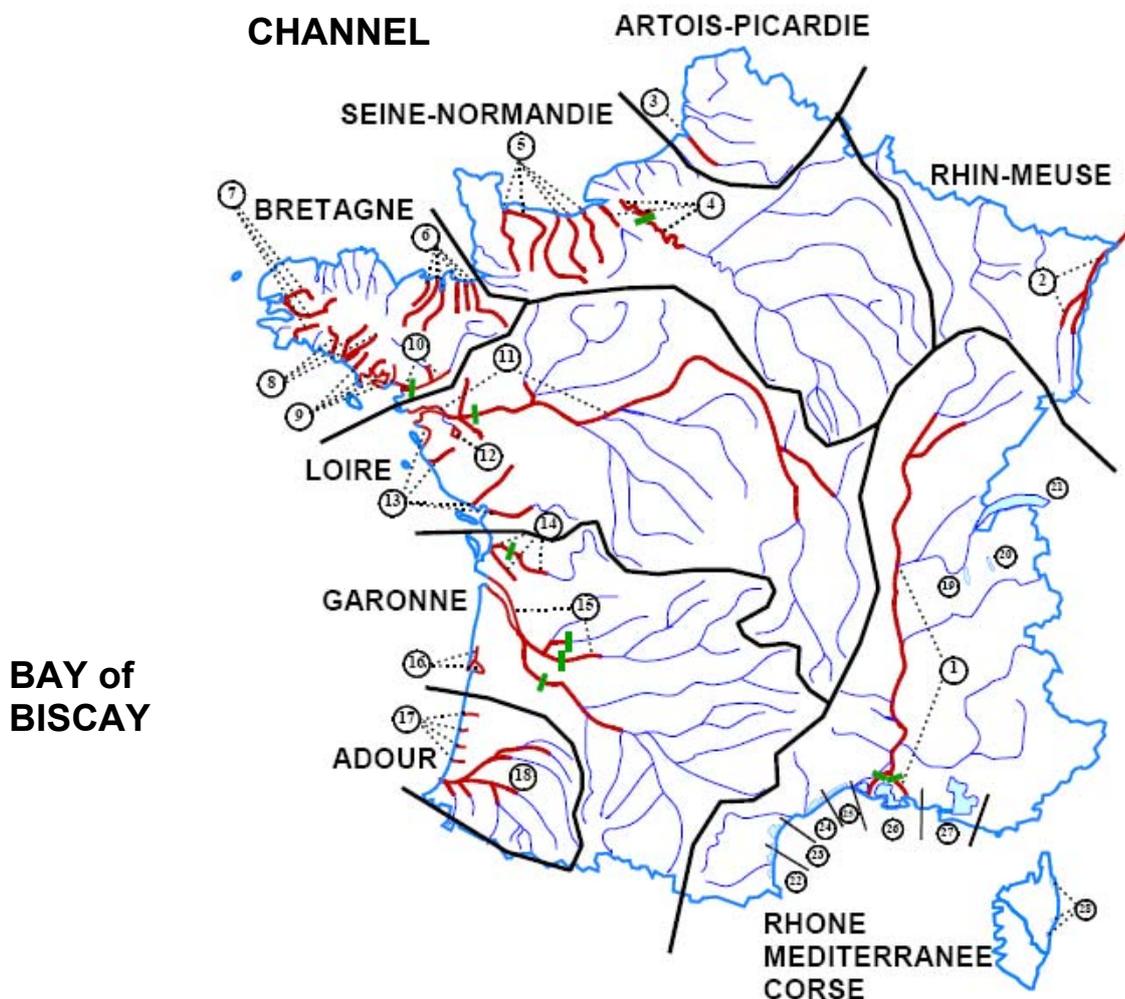
Université de Rennes 1  
URU 420 "Biodiversité Fonctionnelle et Gestion des Territoires"  
Campus Beaulieu  
35042 Rennes Cedex  
[pascal.laffaille@univ-rennes1.fr](mailto:pascal.laffaille@univ-rennes1.fr)

**Reporting Period:** This report was revised and completed in August 2008.

## 1) FR.B. Introduction

### • FR. B. 1 Presentation of the eel fisheries in France

The French eel fisheries occur mainly in inland waters (rivers, estuaries, ponds and lagoons) and also in coastal waters (see Figure FR. 1 and Table FR. a). The glass eel fisheries are more important in the Bay of Biscay region but they are also found in the Manche region. The yellow eel fisheries occur in the same areas and concerns also the upper parts of the rivers of the Atlantic coast, the Rhine and tributaries. The Mediterranean lagoons produce the most part of yellow eels and bootlace eels are targeted for exportation towards Italy. Silver eel fisheries are limited to some rivers, mostly in the Loire basin.



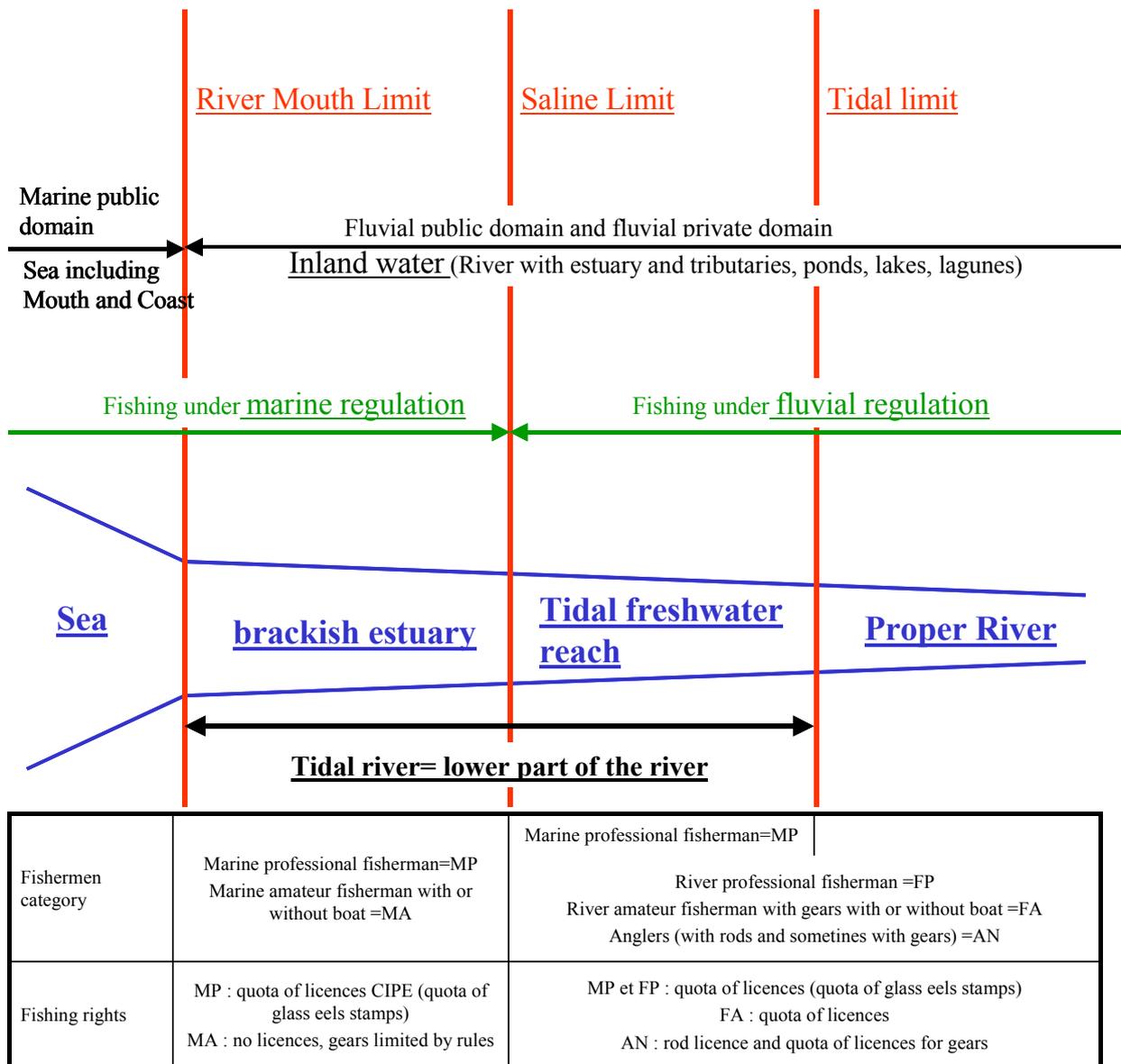
**Figure FR. 1** Inland waters in France (eel fisheries in red; tidal limits in green). The numbers correspond to the list of fishing zones in Table FR. a The management unit names and limits are in black (redrawn from CASTELNAUD, 2000).

(Number from Figure FR. 1) Fishing zone – Surface for lagoons	COGEPOMI
(1) Delta du Rhône	Rhône-Méditerranée Corse
(1) Fleuve Rhône aval et amont, Saône, Doubs	Rhône-Méditerranée Corse
(2) Fleuve Rhin, Ill	Rhin Meuse
(3) Estuaire Somme	Artois-Picardie
(4) Estuaire Seine, Fleuve Seine aval	Seine Normandie
(4) Fleuve Seine amont, Risle	Seine Normandie
(5) Estuaires Touques, Dives, Orne, Aure, Vire	Seine Normandie
(6) Estuaires Couesnon, Rance, Fremur, Arguenon, Gouessan, Gouet	Bretagne
(7) Estuaires Elorn, Aulne, Odet	Bretagne
(8) Estuaires Laïta, Scorff, Blavet	Bretagne
(9) Rivières d'Étel, d'Auray, de Penerf, Golfe du Morbihan	Bretagne
(10) Estuaire Vilaine aval	Bretagne
(10) Estuaire Vilaine amont, Fleuve Vilaine aval, Oust, Chère, Don	Bretagne
(11) Estuaire Loire, Loire aval, Erdre, Sèvre Nantaise	Loire
(11) Fleuve Loire amont, Maine, Mayenne, Allier	Loire
(12) Lac de Grand-Lieu	Loire
(13) Baie de Bourgneuf, Estuaires Vie, Lay, Sèvre Niortaise	Loire
(14) Estuaire Charente, Fleuve Charente aval, Estuaire Seudre	Garonne
(14) Fleuve Charente amont	Garonne
(15) Estuaire Garonne, Garonne aval, Dordogne aval, Isle	Garonne
(15) Fleuve Garonne amont, Dordogne amont	Garonne
(16) Canal de Lège	Garonne
(16) Delta d'Arcachon	Garonne
(17) Courants de Mimizan, Contis, Huchet, Vieux-Boucau	Adour
(18) Estuaire Adour, Fleuve Adour, Nive, Bidouze, Gaves de Pau et d'Oloron, Luy	Adour
(19) Lac du Bourget	Rhône-Méditerranée Corse
(20) Lac d'Annecy	Rhône-Méditerranée Corse
(21) Lac Léman	Rhône-Méditerranée Corse
(22) Etang de Canet - 480 ha	Rhône-Méditerranée Corse
(22) Etang de Salses Leucate - 5800 ha	Rhône-Méditerranée Corse
(23) Etang de Lapalme - 600 ha	Rhône-Méditerranée Corse
(23) Etang de Bages-Sigean - 3700 ha	Rhône-Méditerranée Corse
(23) Etang de Campagnol – 115 ha	Rhône-Méditerranée Corse
(23) Etang de l'Ayrolle – 1320 ha	Rhône-Méditerranée Corse
(23) Etang de Gruissan – 145 ha	Rhône-Méditerranée Corse
(24) Etang de Thau – 7500 ha	Rhône-Méditerranée Corse
(25) Etang d'Ingril – 685	Rhône-Méditerranée Corse
(25) Etang de Vic – 1255 ha	Rhône-Méditerranée Corse
(25) Etang de Pierre- Blanche – 371 ha	Rhône-Méditerranée Corse
(25) Etang du Prévost – 294 ha	Rhône-Méditerranée Corse
(25) Etang de l'Arnel – 580 ha	Rhône-Méditerranée Corse
(25) Etang du Grec – 270 ha	Rhône-Méditerranée Corse
(25) Etang Latte-Méjean – 747 ha	Rhône-Méditerranée Corse
(25) Etang de l'Or – 3200 ha	Rhône-Méditerranée Corse
(26) Etang du Ponant – 200 ha	Rhône-Méditerranée Corse
(26) Petite Camargue gardoise – 1200 ha	Rhône-Méditerranée Corse
(26) Etang du Vacares et des Impériaux – 12000 ha	Rhône-Méditerranée Corse
(27) Etang de Berre – 15500 ha	Rhône-Méditerranée Corse
(28) Etang de Palo – 210 ha	Rhône-Méditerranée Corse
(28) Etang d'Urbino – 790 ha	Rhône-Méditerranée Corse
(28) Etang de Diana – 570 ha	Rhône-Méditerranée Corse

**Table FR. a** Fishing zones in French inland waters related to the 8 management units (COGEPOMI) (modified from CASTELNAUD *et al.*, 2000, unpublished data).

From 1999 to 2001, the total number of professional fishermen fishing eel, seeking one or several stages, was about 1,800 with an estimated total catch of 200 tons of glass eels and 900 tons of yellow or silver eels (Castelnaud and Beaulaton, unpublished data).

Illegal fishermen are targeting glass eels in the tidal parts of rivers for commercial purpose. Their number and the amount of their catches had never been clearly quantified.



**Figure FR. 2** Inland waters and fisheries limits, fishermen categories and fishing rights by zones (Castelnaud and Beaulaton, 2005, unpublished data).

- **FR. B. Management and monitoring system**

The administrative saline limit separates two different fishery regulations (see Figure FR. 2), marine and fluvial (freshwater). The marine fisheries are located in coastal water, brackish estuaries and in the Mediterranean lagoons. The freshwater fisheries are located upstream from the saline limit and comprise rivers, lakes, ponds, ditches and canals. In large estuaries there is a special zone, called the “tidal freshwater reach”, located between the saline limit and the tidal limit, where some marine professional fishermen can fish along with river fishermen while these are not allowed to go downstream the saline limit.

In brackish and coastal waters, amateur fishermen do not need licenses to fish with authorized fishing gears. A system of licenses is set up for marine professional fishermen, for river professional and amateur fishermen in inland waters. The glass

eel fishery is limited with a quotas of glass eel stamps and the silver eel fishery is limited by personal authorizations. In the Mediterranean lagoons, **where glass eel fishing is forbidden**, there are also limitations in the number of marine professional fishermen and fishing capacities but no system of licences exists.

In the rivers under fluvial regulation, the fishing rights are delivered to fishermen by the local Fluvial Fisheries Administrations. The regulation systems in brackish estuaries and Mediterranean lagoons are the result of a negotiation between fishermen organizations (respectively “Commission des poissons migrateurs et des estuaires” and “Prud’homies”) and Marine Fisheries Administrations.

The marine professional fisheries in Atlantic coastal areas, estuaries and tidal part of rivers in France have been monitored since 1993 by the Centre National de Traitement Statistiques (CNTS, ex-CRTS) depending from the Direction des Pêches Maritimes et de l’Aquaculture (DPMA) of the Ministry of Agriculture and fisheries. No similar system exists for the marine professional fishermen fishing eel in the Mediterranean lagoons.

The river professional and amateur fishermen in rivers above marine estuaries (and in lakes) have been monitored since 1999 by the ONEMA (Office National de l’Eau et des Milieux Aquatiques, ex-CSP) in the frame of the « Suivi National de la Pêche aux Engins et aux filets » (SNPE).

These two monitoring systems are based on compulsory declarations of captures and effort (logbooks) using similar fishing forms collected monthly (Table FR. b) with the help of some local data collectors.

*Beside these obligatory systems, for which reliability, accuracy and availability of data are variable, local scientific monitoring are developed in the Gironde, the Adour and the Vaine basin for instance. Also data on annual captures are provided for some sectors by the local fishery administrations: Directions Départementales des Affaires Maritimes (DDAM), Directions Départementales de l’Agriculture et de la Forêt (DDAF).*

**Table FR. b. Official administrative monitoring systems in France**

To manage the migratory species and their fisheries all along the watershed (under marine and fluvial regulation), special organizations, called “Comités de Gestion des Poissons Migrateurs” (COGEPOMI), have been created in 1994. There are 8 COGEPOMI (management units, grouping basins), one for each important group of basin: Rhine-Meuse, Artois-Picardie, Seine-Normandie, Bretagne, Loire, Garonne, Adour and Rhone-Méditerranée-Corse (see Figure FR. 1 and Table FR. a). They

SEA	INLAND WATERS	
<b>Salt water</b>	<b>Brackish water</b>	<b>Freshwater</b>
<b>Marine Public domain: Sea Coast</b>	<b>Marine Public domain: Estuaries</b>	<b>Fluvial Public domain: parts of rivers above estuaries, lakes</b>
<u>Professionnal fishermen</u>	<u>Professionnal fishermen</u>	<u>Professionnal fishermen</u>
no specific license	Quota of licenses by estuary (specific for glass eel since 1993 and for eel since 2005)	Quota of licenses by river section and by lake (specific for glass eel since 1988)
Logbook for sea fishing	Compulsory logbook (by day, by gear) since 1993 treated by CNTS (ex-CRTS ) and Ifremer until 2001, no more data available	Compulsory logbook (by day, by gear) since 1999 treated by ONEMA (ex-CSP) until 2002
Few oriented fishery on eel, few data available	Local scientific monitoring of landings and effort since 1978, Cemagref, Ifremer, IAV, evaluation of productions by some Affaires Maritimes Services	Local scientific monitoring of landings and effort since 1978, Cemagref, evaluation of productions by some DDAF Services
<u>Non professionnal fishermen, amateurs and anglers</u>	<u>Non professionnal fishermen, amateurs and anglers</u>	<u>Non professionnal fishermen, amateurs and anglers</u>
No licence, no logbook	No licence, no logbook	since 1988
	<b>Marine Public domain: Mediterranean lagoons</b>	Compulsory logbook (by day, by gear) 1999-2002 treated by ONEMA (ex-CSP)
	<u>Professionnal fishermen</u>	<u>Anglers</u>
	No license but limitation of the number of fishermen by lagoon	Licenses per departement
	No logbook, some technical and scientific surveys	No logbook, punctual estimates (ONEMA, ex- CSP)
	<u>Non professionnal fishermen, amateurs and anglers</u>	<b>Private domain: others parts of rivers above estuaries, others parts of lakes</b>
	No licence, no logbook	<u>Professionnal fishermen</u>
		No licence, no logbook, punctual estimate of effort (ONEMA, ex-
		<u>Non professionnal fishermen, amateurs and anglers</u>
		Licenses per departement
		No logbook, punctual estimate of effort (ONEMA, ex- CSP)

gather representatives of fishermen organizations, administrations and research centers. Each COGEPOMI propose a management plan and funding every five years and has to monitor them. The plan determines conservation and management actions, restocking operations, proposes fishing regulations for both recreational and professional fisheries.

Until now, these management plans did not aim at achieving a particular escapement rate for eel, and the results of management actions have not really been evaluated. While this system allows for a global approach, and tries to solve environmental problems such as migration barriers or turbine mortality, it does not give for the moment, a consistent management basis for eel at the national level by lack of central regulation and designing of practical management rules. In 2006 and 2007, the ministers in charge of eel management have asked the scientific community to propose the basis of a national plan on eel management, suitable at the River Basin District level.

- **FR.C. Fishing capacity**

- b. FR. C. 1 Glass eel

The professional glass eel fishing gear is variable from a river to another (Table FR. c).

type	Shape	Total fishing surface (2 nets)	Basins and regulations, m=marine , f=freshwater; COGEPOMI
Push net	Circular	2.262 m <sup>2</sup>	Nord pas de Calais (m), ARTOIS-PICARDIE Picardie (m), ARTOIS-PICARDIE Normandie (m), SEINE-NORMANDIE Bretagne (m), BRETAGNE Loire (m + f), LOIRE Baie de Bourneuf (m), LOIRE Garonne, Dordogne, Isle (f), GARONNE Adour (f), ADOUR
Large push net (Pibalour)	Rectangular	8 to 14 m <sup>2</sup>	Gironde (m), GARONNE Charente (m), GARONNE Seudre (m), GARONNE
Handed scoop net	Oval	Close to 2.262 m	Arcachon (m), GARONNE Garonne, Dordogne, Isle (f), GARONNE Courants Landais, Adour (m), ADOUR
Push net	Square	2.88 m <sup>2</sup>	Lay (m), LOIRE
Push net	Rectangular	4.32 m <sup>2</sup>	Sèvre Niortaise (m), LOIRE
Push net	Rectangular	3.60 m <sup>2</sup>	Vie(m), LOIRE

**Table FR. c.** Size and dimensions of the nets allowed in the French inland waters to professional fishermen. The numbers in bracket correspond to the COGEPOMI in Figure FR. 1 (source CASTELNAUD, 2002).

The classical and basic gear used to fish glass eel is the scoop net of different sizes and shapes. Scoop nets are handled from the river bank for amateur fishermen (1

scoop net of small size) or handled from a boat for professional fishermen (1 scoop net of large size and oval) or pushed by a boat (2 scoop net of large size and circular). They are called “pibalour” when they are rectangular, wider and pushed by a boat.

For amateur fishermen, the scoop net dimension is 0.19 m<sup>2</sup> in all basins.

The poachers with or without boat can use the different gears and techniques described but also special poaching devices like very large nets called “chaussette” or passive traps called “caisse à civelles” (see LUNEAU *et al.*, 2003 for more details).

The glass eel fisheries involve pure estuarine or river professional fishermen, coastal professional fishermen and some shellfish farmers (CHAMPION and PERRAUDEAU, 2000 ).

A socio-economic study of the coastal fishery in the Bay of Biscay was carried out in 2000 in the frame of the Pecosude project (LEAUTE and CAILL-MILLY N., 2003). The survey concerned 248 commercial fishermen representing 20% of the whole population. Seven classes of fishing boats were built. Nineteen surveys concerned the class of « pure glass eel boat » and 36 the class of “estuarine boat”

The river and estuarine professional fishermen have small boats, 18 years old, 6.5m long, 2.5 TJB *de jauge*, 41 kW. They are handled by a mean number of 1.1 fishermen. Others types of boat are used by coastal marine professional fishermen for glass eel like “trawlers”, “dredgers”. Those are larger (8m) and more powerful boats (72kW) (CAILL-MILLY, 2001).

## **FR. C. 2 Yellow and silver eel**

In inland waters, the eel pot (10 mm mesh size minimum, last entrance larger than 40 mm) is the common fishing gear used by all categories of fishermen to fish yellow eel. The shapes are very diversified according to the basin and also the fishing zone; the eel pots are not always baited. The fyke-net is also used by the professionals only, with a 10 mm mesh size minimum. A barrier can be associated. Others gears exist: deep-lines, lift nets, “vermée” for anglers....

The main fishing gear used in Mediterranean lagoons is a fyke-net (mesh size 10 mm) transformed with wings ( “ganguis”) and with three chambers (“capéchade”). In some places, fixed fisheries are made of batteries of fyke nets. These fixed fisheries have to let a passage for the migration from the lagoons to the sea of euryhalines species which are mostly captured (sea-brems in particular).

The special gear called “dideau” used to fish silver eel in the Loire basin was introduced in large rivers from the Netherlands in the early 20th century. It is a sort of trawl used from a fixed boat. The net measures 25 m of length with a mouth of 10 m width and 5 m height. The mesh size starts at 16 cm at the mouth and ends at 10 mm.

c. FR. D. Fishing effort

d. FR. D. 1 Glass eel

For marine professional fishermen the quota of seasonal license for glass eel has been limited to 1137. Between 1999 and 2005, the total number of licenses delivered was comprised between 900 to 1000. There were 936 marine professional fishermen fishing for glass eel in 1997 (CASTELNAUD, 2000) and around 1050 in 2001 (Table FR. d). The total number of marine professional fishermen is higher than 1000 licences, probably because one licence permit with stamps to fish in several estuaries or because some fishermen fish without licence).

For river professional fishermen, from 1999 to 2005, the number of seasonal licenses has decreased from 430 to 360 (from BRIAND *et al.*, 2005). In 2000, 432 licences were distributed as following: 186 Adour, 147 Loire, 26 Charente, 77 Gironde). In fact there were 300 river professional fishermen fishing for glass eel in 1997 (CASTELNAUD *et al.*, 2000) and 241 in the last evaluation (Table FR. d); the difference between number of licences and number of river fishermen is the number of licences delivered to marine professional fishermen who can fish in the tidal freshwater reach under fluvial regulation; see Figure FR. 2).

For legal river amateur fishermen, the number of licenses was stable from 1993 to 1999 with an average of 617. Since 1999, the number of legal river amateur fishermen has decreased to 285 in 2005 and 193 in 2006. The amateur glass eel fishery has been banned in 2006 in the Loire river.

Finally a total mean number of about 1300 professional fishermen has been evaluated during the period 1999-2001 and this figure has not changed much these last years (Table FR. d).

COGEPOMI	Fishing zone	Marine profession al	Fluvial profession al	Total
Artois-Picardie/Seine-Normandie	Manche - Seine-Normandy	10 <sup>a</sup>		10
Bretagne	Bretagne (Vilaine excluded)	86 <sup>a</sup>		86
Bretagne	Vilaine	131		131
Loire	Loire	278	50 <sup>b</sup>	328
Loire	Vendée	209		209
Garonne	Charente-Seudre	163	24	187
Garonne	Gironde	75	75	150
Garonne	Arcachon	42		42
Adour	Adour + courants landais	57	92 <sup>c</sup>	149
	<b>Total France</b>	<b>1051</b>	<b>241</b>	<b>1292</b>

**Table FR. d** Mean number of glass eel professional fishermen per basin from 1999 to 2001; except <sup>a</sup> year 1989 CASTELNAUD *et al.*, 1994; <sup>b</sup> year 1997, CASTELNAUD *et al.*, 2000; <sup>c</sup> year 2000, CUENDE *et al.*, 2002. Source CSP, CRTS, Cemagref.

Fishing effort is determined by the number of boats/ fishermen and the size of nets which varies with the fishermen categories and the fishing zone (Table FR. c) (CASTELNAUD, 2002). It depends also on the speed and power of the boat and the fishing duration.

*e. FR. D. 2 yellow eel*

Yellow eels fisheries are not under specific quotas of stamps like glass eel fisheries. Fishermen often target yellow and silver eels indistinctly.

- **FR. D. 2 1 Inland fisheries**

The inland fisheries are scattered and involve professional fishermen, amateur fishermen with gears and anglers with rods.

Whatever the category, the number of fishermen has been decreasing since 1987 (BRIAND *et al.*, 2005). Only a part of the 450 professional fishermen fishing diadromous species in inland waters target eel at yellow and silver stages (CASTELNAUD, 2000), their number is evaluated at 128 marine and 107 river professional fishermen (Table FR. e). The most part of these marine professional fishermen and two third of these fluvial fishermen also target glass eel.

<b>COGEPOMI</b>	<b>Fishing zone</b>		<b>Marine professional</b>	<b>Fluvial professional</b>	<b>Total</b>
Artois-Picardie/Seine-Normandie	Manche - Normandie	Seine-	5(a)	1	<b>6</b>
Bretagne	Bretagne excluded)	(Vilaine	13(b)		<b>13</b>
Bretagne	Vilaine		2	1	<b>3</b>
Loire	Loire		16	28	<b>44</b>
Loire	Grand Lieu			8	<b>8</b>
Loire	Vendée		5		<b>5</b>
Garonne	Charente-Seudre		1		<b>1</b>
Garonne	Gironde		30	42	<b>72</b>
Garonne	Arcachon		42		<b>42</b>
Adour	Adour + courants landais		14	10	<b>24</b>
Rhône-Méditerranée-Corse	Rhone			4	<b>4</b>
Rhin-Meuse	Rhin			8	<b>8</b>
Rhône-Méditerranée-Corse	Méditerranée		513	5	<b>518</b>
	<b>Total</b>		<b>641</b>	<b>107</b>	<b>748</b>

**Table FR. e** Mean number of yellow eel professional fishermen per fishing zone from 1999 2001 (Source CSP, CRTS, Cemagref; except <sup>a</sup> 1997, Castelnaud, 2000; <sup>b</sup> 2000, Sauvaget, 2001).

- **FR. D. 2 2 Atlantic coastal fisheries**

On the Atlantic coast, (DÉSAUNAY and AUBRUN, 1988) described in the past an important fishery of yellow eel by trawling. This activity nowadays is unreported or has collapsed (Table FR. f). Recently, there might have been changes in eel exploitation in connection with the new use of fyke nets.

COGEPOMI	Fishing zone	1986 Nb boat (1)	1997 Nb boat (2)	2000 Nb boat (3)
Artois-Picardie	Manche	9	?	
Seine-Normandie	Seine-Normandie	7	2 to 3	
Bretagne	Bretagne-Sud	5		9
Bretagne	Vilaine	3		
Loire	Loire	115		
Loire-Garonne	Vendée-Charente	80 to 90		
Garonne	Arcachon	2		

**Table FR. f.** Number of boats fishing eels on the Atlantic and Channel coasts. Source 1 DÉSAUNAY and AUBRUN, 1988; 2 CHAMPION and PERRAUDEAU, 2000; 3 SAUVAGET *et al.*, 2001.

- **FR. D. 2 3 Mediterranean fisheries**

Since 1988, the number of 400 to 500 marine professional fishermen targeting eel in the Mediterranean lagoons has been regularly announced. Nevertheless, a strong decrease of the population has been noticed (see details in Table FR. m): 63% between 1969 and 1994 on the Palavasiens lagoons (fishing zone 25, see Table FR. a) (RUIZ, 1994) and 33 % between 1986 and 1996 on the Gruissan and Bages-Sigean lagoons (LOSTE and DUSSEYRE, 1996; DUSSEYRE and LOSTE, 1997). The most reliable data are collected by the Cépralmar in the Languedoc-Roussillon region which yield the main part of French Mediterranean eels and totalise 430 marine professional fishermen targeting eel in 2002 (LOSTE and DUSSEYRE, 1996; DUSSEYRE and LOSTE, 1997; CEPRALMAR, 2003)

The most recent evaluation (CASTELNAUD *et al.*, 2000) estimates that 513 marine professional fishermen were fishing yellow eel in 1997 in all the French Mediterranean lagoons (Table FR. e).

*f. FR. D. 3 silver eel*

If we do not consider the Mediterranean fisheries, where an unknown part of silver eel can be captured, the only significant fishery of silver eel is in the Loire basin, with 11 fishermen using the special gear called “dideau”.

In 2002 the special five years authorizations for fishing silver eel in private waters were stopped by the local fishery administration (extinction in 2006; more than 200 authorizations existed yet in 2000 from Changeux, 2001).

## 2) FR.E. Catches and Landings

### a. FR.E.1 Historical series of Catches and Landings for glass eels & yellow eel

In 1999 the production of glass eels was estimated at 255 tons, with a turnover of 35.2 millions euros in the whole French basins (Table FR. g). The historical analysis of the series of captures concerning the main landing areas of the Atlantic coast highlights a fall of the glass eel productions starting in the eighties.

Year	1970	1979	1986	1989	1999	2000
Production MP (t)	450	1175		300	225	180
Production PF and river non-pro f(t)	895	675		110	30	16,6
Total Production (t)	1345	1850	500	520 (3)	255	196,6
Mean price /kg (€)	2,75	5,65		61	138	120
Total value (M€)	2,74	10,44	12,5	30,5	35.2	
Number MP(1)	648	964	850	886	936	970 (4)
Number PF and River non-professionals	2424	2588	4000(2)	1512	761	671
Number Marine non-pro	(1)	(1)		2055	109	(1)
Origin of the data	Popelin (1971)	CIPE (1982)	Desaunay et Aubrun (1988)	Castelnaud et al (1989)	Castelnaud (2002) Castelnaud et al (2003)	Castelnaud et al (2003) (5)

**Table FR. g** Estimation of the total glass eel production and of the number of fishermen in France from 1970 to 2000. (MP: Marine professional fishermen, PF: professional river fishermen, River and Marine non-pro: river and marine amateur fishermen and poachers); (1) unknown number of marine amateur fishermen to be added; (2) marine non-professional fishermen included; (3) comprising 110 t from marine amateur fishermen; (4) number of licenses delivered.

The estimation of inland waters captures for years 1999 and 2000 in Table FR. g, made by Cemagref, ONEMA (ex-CSP) and CNTS (ex-CRTS) for the FAO-FIDI, has been revised with the estimation for year 2001 and the new figures are reported in Table FR i. This table contain the result of an extrapolation from the scientific estimations obtained in the main basins monitored (Adour, Gironde, Loire and Vilaine) with a relation obtained from the comparison with the punctual evaluation of total production for France available: years 1979 and 1989 in Table FR. g and years 1999, 2000 indicated just above, for professional fishermen and the same years for non-professional fishermen, apart 1979.

On the basis of this attempt, considering the FAO database, where gaps and under-evaluated figures were found, a more realistic temporal series has been built by biological stages (glass eel, yellow+ silver eel) and fishermen categories from 1978 to 2005. It was based on the annual results produced by the punctual scientific investigations (years available in table FR h) and the extrapolation of the results obtained in the main basins monitored (Adour, Gironde, Loire and Vilaine). After 2005, some data for these main basins are available but the extrapolation has not

been made because this result of total productions become progressively uncertain and as to be furnished by the official statistical monitoring systems, according to the analysis and recommendations made on the French eel management plan.

Season	Professional fishermen catch (tons)							Non professional fishermen catch (tons)				
	Adour MP	FP	Gironde MP	FP	Loire MP	FP	Vilaine MP	Total (1)	Adour	Gironde	Loire	Total (2)
1978			27	83	514	12	106	<b>1484</b>		108		<b>647</b>
1979			28	90	620	22	209	1850		116		<b>697</b>
1980			46	167	508	18	95	<b>1667</b>		217		<b>1303</b>
1981			45	78	288	15	57	<b>967</b>		151		<b>904</b>
1982			50	37	261	13	98	<b>917</b>		36		<b>219</b>
1983			49	26	241	19	69	<b>808</b>		27		<b>161</b>
1984			31	26	168	15	36	<b>550</b>		26		<b>156</b>
1985			16	12	145	9	41	<b>446</b>		12		<b>71</b>
1986	8		26	14	113	10	53	<b>432</b>		14		<b>87</b>
1987	10		32	25	131	14	41	<b>486</b>		29		<b>172</b>
1988	12		25	7	165	12	47	<b>511</b>		7		<b>40</b>
1989	9		38	16	78	9	37	410		17		110
1990	3	4	29	9	81	16	36	<b>338</b>		9		<b>54</b>
1991	2	4	36	10	31	5	15	<b>193</b>		14		<b>87</b>
1992	8	12	17	8	32	7	30	<b>188</b>		13		<b>77</b>
1993	6	7	30	12	80	11	31	<b>325</b>		22		<b>130</b>
1994	3	7	35	7	95		24	<b>340</b>	18	12	0	<b>74</b>
1995	8	4	47	10	127	6	30	<b>439</b>	10	19	0	<b>113</b>
1996	4	3	21	4	73	8	22	<b>257</b>	12	4		<b>25</b>
1997	5		33	11	67	4	23	<b>276</b>	6	6		<b>39</b>
1998	2	7	14	2	61		18	<b>189</b>	7	1		<b>6</b>
1999	4	2	41	8	80	7	15	242	2	3	1	6
2000	10		21	4	74	6	14	206		0	1	2
2001			9	0	33	3	8	101		0	0	1
2002			28	9	42	8	16	<b>206</b>		6		<b>37</b>
2003			<b>10</b>	<b>1</b>	53	4	9	<b>151</b>		0		
2004			<b>13</b>	<b>1</b>	20		8	<b>76</b>		0		
2005			<b>13</b>	<b>4</b>	17	3	7	<b>88</b>		0		<b>2</b>
2006			<b>8</b>	<b>1</b>						0		
2007			<b>7</b>	<b>1</b>						0		

**Table FR. h .** Glass eel professional catches in the large French basins and total production in France for professional and non-professional fishermen. MP: marine professional fishermen, PF: river professional fishermen, Non professional: amateur fishermen including poachers for Gironde; numbers in black= estimations by extrapolation; 0t = less than 1t.

This work leads to the following data (total for professional and non-professional fishermen, anglers excluded) in Table FR. i:

- glass eel landings in inland waters from 1978 to 2001,
- yellow and silver eel landings in inland waters from 1986 to 2001 and in the Mediterranean lagoons from 1983 to 2001;
- eel production in France compared to uncorrected data registered by FAO-FIDI.

stage	glass eel	yellow eel (+silver)	yellow eel (+silver)	yellow eel (+silver)	all stages	all stages
area	inland water	inland water	mediterranean lagoons	France	France	France - FAO
1978	2 131					
1979	2 547					
1980	2 970					
1981	1 871					
1982	1 135					
1983	969		1 700			
1984	706		1 810			
1985	516		1 501			
1986	518	720	1 224	1 944	2 462	2 687
1987	658	700	1 362	2 062	2 720	1 978
1988	551	700	1 565	2 265	2 816	2 109
1989	520	440	1 306	1 746	2 266	1 672
1990	392	380	1 398	1 778	2 170	1 674
1991	280	380	1 265	1 645	1 925	1 450
1992	264	380	941	1 321	1 585	1 164
1993	456	380	900	1 280	1 736	864
1994	414	380	900	1 280	1 694	607
1995	552	380	900	1 280	1 832	320
1996	282	380	900	1 280	1 562	403
1997	314	323	900	1 223	1 537	1 782
1998	195	250	900	1 150	1 345	449
1999	248	105	900	1 005	1 253	289
2000	214	86	900	986	1 200	399
2001	101	102	900	1 002	1 103	415

**Table FR. i** Estimate of capture of glass eels and yellow eels (few silver eel fisheries) in France and comparison with FAO database (Fishstat).

*b. FR.E.2 Catches and Landings by fishing sector for glass eels & yellow eel*

**c.**

The mean production of glass eel is given for the recent period 1999-2001 by fishing sectors in Table FR. j

COGEPOMI	Fishing sectors	Marine and river professionals	River amateurs
Artois-Picardie/Seine-Normandie	Manchel - Seine-Normandie	2.7*	
Bretagne	Bretagne (Vilaine excluded)	?	
Bretagne	Vilaine	12.5	
Loire	Loire	70.3	0.6
Loire	Vendée	26.4	
Garonne	Charente-Seudre	18.9	
Garonne	Gironde	27.6	1.0
Garonne	Arcachon	?	
Adour	Adour + courants landais	15.5	0.4
	<b>Total</b>	<b>173.9</b>	<b>2</b>

**Table FR. j .** Mean landings in tons of Glass eel per sectors of the period 1999-2001 (Sources: CSP-SNPE, CRTS, Cemagref, Affaires maritimes except for \*, period 1994-1998). Number of fishermen corresponding in table section C.

The mean production of yellow eel is also given per fishing sectors globally for the same period (Table FR. k).

COGEPOMI	Fishing sectors	Marine and river professionals	River amateurs	Anglers
Artois-Picardie/Seine-Normandie	Manche- Seine-Normandie	? + 0.5		
Bretagne	Bretagne (Vilaine excluded)			
Bretagne	Vilaine	0.8	2.7	
Loire	Loire	49.6	30.2	49 (a)
Loire	Grand Lieu	36 (b)		
Loire	Vendée	15 (c)	2.4 (c)	
Garonne	Charente-Seudre	3.3	2.1	
Garonne	Gironde-Garonne-Dordogne	27.1	7.3	
Garonne	Arcachon	21 (d)		
Adour	Adour + courants landais	3.3	1.1	
Rhône-Méditerranée-Corse	Rhone	18.8	0.6	
Rhône-Méditerranée-Corse	Méditerranée (lagoons)	900	?	
Rhin-Meuse	Rhin	2.7	0.3	
	<b>Total</b>	<b>&gt;1078</b>	<b>46.7</b>	<b>&gt;39</b>

**Table FR. k .** Mean landings in tons of Yellow eel per sectors for the period 1999-2001 (Source CSP, CRTS, Cemagref; except for <sup>a</sup> 2000-2002, CHANGEUX, 2003a, <sup>b</sup> 1997, ROBION et ADAM 1997 (unpublished), <sup>c</sup> 1997, (CASTELNAUD, 2000), <sup>d</sup> 1996, CRTS com pers. Number of fishermen corresponding in table section C.

Some historical data on yellow eel landings by coastal marine professional fishermen are available for 1986 (Table FR. l).

COGEPOMI	Fishing zone	1986
Artois-Picardie	Manche	25
Seine-Normandie	Seine-Normandie	40 to 60
Bretagne	Bretagne-Sud	10
Bretagne	Vilaine	10
Loire	Loire	?
Loire-Garonne	Vendée-Charente	60
Garonne	Gironde	
Garonne	Arcachon	2
Adour	Adour et Courants landais (d)	

**Table FR. l** Historical Yellow eel landings of the coastal eel fishery, Atlantic and Manche régions (Désaunay and Aubrun 1988).

Concerning Mediterranean lagoons the eel catches have reached 2000 t/year during the 1980's. They have decreased progressively to 900 tons in 1998 with 200 t for the Camargue and Corsica and 700 t for the Languedoc-Roussillon (VERGNE *et al.*, 1999) and now seem to be stable. The Table FR. m gathers the data available on numbers of marine professional fishermen and productions of eel (yellow and silver) in the different lagoons. The total of captures registered was around 730t, which is less than the total announced by VERGNE *et al.*, 1999 because these authors referred to commercial data.

Secteurs	Zones de pêche	Effectif de pêcheurs	captures anguilles	Captures poissons	Sources
Etangs du Roussillon	(22) Etang de Canet	10	?	?	Prud'homie
	(22) Etang de Salses Leucate	40	?	150 t total	Prud'homie
Etangs du Narbonnais	(23) Etang de Lapalme	2	?	?	Loste et Dusserre (1996), Prud'homie
	(23) Etang de Bages-Sigeon	28	120	+100 t other fishes	
	(23) Etang de Campagnol	22	50	+30 t other fishes	Dusserre et Loste (1997)
	(23) Etang de l'Ayrolle				
(23) Etang de Gruissan					
Etang de Thau	(24) Etang de Thau	290	120	?	Vergnes et al. (1999), Mazouni et al (1999)
Etangs Palavasiens	(25) Etang d'Ingril	38	47	+ 13 t other fishes	Ruiz (1994)
	(25) Etang de Vic				
	(25) Etang de Pierre-Blanche				
	(25) Etang du Prévost				
	(25) Etang de l'Arnel				
	(25) Etang du Grec				
Etangs Camarguais	(25) Etang Latte-Méjean				
	(25) Etang de l'Or				
	(26) Etang du Ponant	8	?	?	Prud'homie
Etangs de Berre	(26) Petite Camargue gardoise	15	?	?	Prud'homie
	(26) Etang du Vacares et des Impériaux	20	40	?	Vergnes et al. (1999)
Etang de Berre	(27) Etang de Berre	30	150	?	Vergnes et al. (1999)
Etangs de Corse	(28) Etang de Palo	10	87	?	Ximenes et al. (1990), Ximenes (com. pers.)
	(28) Etang d'Urbino				
	(28) Etang de Diana				

**Table FR. m** Total production from Mediterranean lagoon fisheries from various authors. (XIMENES *et al.*, 1990; RUIZ, 1994; LOSTE and DUSSERRE, 1996; DUSSERRE and LOSTE, 1997)

**d. FR.E.3 Restocking**

No restocking recorded at the central level

**e. FR.E.4 Aquaculture**

No data

**f. FR.E.5 Catch of Recreational Fisheries**

Several local attempts to evaluate the fishing pressure of anglers on eel have been set up in France: on the river Loire (Chancerel 1991, Ricou 2003, Changeux *et al.* 2003, Baisez 2006), in the Cotentin marshes (Changeux & Michelot 2006), in the northern part of France near Calais (Fasquelle *et Ledouble* 2006), in the Adour basin (Samuel Marty, MIGRADOIR, com.pers.) and in the Rhine river (Vauclin & Storck, 2002). On this basis and different hypothesis, we have tried to make an estimate of catches or fishing effort on eel for French anglers.

One can consider that there are now about 2 millions of freshwater anglers in France (Changeux, in press). In 2005 only 1.25 millions of them were paying their fishing tax (Source ONEMA). The others 0.75 millions are occasional anglers or don't practice in large public rivers or marshes where eel is still abundant. Finally, the number of tax is widely used as a low hypothesis to assess the population of anglers. This information is known per department and has been updated every year by the CSP-ONEMA since 1942. We can hope this situation will stand with the recent changing's in the organization of fishing administration. Considering this population, the annual activity of an angler is approximately for eel of 17 fishing session per year (Changeux, in press).

We have retained four types of department following the distribution map of Chancerel (1994): 1-department with high to mean density of eels, 2-department with mean to low density, 3-department where eel presence is marginal, and 4-department not accessible to eel. The proportion of anglers fishing for eels at least once a year varies between 30%, in the department where the species is abundant, to 1% in the department where it is absent (Table FR. n). This last figure is not null because they

are some anglers searching for eel who pay their tax in these departments and travel to fish in other department where eel is more abundant. The estimation of the number of eel anglers give around 147 300 in France (Table FR. o). The capture per unit of effort vary (CPUE) in the same way from 3 to 0,003 eels per fishing session. This last value take into account the lower number of days the anglers from distant department, may spend on eel.

Table FR. n: Hypothetic percent of anglers seeking for eel and associate capture per unit of effort (CPUE in nb eels per fishing session) for the four types of departments.

<b>Departement type</b>	<b>Percent of eel anglers</b>	<b>CPUE (eel per session)</b>
High to medium density	30%	3
Medium to low density	15%	0,3
Marginal presence	5%	0,03
Not accessible to eel	1%	0,003

The application to entire France (Table FR. o), using a mean annual activity estimate of 17 fishing session per angler, and a mean weight of 127.61 g per eel, gives a total amount of 508.6 t/year. This seems to be a high value if we consider that we count 17 fishing session for anglers who have fished for eel at least once a year. But it's a way to offset the low number of anglers given by the tax.

Looking to this simulation in detail, we find for the Loire basin a weight of captures which is very close to the previous figure of Chancerel (1991): 136 t/year related to 100 to 150 t/year. For Loire-Atlantique our estimate is 14% lower than the result of the 2000 study (42 t of eels against 49 given by Changeux et al., 2003, see Table FR. k). However this first assessment will be useful to draw up a protocol for a regular national survey (Changeux 2007).

Table FR. o: Assessment of the number of anglers seeking for eels at least once a year, the associate number of fishing session, number and weight of eels based on the number of tax sold in 2005.

Bassin	Eel density class	Departement	Nb of anglers for				Weight of eels (kg)
			Nb of tax	eels	Nb of sessions	Nb of eels	
Adour	Densité forte à moyenne	Pyrénées-Atlantiques	16 327	4 898	83 268	249 803	31 877
Adour	Densité moyenne à faible	Landes	16 049	2 407	40 925	12 277	1 567
Adour	Présence marginale	Hautes-Pyrénées	12 159	608	10 335	310	40
<b>Total Adour</b>			<b>44 535</b>	<b>7 913</b>	<b>134 528</b>	<b>262 390</b>	<b>33 484</b>
Artois-Picardie	Densité forte à moyenne	Pas-de-Calais	26 246	7 874	133 855	401 564	51 244
Artois-Picardie	Densité forte à moyenne	Somme	16 654	4 996	84 935	254 806	32 516
Artois-Picardie	Densité moyenne à faible	Nord	38 334	5 750	97 752	29 326	3 742
<b>Total Artois-Picardie</b>			<b>81 234</b>	<b>18 620</b>	<b>316 542</b>	<b>685 696</b>	<b>87 502</b>
Bretagne	Densité forte à moyenne	Finistère	6 436	1 931	32 824	98 471	12 566
Bretagne	Densité forte à moyenne	Morbihan	10 999	3 300	56 095	168 285	21 475
Bretagne	Densité moyenne à faible	Côtes-d'Armor	9 819	1 473	25 038	7 512	959
Bretagne	Densité moyenne à faible	Ille-et-Vilaine	18 548	2 782	47 297	14 189	1 811
<b>Total Bretagne</b>			<b>45 802</b>	<b>9 486</b>	<b>161 254</b>	<b>288 457</b>	<b>36 811</b>
Corse	Densité moyenne à faible	Corse	5 266	790	13 428	4 028	514
<b>Total Corse</b>			<b>5 266</b>	<b>790</b>	<b>13 428</b>	<b>4 028</b>	<b>514</b>
Garonne	Densité forte à moyenne	Charente-Maritime	18 407	5 522	93 876	281 627	35 938
Garonne	Densité forte à moyenne	Gironde	26 682	8 005	136 078	408 235	52 095
Garonne	Densité moyenne à faible	Charente	14 653	2 198	37 365	11 210	1 430
Garonne	Densité moyenne à faible	Dordogne	18 563	2 784	47 336	14 201	1 812
Garonne	Densité moyenne à faible	Lot-et-Garonne	12 223	1 833	31 169	9 351	1 193
Garonne	Présence marginale	Corrèze	11 612	581	9 870	296	38
Garonne	Présence marginale	Haute-Garonne	25 644	1 282	21 797	654	83
Garonne	Présence marginale	Gers	8 026	401	6 822	205	26
Garonne	Présence marginale	Lot	9 264	463	7 874	236	30
Garonne	Présence marginale	Tarn-et-Garonne	10 499	525	8 924	268	34
Garonne	Inaccessible	Ariège	9 647	96	1 640	5	1
Garonne	Inaccessible	Aveyron	17 281	173	2 938	9	1
Garonne	Inaccessible	Cantal	10 116	101	1 720	5	1
Garonne	Inaccessible	Lozère	6 866	69	1 167	4	0
Garonne	Inaccessible	Tarn	14 517	145	2 468	7	1
<b>Total Garonne</b>			<b>214 000</b>	<b>24 178</b>	<b>411 044</b>	<b>726 313</b>	<b>92 683</b>
Loire	Densité forte à moyenne	Loire-Atlantique	21 459	6 438	109 441	328 323	41 897
Loire	Densité forte à moyenne	Maine-et-Loire	28 084	8 425	143 228	429 685	54 832
Loire	Densité forte à moyenne	Vendée	17 771	5 331	90 632	271 896	34 697
Loire	Densité moyenne à faible	Indre-et-Loire	19 109	2 866	48 728	14 618	1 865
Loire	Densité moyenne à faible	Loir-et-Cher	11 764	1 765	29 998	8 999	1 148
Loire	Densité moyenne à faible	Deux-Sevres	15 172	2 276	38 689	11 607	1 481
Loire	Présence marginale	Allier	12 326	616	10 477	314	40
Loire	Présence marginale	Cher	12 787	639	10 869	326	42
Loire	Présence marginale	Indre	10 063	503	8 554	257	33
Loire	Présence marginale	Loiret	14 326	716	12 177	365	47
Loire	Présence marginale	Mayenne	12 056	603	10 248	307	39
Loire	Présence marginale	Nièvre	13 768	688	11 703	351	45
Loire	Présence marginale	Puy-de-Dôme	17 722	886	15 064	452	58
Loire	Présence marginale	Sarthe	19 970	999	16 975	509	65
Loire	Présence marginale	Vienne	13 802	690	11 732	352	45
Loire	Présence marginale	Yonne	12 655	633	10 757	323	41
Loire	Inaccessible	Creuse	8 066	81	1 371	4	1
Loire	Inaccessible	Loire	15 778	158	2 682	8	1
Loire	Inaccessible	Haute-Loire	12 223	122	2 078	6	1
Loire	Inaccessible	Haute-Vienne	15 204	152	2 585	8	1
<b>Total Loire</b>			<b>304 105</b>	<b>34 587</b>	<b>587 988</b>	<b>1 068 710</b>	<b>136 379</b>
Meuse	Présence marginale	Ardennes	12 469	623	10 599	318	41
Meuse	Présence marginale	Meuse	10 795	540	9 176	275	35
<b>Total Meuse</b>			<b>23 264</b>	<b>1 163</b>	<b>19 775</b>	<b>593</b>	<b>76</b>
Rhin	Densité moyenne à faible	Bas-Rhin	26 611	3 992	67 858	20 357	2 598
Rhin	Densité moyenne à faible	Haut-Rhin	14 820	2 223	37 791	11 337	1 447
Rhin	Présence marginale	Meurthe-et-Moselle	16 826	841	14 302	429	55
Rhin	Présence marginale	Moselle	16 772	839	14 256	428	55
Rhin	Présence marginale	Vosges	13 051	653	11 093	333	42
<b>Total Rhin</b>			<b>88 080</b>	<b>8 548</b>	<b>145 300</b>	<b>32 884</b>	<b>4 197</b>
Rhône-Méditerranée	Densité forte à moyenne	Bouches-du-Rhône	8 075	2 423	41 183	123 548	15 766
Rhône-Méditerranée	Densité forte à moyenne	Hérault	12 831	3 849	65 438	196 314	25 052
Rhône-Méditerranée	Densité moyenne à faible	Alpes-Maritimes	6 428	964	16 391	4 917	628
Rhône-Méditerranée	Densité moyenne à faible	Gard	12 373	1 856	31 551	9 465	1 208
Rhône-Méditerranée	Densité moyenne à faible	Pyrénées-Orientales	9 514	1 427	24 261	7 278	929
Rhône-Méditerranée	Densité moyenne à faible	Var	8 839	1 326	22 539	6 762	863
Rhône-Méditerranée	Densité moyenne à faible	Vaucluse	11 599	1 740	29 577	8 873	1 132
Rhône-Méditerranée	Présence marginale	Ain	19 540	977	16 609	498	64
Rhône-Méditerranée	Présence marginale	Alpes-de-Haute-Provence	7 635	382	6 490	195	25
Rhône-Méditerranée	Présence marginale	Ardèche	13 662	683	11 613	348	44
Rhône-Méditerranée	Présence marginale	Aude	10 237	512	8 701	261	33
Rhône-Méditerranée	Présence marginale	Côte-d'Or	16 599	830	14 109	423	54
Rhône-Méditerranée	Présence marginale	Doubs	15 592	780	13 253	398	51
Rhône-Méditerranée	Présence marginale	Drôme	11 538	577	9 807	294	38
Rhône-Méditerranée	Présence marginale	Isère	22 531	1 127	19 151	575	73
Rhône-Méditerranée	Présence marginale	Rhône	14 938	747	12 697	381	49
Rhône-Méditerranée	Présence marginale	Haute-Saône	11 974	599	10 178	305	39
Rhône-Méditerranée	Présence marginale	Saône-et-Loire	30 764	1 538	26 149	784	100
Rhône-Méditerranée	Présence marginale	Territoire-de-Belfort	2 193	110	1 864	56	7
Rhône-Méditerranée	Inaccessible	Hautes-Alpes	7 819	78	1 329	4	1
Rhône-Méditerranée	Inaccessible	Jura	12 725	127	2 163	6	1
Rhône-Méditerranée	Inaccessible	Savoie	12 749	127	2 167	7	1
Rhône-Méditerranée	Inaccessible	Haute-Savoie	13 569	136	2 307	7	1
<b>Total Rhône-Méditerranée</b>			<b>293 724</b>	<b>22 915</b>	<b>389 527</b>	<b>361 699</b>	<b>46 159</b>
Seine-Normandie	Densité forte à moyenne	Calvados	7 865	2 360	40 112	120 335	15 356
Seine-Normandie	Densité forte à moyenne	Eure	8 994	2 698	45 869	137 608	17 560
Seine-Normandie	Densité forte à moyenne	Manche	10 659	3 198	54 361	163 083	20 811
Seine-Normandie	Densité forte à moyenne	Seine-Maritime	7 168	2 150	36 557	109 670	13 995
Seine-Normandie	Densité moyenne à faible	Oise	10 221	1 533	26 064	7 819	998
Seine-Normandie	Densité moyenne à faible	Orne	8 526	1 279	21 741	6 522	832
Seine-Normandie	Densité moyenne à faible	Paris et couronne	6 460	969	16 473	4 942	631
Seine-Normandie	Densité moyenne à faible	Val-d'Oise	3 937	591	10 039	3 012	384
Seine-Normandie	Présence marginale	Aisne	15 768	788	13 403	402	51
Seine-Normandie	Présence marginale	Aube	9 686	484	8 233	247	32
Seine-Normandie	Présence marginale	Eure-et-Loir	8 650	433	7 353	221	28
Seine-Normandie	Présence marginale	Marne	12 913	646	10 976	329	42
Seine-Normandie	Présence marginale	Haute-Marne	9 572	479	8 136	244	31
Seine-Normandie	Présence marginale	Seine-et-Marne	17 024	851	14 470	434	55
Seine-Normandie	Présence marginale	Yvelines	4 585	229	3 897	117	15
Seine-Normandie	Présence marginale	Essonne	8 875	444	7 544	226	29
<b>Total Seine-Normandie</b>			<b>150 903</b>	<b>19 132</b>	<b>325 228</b>	<b>555 211</b>	<b>70 850</b>
<b>Total</b>			<b>1 250 913</b>	<b>147 332</b>	<b>2 504 614</b>	<b>3 985 981</b>	<b>508 655</b>

3)

#### **4) FR.F. Catch per Unit of Effort**

##### **a. FR.F.1 Glass eel CPUE in the Gironde basin**

The Gironde basin is the tidal part (Figure FR. 1 and Figure FR. 2) of the Garonne basin, comprising the brackish estuary and the tidal freshwater reach of the Garonne river, Dordogne river and of its tributary, the Isle river. The results are providing by the Cemagref statistical monitoring system.

One of the notable features of the glass eel fishery in the Gironde during the 1978-2003 period is the major shift from scoop net catches in favor of large push net catches (

**Figure FR. 3** and Table FR. p). The fishery is presently very largely a large push net fishery in the estuary, whereas formerly it was a mixed-gear fishery in both the brackish and fresh estuary.

After a strong decrease of the glass eel abundance in the Gironde basin between 1981 and 1985, the situation at present seems stationary, at a very low level (

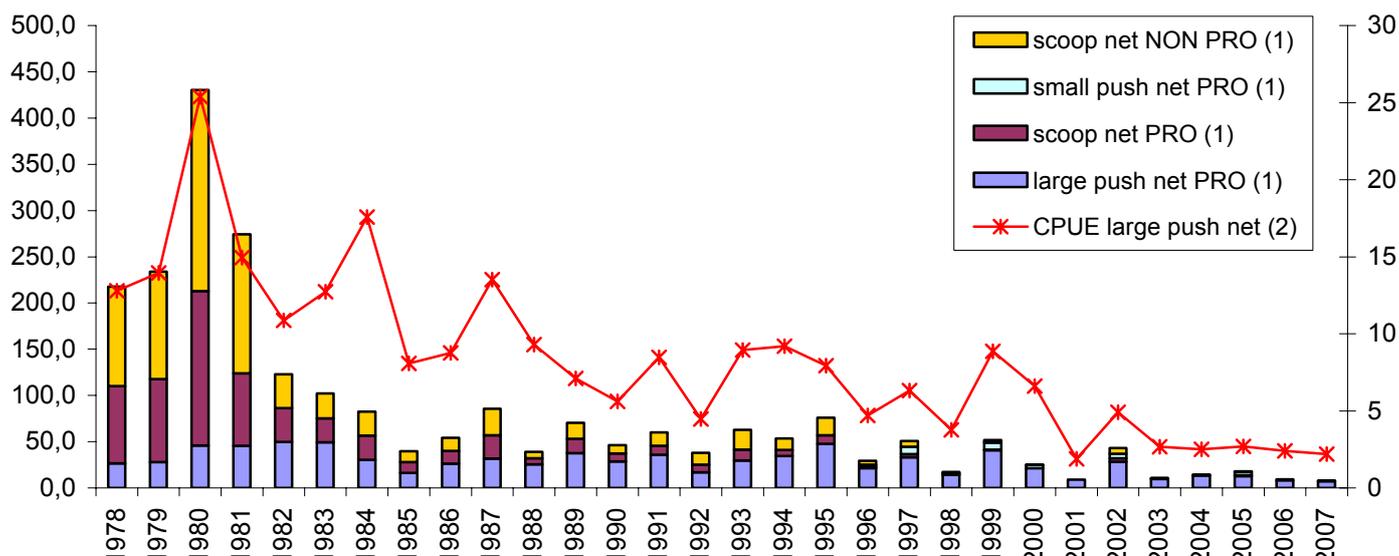
**Figure FR. 3** and Table FR. p). The 2003 season is close to the worst historical level (2001).

Year	Total Catch (t)				CPUE (kg/day)
	Pro. LPN	Pro. SN	Pro. SPN	NonPro. SN	Pro. LPN
1977-1978	26.7	83.3		107.8	12.8
1978-1979	28.0	89.7		116.2	14.0
1979-1980	45.8	167.3		217.1	25.4
1980-1981	45.5	78.3		150.6	14.9
1981-1982	49.6	36.6		36.5	10.9
1982-1983	49.5	25.8		26.9	12.7
1983-1984	30.5	26.0		26.0	17.6
1984-1985	16.3	11.7		11.8	8.1
1985-1986	26.3	13.6		14.4	8.8
1986-1987	31.9	25.0		28.6	13.5
1987-1988	25.4	6.7		6.7	9.3
1988-1989	37.5	15.6		17.3	7.1
1989-1990	28.6	8.6		9.0	5.6
1990-1991	36.0	9.6		14.5	8.5
1991-1992	17.0	8.0		12.8	4.5
1992-1993	29.6	11.6		21.7	8.9
1993-1994	34.6	6.5		12.4	9.2
1994-1995	47.5	9.6		18.9	7.9
1995-1996	21.4	1.5	2.2	4.2	4.7
1996-1997	33.0	3.6	7.9	6.4	6.3
1997-1998	14.1	0.4	1.7	1.0	3.8
1998-1999	40.6	0.8	7.5	2.7	8.9
1999-2000	21.2	0.1	3.4	0.3	6.6
2000-2001	8.8	0.0	0.2	0.1	1.9
2001-2002	28.3	3.8	4.7	6.2	4.9
2002-2003	9.5	0.1	0.8	0.1	2.7
2003-2004	13.3	0.1	1.0	0.1	2.5
2004-2005	12.9	0.8	3.5	0.5	2.7
2005-2006	8.1	0.0	1.2	0.0	2.4
2006-2007	7.1	0.1	0.8	0.1	2.2

**Table FR. p** Catches of glass eel for professional large push net (LPN), small push net (SPN) and scoop net (SN) and non professional scoop net fishermen, CPUE on the Gironde basin for 1978-2007 (Source: Cemagref)

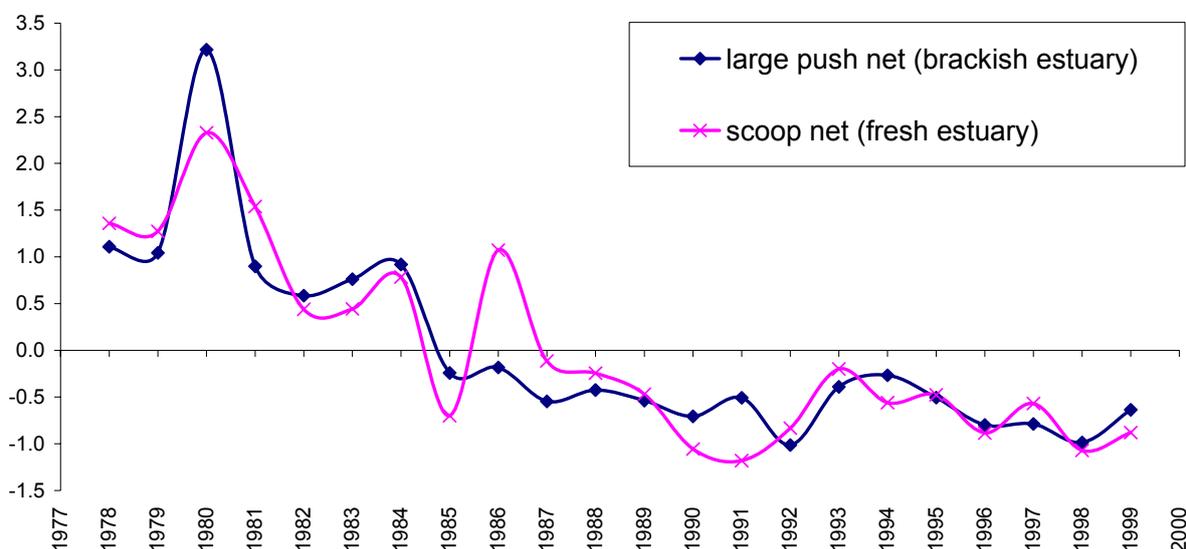
(1) catch (t)

(2) CPUE (kg/day)



**Figure FR. 3** Cumulated capture of glass eel for professional and non professional fishermen, CPUE on the Gironde basin for 1978-2007 (Source: Cemagref)

The use of GLM model with these fishery data has permitted to correct the variation of catches and effort between fishermen. The glass eel CPUE in the Gironde is a valid abundance index, the same trend is obtained for two metiers (large push net and scoopnet) and two zones (brackish and fresh estuary) (BEAULATON and CASTELNAUD, in press). This result confirm the decreasing trend of glass eel in the Gironde basin (Figure FR. 4)



**Figure FR. 4** Standardized CPUE (from GLM) for the large push net (*Pibalour*) and the scoop net (*Tamis*) metiers for the period 1978-1999 (BEAULATON and CASTELNAUD, in press)

***b. FR. F.2 Yellow eel CPUE in the Gironde basin.***

The eel pot CPUE for yellow eel has fallen down between 1988 and 1989, slightly increased until 1998 before decreasing again until 2004 (

**Figure FR. 5** and Table FR. q). The total catches have decreased while the number of fishermen has also decreased. But changes in the fishing power and in the tactics have increased the real effort and our effort unit does not reflect these changes. Consequently, this CPUE is not fully representative of the real current tendency of the abundance which presents certainly a more marked decrease.

To analyse this situation, a biological sampling through the professional fishery has been made in 2004 and 2005. This sampling will permit to precise the effort parameters, the stock structure and the fishing impact on the stock. If this study is maintained during several years, it will be possible to evaluate the magnitude of the yellow eel stock with VPA methods (SPARRE, 1979; ARDIZZONE and CORSI, 1985; GASCUEL and FONTENELLE, 1994; DEKKER, 2000).

We will also apply GLM methods on eel pot CPUE, to precise and verify the tendency of yellow eel abundance.

Year	Total Catch (t)		CPUE (kg/eelpot/month)
	Pro.	Non Pro.	Pro.
1978	195.5	204.1	
1979	241.3	229.5	
1980	181.4	155.7	
1981	187.8	148.8	
1982	157.9	133.1	
1983	71.8	76.2	
1984	103.8	164.1	
1985	106.0	170.3	
1986	124.5	160.5	
1987	94.8	134.3	1.9
1988	102.3	97.7	1.9
1989	67.1	40.2	0.9
1990	47.1	28.3	0.8
1991	26.3	15.8	1.2
1992	46.1	27.7	1.1
1993	35.7	21.4	0.9
1994	35.2	21.1	1.0
1995	36.9	18.4	1.3
1996	25.7	7.7	1.1
1997	32.2	9.7	1.5
1998	24.4	7.3	1.5
1999	21.8	1.5	1.1
2000	20.0	1.4	1.1
2001	18.0	0.6	1.2
2002	13.1	1.1	1.0

2003	10.4	0.5	0.9
2004	14.4	1.3	1.4
2005	8.6	0.6	0.8
2006	8.4	1.3	0.9
2007	8.8	1.3	1.0

Table FR. q Catches of yellow eel for professional and non professional eel pot fishermen, CPUE on the Gironde basin for 1978-2007 (Source: Cemagref).

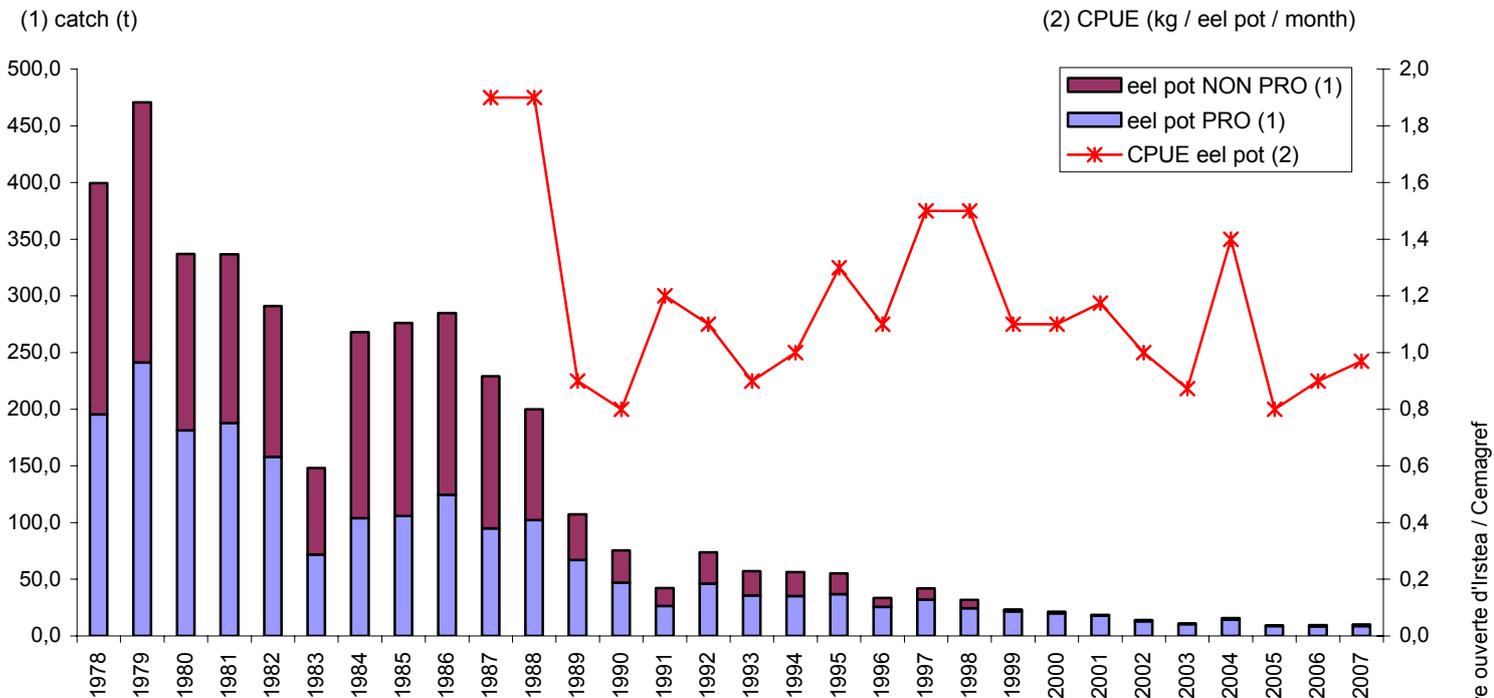


Figure FR. 5 Cumulated catch of yellow eel for professional and non professional fishermen, CPUE on the Gironde basin for 1978-2007 (Source: Cemagref).

c. FR. F.3 glass eel CPUE in the Adour basin.

The results are providing by Ifremer in connection with CNTS (Table FR. r)

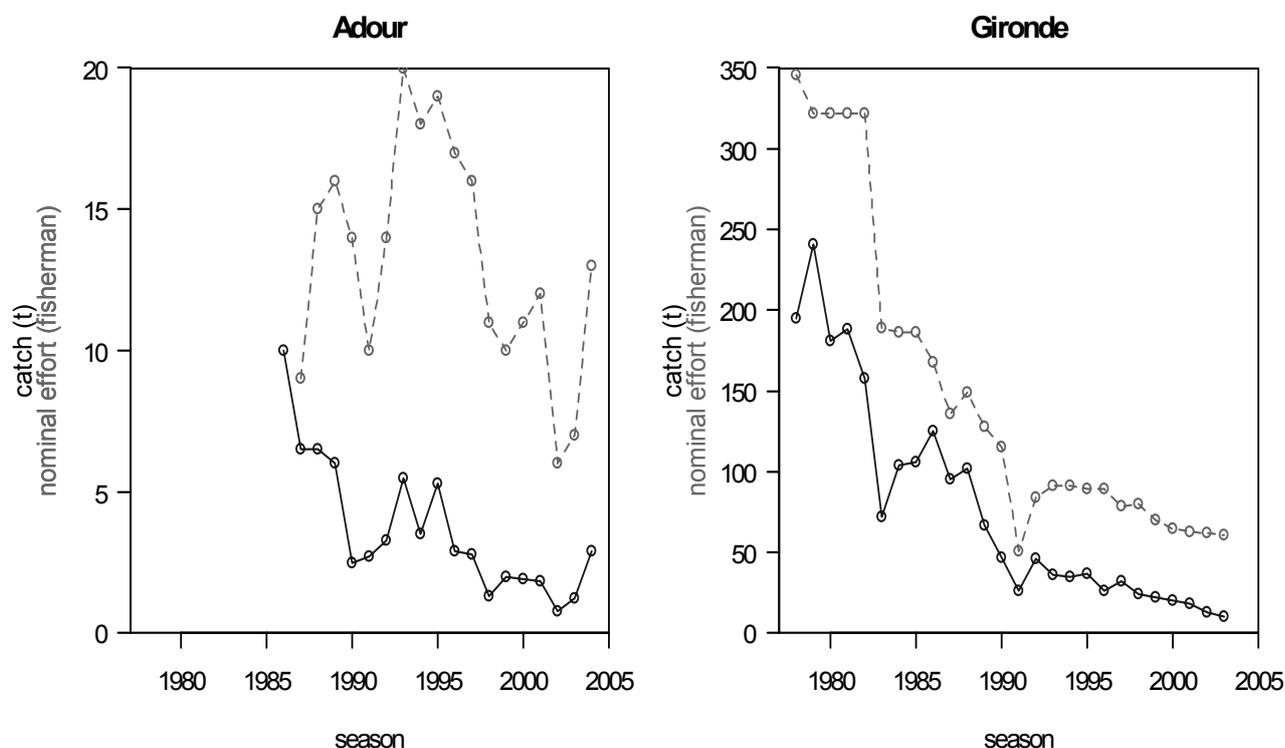
Year	CPUE mean	CPUE Min	CPUE Max	Year	CPUE mean	CPUE Min	CPUE Max
1927/1928	5	4.7	5.3	1984/1985	2.4	1.5	3.3
1928/1929	5.5	4.4	7	1985/1986	1.5	0.6	2.1
1929/1930	6.7	4.3	9.9	1986/1987	3.3	0.3	5.3
1930-1931	18.7	10.1	35.2	1987/1988	3.7	1.4	5.6
				1988/1989	4.1	0.9	6.2
1965/1966	5.1	1.3	8.8	1989/1990	1.2	0.2	2.1
1966/1967	6.4	4.1	9.7	1990/1991	0.7	0.15	1.1
1967/1968	10.1	3	23.3	1991/1992	2.9	0.4	4.4
1968/1969	5	0.9	7.8	1992/1993	2.4	1.3	2.3
1969/1970	7.5	3.6	11.2	1993/1994	1.4	0.8	1.9
1970/1971	4.6	2.9	5.6	1994/1995	2.6	0.85	3.9
1971/1972	4.4	1.5	7.8	1995/1996	1.53	0.75	1.8
1972/1973	4.5	3.5	6.8	1996/1997	1.6	1.13	1.97
1973/1974	7.4	4.3	12.3	1997/1998	1.07	0.49	1.31
1974/1975	5	2.2	7.9	1998/1999	1.82	1.05	2.21

1975/1976	11	3.3	16	1999/2000	4.43	2.77	4.34
				2000/2001	0.49	0.53	1.05
1978/1979	10			2001/2002	0.89	0.48	1.23
1979/1980	5			2002/2003	0.31	0.09	0.45
				2003/2004	0.6	0.2	0.9
				2004/2005	1.13	0.42	2.17

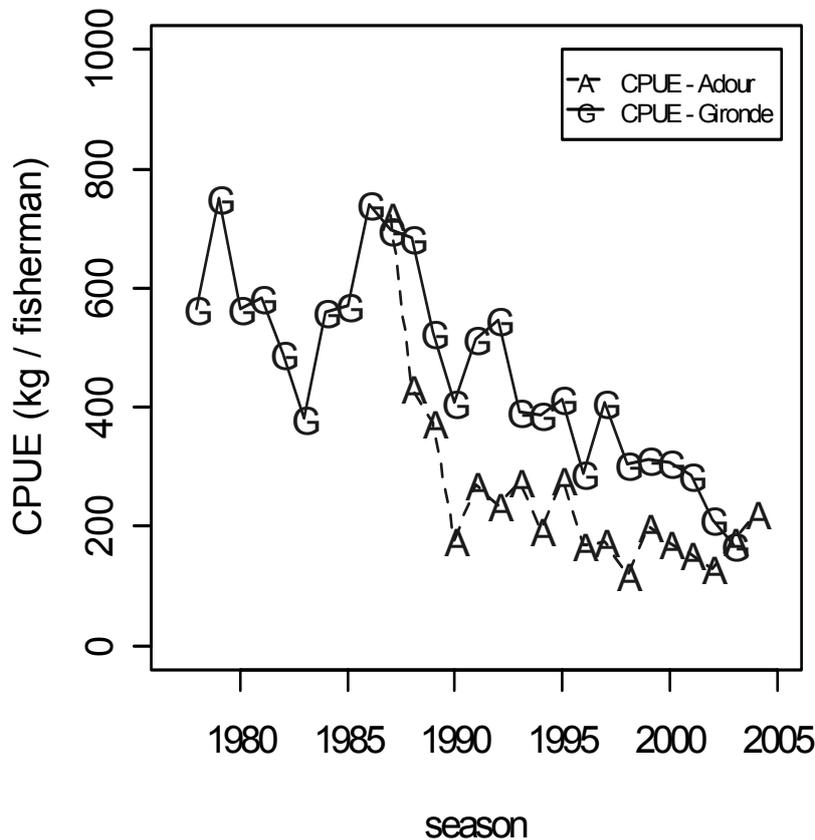
**Table FR. r.** Mean, maximum minimum annual CPUE (Kg/trip) for the glass eel fishery (hand nets) in the Adour estuary (source : Ifremer/CNTS).

**d. FR. F.4 Comparison of yellow eel CPUE between the Adour and the Gironde basins.**

The exploitation of the yellow eel in the Adour and the Gironde basins can be compared with two long historical series (Figure FR. 6 and Figure FR. 7). The Adour data concern marine professional fishermen (source: Ifremer) and the Gironde data correspond to marine and river professional fishermen (source: Cemagref). Catches have significantly decreased from 1978 to 1986 (Gironde data) mainly because of a strong decrease in nominal effort, the CPUE (ratio between catch and nominal effort) has shown a great variability during this period. From 1987 onward (Adour and Gironde data), the nominal effort decreased slightly whereas catches fell. In the Adour basin, CPUE decreased sharply in a first period (1987-1990) and then decreased but more slightly (from 1990 onward). In the Gironde basin, the decrease is more continuous since 1986. The overall decrease of CPUE (1987- 2003) in both basins seems to be of the same order of magnitude.



**Figure FR. 6.** Catch (solid line) and nominal effort (dashed line) in the Adour (left panel) and Gironde (right panel) basins over the period 1978-2004. Source: Adour = Ifremer; Gironde = Cemagref.



**Figure FR. 7.** CPUE in the Adour (dashed line) and Gironde (solid line) basins over the period 1978-2004. Source: Adour = Ifremer; Gironde = Cemagref.

**5) FR.G Scientific surveys of the stock**  
**a. FR.G.1 Recruitment surveys, glass eel**

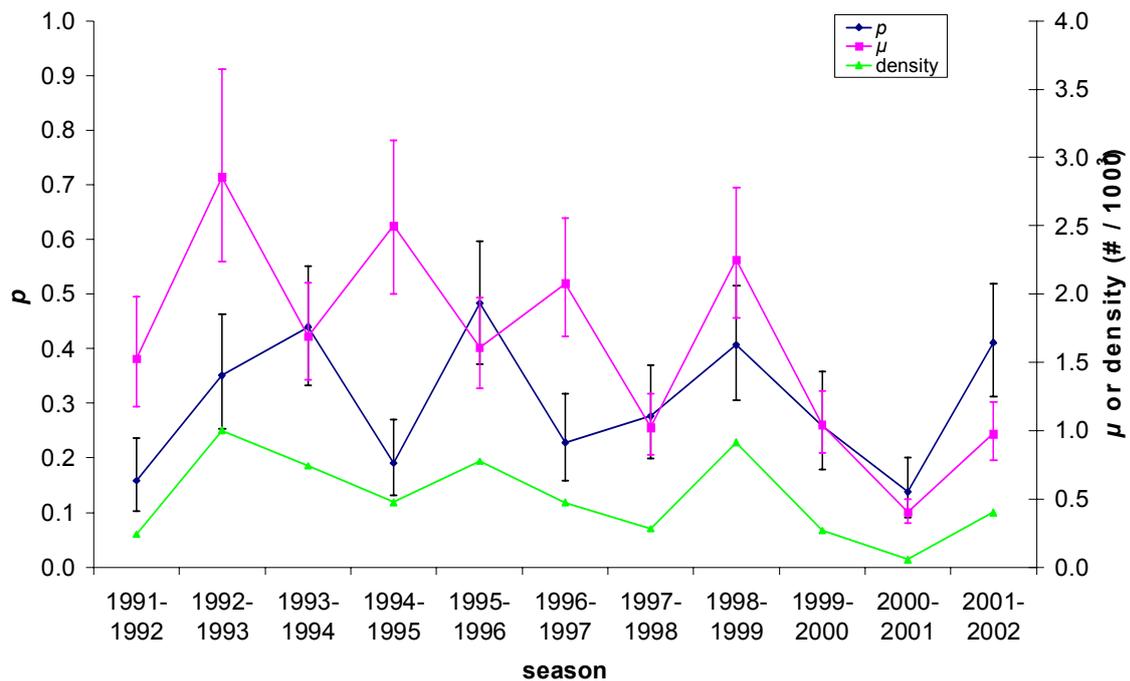
A recruitment surveys have been set up in the Gironde since 1979. In the Adour it has been set since 1998 and in the Loire and Isle (tributary from the Gironde) since 2004 as part of the Indicang project. The methods are described in (FEUNTEUN *et al.*, 2002). A fishery and trap based survey is also conducted in the Vilaine from 1996. The Loire time series is based on catches.

**FR.G.1.1 Recruitment survey, the Gironde**

The Gironde survey consists in a monthly sampling of 24 stations (surface + deep) distributed along 4 transects. This monitoring uses a research vessel (Figure FR.8) and aims at evaluating the abundance variations of the juveniles of fish and crustacean and the adults of small species.



**Figure FR. 8** The “Estuarial” boat used for scientific survey in the Gironde (Source: Cemagref).



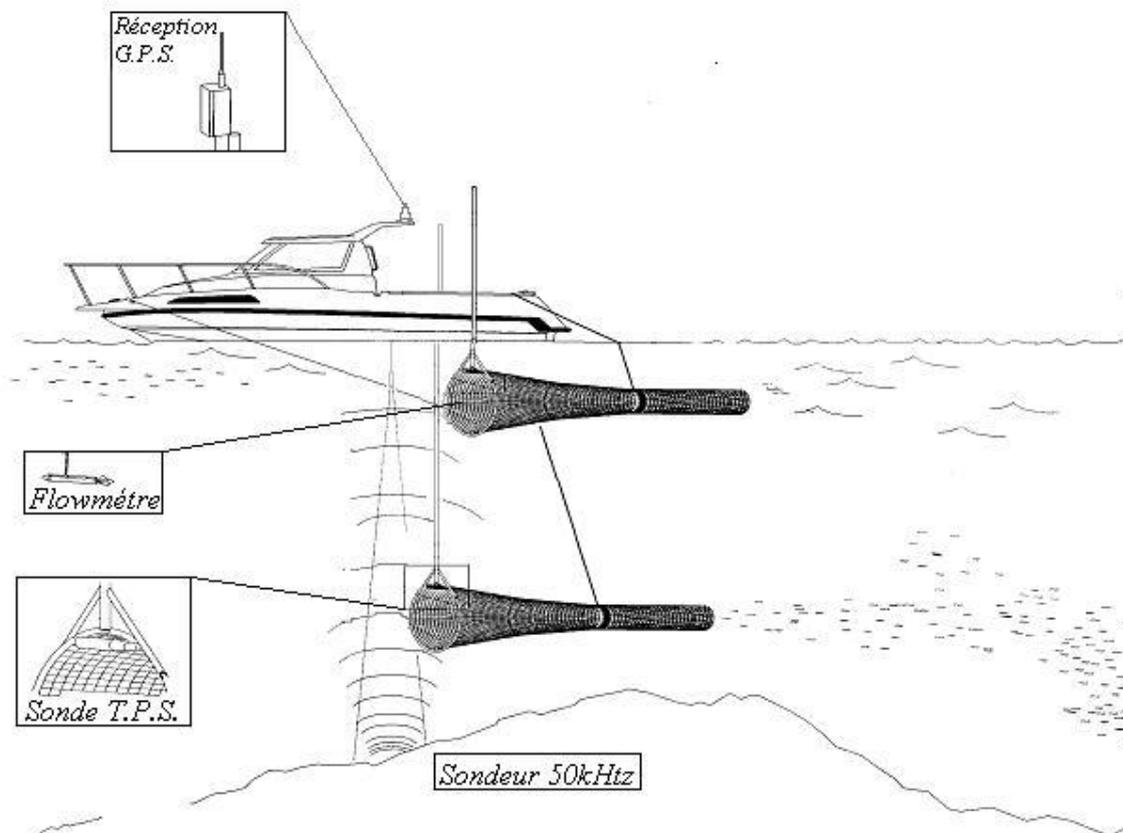
**Figure FR. 9.** Results for glass eel of a delta-gamma analysis for season effect ( $p$ =probability of positive capture,  $\mu$ =mean capture for only positive capture, density= $p \cdot \mu$ ) (extracted from Lambert, 2005)

These data were recently analysed by (LAMBERT, 2005) using a delta-gamma approach (STEFÁNSSON, 1996). This method allows separate analyses of the presence probability ( $p$ ) and positive capture ( $\mu$ ) and joint analyse through overall density. The delta and gamma approaches were both performed thanks to

generalized linear models (GLM; (MCCULLAGH and NELDER, 1989) with spatial and temporal effects. Only results on season effect for glass eel are presented in Figure FR. 9 (for more details see Lambert, 2005). All combinations of  $p$  and  $\mu$  are encountered. However, we can notice some peculiar seasons like 2000-2001 for which glass eels were rarely caught (low  $p$ ) and when caught, in low number (low  $\mu$ ), resulting in a very low density. In the main, this analysis confirms results coming from fishery data (see FR.F.1) even if some little differences remain to analyse.

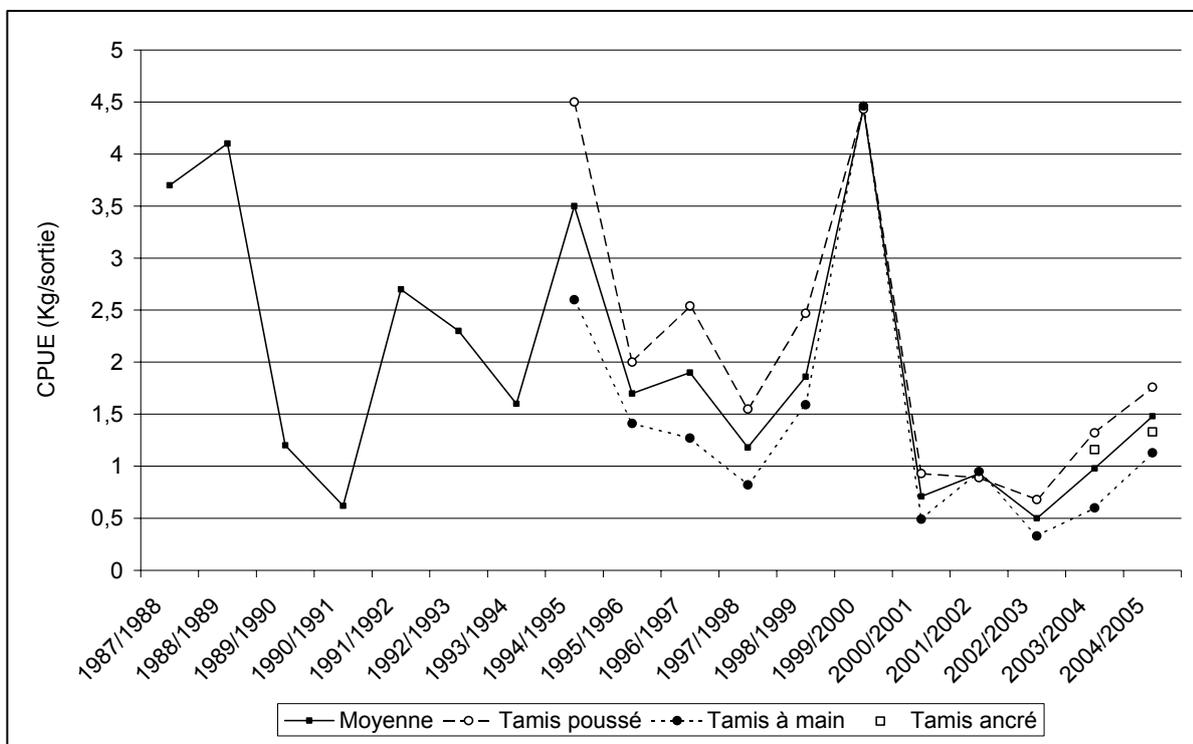
### FR.G.1.2 Recruitment survey, the Adour

The Adour survey aims at estimating the glass eel flux transported during flood tide in the estuary. The protocol is based on the simultaneous catch of glass eels located at the surface (Figure FR. 10) and in full water along three longitudinal transects. These catches are done downstream from the dynamic tide reversal area, at a fixed station and during the entire flood.



**Figure FR. 10** Descriptive diagram of the materials of catch and positioning used in the Adour protocol (Source: Cereca).

The variability of the glass eel captures over the recent period 1985 – 2002 (Table Fr. s) seems especially related to the fluctuations of hydro-climatic conditions (Figure FR. 11).



**Figure Fr. 11** Variations of glass eels captures per type of fishing gears in the Adour estuary. Moyenne = mean, tamis poussé = small push net, tamis à main = scoop net, tamis ancré = fixed scoop net (Lissardy et al. 2007).

Decade	1970	1980	1990	2000
Season (n-1,n)				
0			3.2	9
1			1.5	2
2			8	2,4
3			5.5	0.6
4			3	1.7
5			7.5	3,2
6		8	4.1	
7		9.5	4.6	
8		12	1.5	
9		9	4.3	

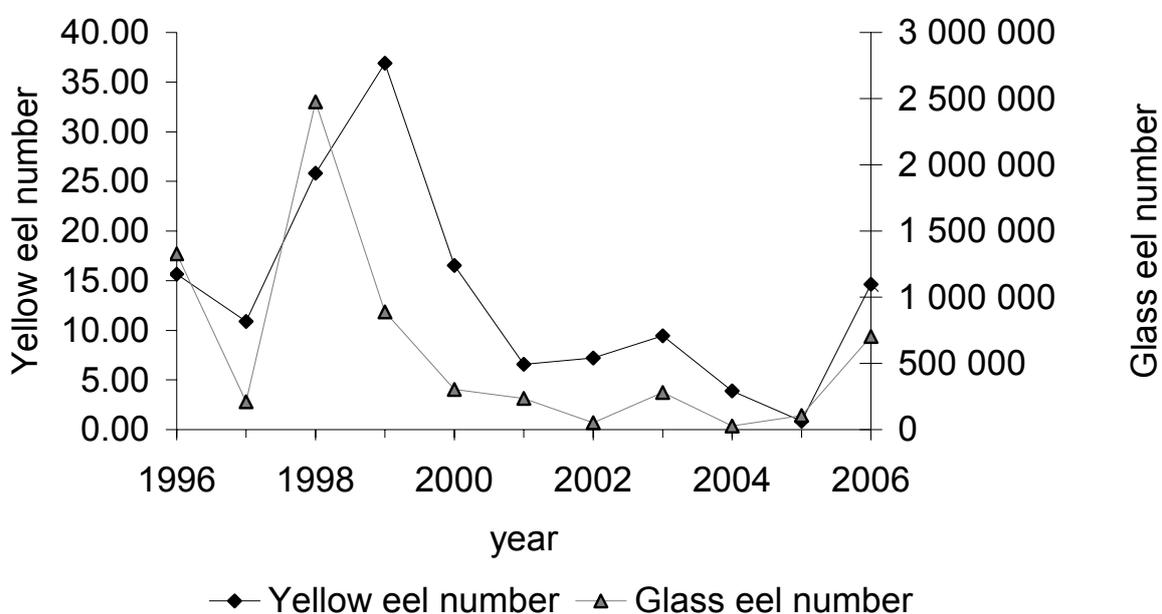
**Table Fr. s** Total catches for the glass eel fishery (from 2000 only marine fishermen combining small push nets and scoop nets) in the Adour estuary.

### 6) FR.G.2 Time series of catches of glass eel and yellow eel, the Vilaine

The Vilaine time series is collected from total catches of the fishery. As the fishing closure has been modified from 1996, those catches are corrected from the evaluation of the standing stock after the closure of the fishery. These evaluations are based on marking recaptures surveys performed in April and May and modeling (Table FR. t). The results of the monitoring of the trapping ladder are summarized in Figure Fr. 12.

Season (n-1,n)	1970	1980	1990	2000
0		95	35.9	14.45
1	44	57	15.35	8.46
2	38	98	29.57	15.90
3	78	69	31	9.37
4	107	36	24	7.49
5	44	41	29.7	7.36
6	106	52.6	23.286	6.6
7	52	41.2	22.85	7.7
8	106	46.6	18.90	
9	209	36.7	16	

**Table Fr. t.** Time series for the Vilaine glass eel recruitment (corrected from late arrivals)



**Figure Fr. 12.** Number of glass eel and yellow eel collected and counted at the Vilaine trapping ladder.

### FR.G.1.3 Time series of catches, the Loire

The historical data of glass eel fishery (Table FR. u) have been provided by Ifremer and for the recent years, the Tableau de Bord Loire has gathered them from CSP, CRTS, DDAM.

Decade Season (n-1,n)	1950	1960	1970	1980	1990	2000
	86	411	453	526	96	80
1	166	334	330	303	36	33
2	121	185	311	274	39	42
3	91	116	292	260	91	53

4	86	142	557	183	103*	27
5	181	134	497	154	133	17
6	187	253	770	123	81	15
7	168	258	677	145	71	21
8	230	712	526	177	66	
9	174	225	642	87	87	

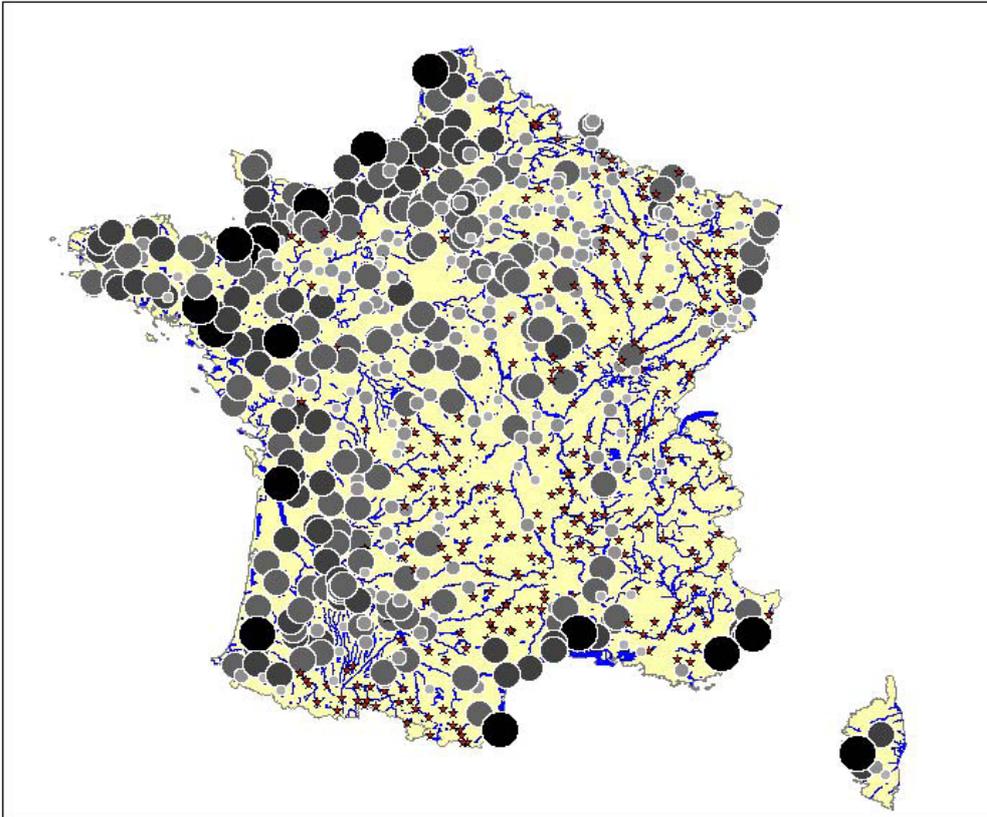
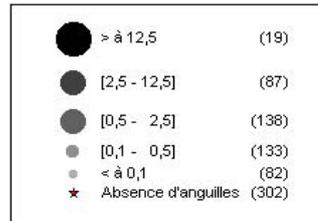
**Table Fr. u.** Time series for the Loire glass eel fishery, marine and fluvial professionals until 2001, only marine professionals from 2002 to 2007 (\* an assumption was made for catches of fluvial fishermen, not available for this year).

*a. FR.G.2 Stock surveys, yellow eel*

Specific stock surveys were performed in small basin (Frémur, Oir). The result are in previous ICES reports.

The “Reseau hydrobiologique et piscicole” (RHP), is a survey of 761 stations yearly sampled with electrofishing. These samples are used to determine the ecological status request by the Water framework directive. The abundance of eel distribution shows a classical downstream increase in density (Figure FR. 13). No peculiar trend can be given by the first analysis of the 1995-2003 time series (see p. 21 of Anonymous 2004.). A detailed observation of the stations of higher density in 1995 shows significant erosion during the first year of the monitoring. A program starting in 2006 will analyse the data more deeply.

Abondance des captures d'anguilles sur les stations RHP  
Période 1995 - 2003  
(nombre d'individus pour 100 m<sup>2</sup>)



**Figure FR. 13.** RHP electrofishing stations, mean value from 1995 to 2003 (Source: CSP).

***b. FR.G.3 Silver eel***

These silver eel fluxes to the sea were assessed using the sequential fishery in the Loire basin following a mark-recapture protocol (Boury and Feunteun, unpublished). No other information is available on silver eel stock.

**7) FR.H. Catch composition by age and length**

There is no routine program measuring the catch composition by age and length in France.

**8) FR.I. Other biological sampling (age and growth, weight, sex, maturity, fecundity).**

There is no routine program measuring parameters of the eel population dynamics at the national level in France.

**References**

- ARDIZZONE G. D. and CORSI F., 1985. Eel population structure, dynamics and fishing yield in a mediterranean coastal lagoon. *Oebalia*, 11, 547-560.
- BAISEZ A. 2005. Indicateur anguille Loire. Captures aux lignes. Population sédentaire. Tableau de bord anguille Bassin Loire (LOGRAMI), 26 p.
- BEAULATON, L., and G. CASTELNAUD. In Press. Abundance trends of glass eel between 1978 and 1999 from fisheries data in the Gironde Basin, France. In J. Casselman and D. Cairns, editors. *Eels at the edge*. American Fisheries Society, Symposium 58, Bethesda, Maryland.
- BRIAND C., CASTELNAUD G., BEAULATON L., CHANGEUX T., BAISEZ A., DE CASAMAJOR M. N. and PROUZET P., 2005. FR – Report on eel stock and fishery in France, 2004, ICES/EIFAC Working Group on Eels. Galway. 160-171.
- CAILL-MILLY N., 2001. Résultats de l'enquête socio-économique France. La flottille des civeliers purs; la flottille des pêcheurs estuariens et fluviaux. Plaquettes d'information PECOSUDE. Contrat européen PECOSUDE n°99/024 ED/DG FISH (DGXIV). Ifremer. 8 p.
- CASTELNAUD G., 2000. Localisation de la pêche, effectifs de pêcheurs et production par pêche des espèces amphihalines dans les fleuve français. *Bull Fr Pêche Piscic*, 357/358, 439-460.
- CASTELNAUD G., 2002. Caractéristiques de la pêcherie civellière du golfe de Gascogne. Contrat Européen N° 99/023EC/DG FISH (DG XIV). Historique des captures de civelles, intensité actuelle de leur exploitation, variation de leur capturabilité par la pêche professionnelle maritime et indices de colonisation sur la bassin versant de l'Adour. CEMAGREF, Groupement de Bordeaux, Cestas (France). 16 p.
- CASTELNAUD G., LOSTE C. and CHAMPION L., 2000. La pêche commerciale dans les eaux intérieures françaises à l'aube du XXIème siècle : bilan et perspectives., Symposium CECPI on fisheries and society. Budapest. 1-24.
- CASTELNAUD G., GUÉRAULT D., DÉSAUNAY Y. and ELIE P., 1994. Production et abondance de la civelle en France au début des années 90. *Bulletin Français de la Pêche et de la Pisciculture*, 335, 263-288.
- CASTELNAUD, G., C. BRIAND, L. BEAULATON, T. CHANGEUX, P. PROUZET, and M. N. De CASAMAJOR, 2006. Report on the eel stock and fishery in France, 2005. Appendix 3, pp 296-319 in FAO European Inland Fisheries Advisory Commission; International Council for the Exploration of the Sea. Report of the 2006 session of the Joint EIFAC/ICES Working Group on Eels. Rome, 23–27 January 2006. EIFAC Occasional Paper. No. 38, ICES CM 2006/ACFM:16. Rome, FAO/Copenhagen, ICES. 2006. 352p.
- CEPRALMAR, 2003. Prud'homies du Languedoc - Roussillon - Suivi de la pêche aux petits métiers - Année 2002. Rapport Cépralmar. 65 p.
- CHAMPION L. and PERRAUDEAU Y., 2000. Etude socioéconomique des pêches maritimes estuariennes Françaises. LEN-CORRAIL, Nantes. 107 p.
- CHANCEREL F. 1991. L'anguille en centre ouest. Répartition de l'espèce et mode d'exploitation en zone continentale. Conseil supérieur de la pêche, Délégation régionale de Poitiers, 13 p + annexes.
- CHANCEREL F. 1994. La répartition de l'anguille en France. *BFPP*, 335, 289-296.
- CHANGEUX T., 2001. La pêche fluviale en France. In *Atlas des poissons d'eau douce de France.*, (ed P. Keith and J. Allardi). Patrimoines naturels, n°47, Muséum national d'histoire naturelle.

- CHANGEUX T., RANCON J., LELIEVRE M. 2003. Evaluation des captures d'anguilles par les membres d'AAPPMA dans le bassin de la Loire. Cas du département de Loire-Atlantique. Conseil supérieur de la pêche. Deuxième phase : enquête ciblée et synthèse. 22 p.
- CHANGEUX T., 2003. Evaluation des captures d'anguilles par les membres d'AAPPMA dans le bassin de la Loire. LOGRAMI/CSP, Orléans. 4 p.
- CHANGEUX T. MICHELOT E. 2006. Prélèvements d'anguilles par la pêche à la vermée sur le bassin versant de la Douve. Saison 2005. IRD/ Conseil supérieur de la pêche, Brigade de la Manche. 17 p. + annexes.
- CHANGEUX T. 2007 - Protocole pour une évaluation des captures annuelles d'anguilles par la pêche de loisir des eaux douces de France métropolitaine. Institut de recherche pour le développement – Conseil supérieur de la pêche, janvier 2007, 16 p.
- CHANGEUX T. in press. La pêche fluviale en France. Atlas des poissons d'eau douce de France (Keith P. & Allardi J. coord.) Patrimoines Naturels, 47. Edition 2007.
- CUENDE F. X., CAILL-MILLY N. and PROUZET P., 2002. Site atelier de l'Adour. Caractéristiques des petites pêches côtières et estuariennes de la côte Atlantique du sud de l'Europe. Ifremer Aquitaine. 43 p.
- DEKKER W., 2000. Impact of yellow eel exploitation on spawner production in Lake IJsselmeer, the Netherland. *Dana*, 12, 17-32.
- DÉSAUNAY Y. and AUBRUN L., 1988. Description des pêcheries d'anguille (*Anguilla anguilla*) sur le littoral français de la Manche et de l'Atlantique, Comité des Poissons Anadromes et Catadromes. 15.
- DUSSERRE K. and LOSTE C., 1997. La pêche sur les étangs de Gruissan. Evolution de 1986 à 1996. CEPRALMAR. 30 p.
- FASQUELLE J.-S., LEDOUBLE O. 2006. La pêche de loisir à l'anguille dans les « Wateringues du Calaisis ». Quelques données sur l'activité halieutique et les prélèvements. Conseil supérieur de la pêche, Brigade du Pas-de-Calais. 37 p.
- FEUNTEUN E., CASTELNAUD G., BRIAND C., PROUZET P., MENELLA J. Y. and DE ROTON G., 2002. Monitoring of glass eel recruitment in France. In *Monitoring of glass eel recruitment, report C007/02-WD*, (ed W. Dekker). IJmuiden, the Netherlands. Vol. 2A, 256.
- GASCUEL D. and FONTENELLE G., 1994. Approche conceptuelle de la modélisation de la dynamique du stock d'anguille dans un bassin versant : intérêt et adaptation du modèle de rendement par recrue. *Bull Fr Pêche Piscic*, 332, 43-56.
- LAMBERT P., 2005. Exploration multiscalaire des paradigmes de la dynamique de la population d'anguilles européennes à l'aide d'outils de simulation., Université Bordeaux 1, Bordeaux, 219 p.
- LEAUTE J.-P. et CAILL-MILLY N., 2003. Caractéristiques des petites pêches côtières et estuariennes de la côte Atlantique du sud de l'Europe. Synthèse du contrat européen PECOSUDE n°99/024 ED/DG FISH (DGXIV). Ifremer. 66p.
- LOSTE C. and DUSSERRE K., 1996. La pêche sur l'étang de Bages- Sigean. Evolutions de 1985 à 1995. CEPRALMAR. 98 p.
- LUNEAU S., MERTENS D. and CHANGEUX T., 2003. Guide des engins de pêche fluviale et lacustre en France métropolitaine. In *Collection mise au point* (ed J. Allardi), pp. 198. Conseil Supérieur de la Pêche, Paris.

- MAZOUNI N. , REY H , VALARIE P., 1999. Gestion d'une ressource naturelle exploitée – le cas de la palourde (*Ruditapes decussatus*) dans la lagune de Thou. Rapp. CRPEMLR, 107 p. + annexes.
- MCCULLAGH P. and NELDER J. A., 1989. Generalized linear models. 2nd ed. In Monographs on statistics and applied probability (ed C. Hall), pp. 551, London.
- MICHELOT E., 2005. Prélèvements d'anguilles par pêche à la vermée sur le bassin versant de la Douve, saison 2004, pp. 13 p., Rennes.
- RICOU G. 2003. Quelques caractéristiques de la pêche aux lignes sur le Cher et la Vienne (Mai 2002-Janvier 2003), Fédération de pêche d'Indre-et-Loire. 33 p.
- RUIZ J. F., 1994. Les étangs palavasiens : un complexe lagunaire dégradé. Approche de l'évolution de la pêcherie et réflexion pour une restauration du milieu. DESS. Univ. Montpellier I, II, III. Rap. CEPRALMAR. 54 p. + annexes p.
- SAUVAGET B., FATIN D. and BRIAND, 2001. Etude de l'exploitation de l'anguille dans le Golfe du Morbihan. Institution d'Aménagement de la Vaine, La Roche Bernard. 25 p.
- SPARRE P., 1979. Some necessary ajustements for using the common methods in eel assessment, Rapports et procès-verbaux des réunions. Conseil International pour l'Exploration de la Mer. 41-44.
- STEFÁNSSON G., 1996. Analysis of groundfish survey abundance data: combining the GLM and delta approaches. ICES Journal of Marine Science, 53, 577-588.
- VAUCLIN V., STORCK F. 2002. La pêche de l'anguille à la ligne sur le Rhin et le grand canal d'Alsace en 2000. Conseil supérieur de la pêche, Délégation régionale n°3, Montigny-les-Metz, 18 p. + annexes.
- VERGNE L., BRON L., DECORPS M. and ROMÉYER D., 1999. Projet de réhabilitation de l'anguille dans le bassin Rhône - Méditerranée - Corse. Etude socio-économique . DIREN Rhône-Alpes/ISARA., 315 p. + annexes. p.
- XIMENES M. C., LIEUTAUD A., PIERRE D., DE ROBERT A., DO CHI T., DERIJARD R. and GRAZIANI M. P., 1990. La production d'anguilles en lagunes de Méditerranée. Analyse et comparaison des sources statistiques. Rapport Cemagref Montpellier, Secrétariat d'Etat à la Mer, Région PACA et Corse, 138 p. Rapport Cemagref Montpellier, Secrétariat d'Etat à la Mer, Région PACA et Corse. 13 p.

### **3.2 - Groupe de travail ad hoc sur la Directive cadre de l'UE sur l'eau (Coordonnatrice: C. Argillier)**

C Argillier a piloté l'ensemble des travaux de ce GT et G Castelnaud est intervenu en tant que Président de la sous-commission III de laquelle ce GT fait partie. et a participé à la première réunion du GT en fin 2008

#### **3.2.1 - rédaction d'un plan d'activité mis en discussion et adopté, Juillet 2008**

##### *3.2.1.1 Projet de plan d'activité Juillet 2008*

###### *a) Considérations générales*

Compte tenu de l'étendue des compétences à réunir pour répondre à l'ensemble des ToRs, il est proposé de procéder en cinq étapes successives. Chacune de ces étapes sera conduite par le groupe de travail constitué d'un noyau de scientifiques qui pourra s'adjoindre les compétences d'experts associés aux

travaux en fonction des questions traitées. Ainsi, les contours du groupe de travail peuvent être amenés à évoluer au cours du temps au fur et à mesure de l'avancement du travail.

En parallèle aux sollicitations directes des scientifiques déjà recensés, les correspondants nationaux de la CECPI seront invités par courrier électronique à proposer des experts intéressés par une participation aux travaux du groupe de travail.

Chacune des étapes s'achèvera par la rédaction d'un rapport de synthèse remis à la sous-commission III de la CECPI. Dans la mesure où les résultats le permettront, les rapports seront publiés dans des revues scientifiques ou techniques. Le cas échéant, ils seront rendus accessibles depuis le site de la CECPI.

### *b) Les étapes du travail du groupe*

#### Étape 1 – Bilan des activités en cours sur le domaine

Il s'agira ici de :

- faire une analyse de la littérature scientifique et technique,
- contacter les autres groupes de la CECPI afin d'étudier les points de convergence éventuels sur certains thèmes,
- examiner les projets d'études en rapport avec les ToRs, en cours de réalisation ou achevés afin d'affiner les limites du travail du groupe.

#### Étape 2 – Les aspects réglementaires (points 1 et 2 des ToRs)

Point 1 - Identification des législations sur la pêche en Europe concernant les écosystèmes d'eau douce et de transition (repeuplement, limitation des captures) avec leurs conséquences sur les communautés de poissons observées, en terme de présence/ absence des espèces, d'abondance relative et de structure en âge des populations d'espèces dominantes à l'échelle européenne.

Point 2 - Évaluation des compatibilités entre la Directive-cadre sur l'eau et les lois régissant les pêches dans les pays européens.

Un premier atelier de travail sera organisé afin de fixer les contours de l'analyse. Ces premiers échanges devraient déboucher sur une liste de domaines réglementaires (sécurité, préservation de la faune, aménagement de l'espace ...) et de critères y afférents, ayant potentiellement des conséquences sur les populations et communautés de poissons.

Les membres du groupe devront ensuite consulter différentes sources documentaires ou contacter les services ministériels des différents pays en charge de la réglementation, afin d'accéder aux grandes lignes des textes nationaux régissant les points listés (pas nécessairement en anglais).

Les informations collectées seront ensuite expertisées pour évaluer l'impact de ces mesures réglementaires sur les caractéristiques des populations et/ou des communautés généralement utilisées en bioindication et en particulier pour répondre à la DCE.

Il faudra ici probablement distinguer la réglementation s'appliquant à la pêche en eaux douces (cours d'eau et plans d'eau) de celle régissant la pêche dans les

eaux de transition où se côtoient des espèces d'eau douce et des espèces marines. On peut donc imaginer deux groupes de rédacteurs prenant respectivement en charge les analyses liées aux écosystèmes d'eau douces et aux écosystèmes d'eaux de transition.

La principale difficulté sera probablement l'accès aux informations sur l'application des textes réglementaires.

### Etape 3 – Les pratiques de gestion (points 3 des ToRs)

Point 3 - Analyse des pratiques de gestion des poissons (modification de l'habitat, manutention du poisson) en fonction du type d'hydrosystème et de l'environnement naturel dans les États membres participant à la mise en œuvre de la Directive-cadre sur l'eau, incluant l'analyse des conséquences sur les caractéristiques des communautés de poissons ;

Comme l'étape 2, cette phase de travail sera initiée par la réunion du groupe de travail chargé de bien préciser les limites de l'exercice. Elle pourra être menée, au moins partiellement et selon les opportunités, parallèlement à l'étape précédente.

L'analyse pourra s'appuyer sur les documents scientifiques publiés ou les documents techniques accessibles auprès des gestionnaires. Dans un souci d'homogénéité des informations à traiter, la mise en place d'une enquête auprès des gestionnaires européens pourra être envisagée. Dans ce cas, le groupe de travail devra élaborer le questionnaire.

Les actions de gestion seront considérées d'un point de vue:

- du cadre réglementaire,
- des objectifs visés,
- de l'importance des opérations (hydrosystèmes, fréquence, espèces visées...).

On peut craindre toutefois que de nombreuses actions de gestion fassent l'objet d'initiatives locales et soient peu renseignées. De plus, il peut s'avérer assez fastidieux de recenser l'ensemble de ces pratiques. Il est également probable que les conséquences sur les communautés soient peu ou mal évaluées. La synthèse de ce travail sera donc une étape particulièrement longue et délicate.

### Etape 4 – Pêches, Pêcherie et bioindication (point 4 des ToRs)

Point 4 - Analyse des activités de pêche comme indicateur potentiel de l'état des hydrosystèmes et/ou de l'intensité de la pression anthropique.

Dès lors que des prélèvements sont effectués, des informations sur la ressource sont potentiellement disponibles. Il s'agira ici de discuter de la faisabilité technique de recueil d'informations à partir de ces prélèvements par pêche dans les différents pays européens.

La fiabilité des informations pourra être discutée. Dans quelques cas ciblés, un traitement de ces données pourrait être prévu. Les résultats ainsi obtenus pourraient être comparés avec ceux obtenus à partir d'autres sources d'informations (pêches expérimentales, données acoustiques...) et notamment celle collectée en application de la Directive Cadre Européenne sur l'Eau.

### Etape 5 – DCE et socio-économie des pêches (point 5 des ToRs)

Point 5 - Évaluation de l'impact de la Directive cadre sur l'eau sur les dimensions socioéconomiques des pêches dans les eaux intérieures.

Le contenu de cet axe sera précisé ultérieurement.

3.2.1.2 - First Meeting of the Working Party on the Water Framework Directive - Paris, France 8 et 9 Décembre 2008

#### Agenda

<b>4. Monday, 8th December 2008</b>	
Start: 14:00	<ul style="list-style-type: none"><li>• Welcome</li><li>• A "table round" where participants present themselves and tell about their interest in the program</li><li>• Goals of the meeting (Christine Argillier)</li><li>• Short presentation of the working program (Christine)</li><li>• Presentation on the WP "Fish passage best practices" (Herman Wannigen)</li></ul>
Coffee break: 15:45-16:00	
Finish 18.00	<ul style="list-style-type: none"><li>• Discussion on what options/priorities, how to organize the work, possible collaboration, and which deliverables</li><li>• Decisions!</li></ul>
<b>Tuesday, 9th December 2008</b>	
Start: 9:00	
Coffee break: 11:00 -11:15	<ul style="list-style-type: none"><li>• A few words on fish bioindicators developed for the implementation of the Water Framework Directive (Christine)</li><li>• Discussion on the step 2 – legislative aspects. Presentations of participants are welcome...</li></ul>
Lunch 13	

#### List of participants

##### **Gábor Guti, Hungary**

Hungarian Danube Research Station, 2131 Göd, Jávorka S. u. 14. [guti.g@t-online.hu]

##### **Bénédicte Valadou – France**

Onema, French national agency for water and aquatic ecosystems, Direction générale, "Le Nadar" Hall C, 5 square Félix Nadar, 94300 Vincennes. [Benedicte.valadou@onema.fr]

##### **Teppo Vehanen – Finland.**

Finish Game and Fisheries Research Institute, Oulu Game and Fisheries Research, Tutkijantie 2 A, FIN-90570 Oulu [teppo.vehanen@rktl.fi]

##### **Ian Winfield - UK**

Centre for Ecology & Hydrology, Lancaster Environment Centre, Library Avenue, Bailrigg, Lancaster, Lancashire LA1 4AP [ijw@ceh.ac.uk]

**Herman Wanningen – The Netherlands**

Wanningen water consult, Oosterweg 127, 9751 PE Haren  
[herman@wanningenwaterconsult.nl]

**Gerd Marmulla - Secretary of EIFAC**

Fisheries Management and Conservation Service, Fisheries and Aquaculture Department,  
Food and Agriculture Organization of the United Nations (FAO/UN), Viale delle Terme  
di Caracalla, I - 00153 Rome, Italy. [Gerd.Marmulla@fao.org]

**G rard Castelnau – France**

Cemagref, Unit  "Ecosyst mes estuariens et poissons migrateurs amphihalins", 50 avenue  
de Verdun, 33612 CESTAS Cedex [[Gerard.castelnau@cemagref.fr](mailto:Gerard.castelnau@cemagref.fr)]

**Christine Argillier – France**

Cemagref, Hydrobiology research group, 3275 Route de C zanne, CS 40061, 13182  
Aix en Provence, Cedex 5 [[Christine.argillier@cemagref.fr](mailto:Christine.argillier@cemagref.fr)]

**Excused****Eleonora Ciccotti - Italy**

Dipartimento di Biologia, Universit  di Roma, "Tor Vergata", Via della Ricerca Scientifica,  
00133 Rome. [ciccotti@uniroma2.it]

**Piero Franzoi - Italy**

Dipartimento di Scienze Ambientali, Universit  Ca' Foscari di Venezia, Campo della Celestia,  
Castello, 2737/B, 30122 Venezia. [pfranzoi@unive.it]

**Malgorzata Lapinska – Poland**

Department of Applied Ecology (DAE), University of Lodz, 12/16 banacha Str.  
90-237 Lodz. [malapi@o2.pl]

**Marina Piria - Croatia**

Faculty of Agriculture, University of Zagreb, Svetosimunska 25, 10 000 Zagreb.  
[mpiria@agr.hr]

**Christian Skov and Peter Geertz-Hansen – Denmark**

Tecnical University of Denmark, National Institute of Aquatic Resources, Dep. of Inland  
Fisheries, Vejls vej 39, 8600 Silkeborg. [ck@aqua.dtu.dk], [pgh@aqua.dtu.dk]

**Minutes****Monday**

- "round Table" with presentation of the participants who indicated their interests in the  
program. Teppo made a presentation on the implementation of the WFD in Finland and his  
expectation from the work of this WP (*powerpoint VPD-working group.ppt*).

- Christine gave the aim of this first meeting (*powerpoint EIFAC Paris decembre 2008.ppt*).  
The main ideas are to conclude the meeting with

- a common understanding of the different points we wanted to analyse,
- a clear program after analyses of what is realistic
- a planning.

Moreover, the possible collaborations have to be examined.

- Agreement on these points

- As a basis for the discussion, Christine's presentation (*powerpoint EIFAC Paris decembre  
2008.ppt*) showed the steps of the program initially planed. These steps represent a more  
complete description of the terms of reference which have been agreed by plenary session of  
the EIFAC in 2008. Nevertheless, a lot of precisions are still required. We have also to  
answer a lot of questions regarding extent of the work and means to achieve it.

- Gerd gave to the group some general information on the EIFAC organisation and functioning. Then he presented the EIFAC Working Party on Fish Passage Best Practices (*document PARIS WP WFD.pptm*)

- To go further on the collaborative subject, Herman had a talk on the approach developed in the Netherland to ensure river continuity from sea to source. He presented then his future objective on this connectivity program i.e. to write a short list of statements on EU-policy in order to help policy makers. This task was initially proposed in the WP on Fish Passage Best Practices but the EIFAC recommended including it in the WP on the WFD. After discussions on the targeted public and on the expected format, this proposal was agreed by the group.

- The discussion started then on the program proposed in the document (*work program.doc*) sent earlier:

- Why this program and. which deliverables?

We have to keep in mind the WFD. A first objective of the work, whatever the step, is a better understanding of the relevance of fish indicators and/or the development of new ones (in the case of step 4 "fisheries"). The second objective is how to take into account fishery and some management practices when measuring the ecological status of water bodies.

In terms of deliverables we will have to give some recommendations. How to help the countries?

- Who is interested in the work of the group? Who will use our deliverables?

Two types of end-users are identified: scientists involved in the development of fish bioindicators WFD compliant and managers/stakeholders who have to take decisions to implement this European Directive (evaluation and restoration).

- How to organise the work?

The program is ambitious and all the subjects are more or less linked. This program can be considered starting with the WFD Goals:

- Fishery and bird predation
- Connectivity
- Habitat modification/river regulation
- Stocking & invasive species

Some factors like those characterising habitat have been considered in the modelling approach of EFI+. They will also be taken into account in the development of the future lake fish index. Consequently, our questioning should be limited to the influence of factors that have not yet been taken into the development of the index and the classification process.

- Which priorities?

The study of the relationship between fisheries and the WFD (step 4 and point 4 of the ToR) will be difficult because we have first to identify which data is available or could be available. The situation is similar regarding the Step 5 - WFD and socio-economics of fisheries (point 5 of the ToRs). Moreover, specialists of these questions are not necessary well identified. Consequently, it has been decided (and more reasonable) to postpone these subjects<sup>1</sup>.

## Tuesday

- Christine reminded the group that this session should be concluded by clear decisions regarding the program, the agenda and the organization of the work.

It was suggested to start from the ToR with two priorities: the policy and management aspects then to postpone the list of points that could be addressed in each of these sections.

The proposal was expressed in the table below and briefly describe later.

---

<sup>1</sup> It was agreed that these points 4 and 5 of the ToR's are of importance but too wide and complex to be addressed immediately. They will require a specific approach with definition of appropriate indicators and analysis of case-studies

## Factors influencing fish communities

### ①. Policy and regulation

Abiotic

Connectivity

Biotic

Fish stocking/invasive species

Biomanipulations

Fisheries

Bird predation

### ② Management practices

“We are interested in the factors influencing fish communities” that are not or not enough considered in the implementation of the WFD. Among these factors, a lot of them are of anthropogenic origin.

It was already decided to focus on policy&regulation and management practices because they determine these factors. Moreover, basically, they are not taken into account (case of national stocking plans, for example).

Considering that the factor “fisheries” will be analyzed later and that the factor “bird predation” is already studied in a WP, we will focus on Connectivity and Fish manipulations.

## Organization

Herman will prepare a first draft of the checklist he wants to develop for the meeting of the EIFAC Excom in May.

In January, Christine will prepare and send to the group a first list of points to discuss. The comments and complements will be included between February and April in order to make this list ready in May for the meeting.

The information will be then gathered until the autumn to produce a document at the end of the year.

### Next meeting?

A first informal discussion will be organized in Hull in connection with the EFI+ symposium (March/April)

The second official meeting of the WP will be held in autumn. At this period, it will be possible to discuss our results on the first part of the program. The place is still to be determined.

## 3.3 - Statistiques de capture pour la FAO-FIES et le GT mixte CECPI/CIEM sur les anguilles

Courrier du 18 Mars 2008 du Cemagref à :  
Ifremer, Service d'Information Halieutique (SIH)  
MAP-DPMA, Bureau Central de Statistiques (BCS)  
Onema, Suivi National de la Pêche aux Engins (SNPE)

*Chèr(e)s collègues,*

*Un contact avec l'enquêtrice halieutique Ifremer oeuvrant sur l'estuaire marin de la Gironde, L. Monhurel, lors d'un échange d'échantillons, a été l'occasion de débattre à un niveau très concret des objectifs, méthodes, moyens et résultats du suivi statistique des pêches du système fluvio-estuarien de la Gironde (estuaire et zones mixtes fluviales appelé par la suite « Gironde ») que nous conduisons chacun selon nos propres méthodes et objectifs sur ce sous-bassin.*

Ce type de contact, logique et nécessaire, concernant des personnes travaillant sur un objet commun dans un but scientifique, n'est pas nouveau et spontané. Il existe depuis la mise en place des systèmes de suivi obligatoires, successivement CRTS/Ifremer en 1992 (A. Grandpierre et J.-L. Laborde) et CSP (devenu Onema)/AADPPEDG en 1999 (respectivement T. Changeux puis L. Beaulaton et G. Cauvin puis N. Susperregui).

La raison de ces échanges est simple et comme je le dis, logique. En effet, le Cemagref a mis en place dans le bassin de la Gironde dès la fin des années 70, pour les besoins de suivi scientifique de l'évolution d'un hydrosystème soumis aux pressions d'une nouvelle activité, le Centre Nucléaire de Production Electrique du Blayais, un **système « recherche » de suivi de l'activité de pêche** à vocation biologique et socio-économique. Ce dispositif de surveillance, qui permet de disposer de chroniques biologiques et halieutiques désormais exceptionnelles pour des recherches sur un système estuarien, est co-financé par EDF dans le cadre de ses obligations réglementaires.

Le (sous-) bassin de la Gironde est ainsi **le seul en France à fournir des séries chronologiques de façon continue et pérenne de descripteurs et indicateurs de pêche sur une période aussi longue (1978-2005) à partir d'un système de suivi statistique des pêches**, sur les deux zones réglementaires (estuaire maritime et zone mixte fluviale), sur l'ensemble des catégories de pêcheurs (professionnels marins et fluviaux, non-professionnels) et sur l'ensemble des espèces exploitées. Il est aussi le seul où se superposent un système « recherche » et deux systèmes « administratifs » de suivi statistique des captures (DPMA/CNTS/Ifremer pour les pêcheurs professionnels marins et Onema/ AADPPEDG pour les professionnels fluviaux) et où un même organisme scientifique effectue le suivi de l'ensemble de cette interface tidale.

Ce système qui a été progressivement amélioré, **fait appel à des pêcheurs professionnels volontaires (dits coopératifs)** qui, sur une base de confiance et de réciprocité, nous fournissent, lors de contacts personnalisés, des données précises de captures et d'effort de pêche et des renseignements complémentaires concernant leur activité de pêche et celle des autres pêcheurs dans leur zone de pêche. Des sorties de vérification et d'échantillonnage biologique sont associées. Le devenir de ce réseau est bien sûr dépendant du bon vouloir de ces pêcheurs qui peuvent trouver de nombreuses raisons pour refuser de fournir des données personnalisées au Cemagref. Effectivement, une érosion des effectifs se fait sentir ces dernières années sous l'effet de la dégradation des ressources, des multiples restrictions et abandons d'activité qu'elles occasionnent.

Après avoir atteint un effectif de plus d'une cinquantaine de pêcheurs coopératifs dans les années 1990, le réseau de suivi comprend actuellement 30 à 35 pêcheurs coopératifs sur une population totale d'environ 180 pêcheurs professionnels, ce qui conduit à un échantillon de 16 à 20% et à une couverture de 20 à 30% selon les espèces et techniques de pêche (métiers).

Les données de base permettent de calculer des descripteurs/**indicateurs socio-économiques** (effectifs de pêcheurs, productions en tonnage et en valeur) et **biologiques** (mortalité par pêche, effort nominal et effectif, CPUE) selon différentes stratifications (métiers, espèces, zones de pêche; catégories de pêcheurs; saisons de pêche ; année civile).

Depuis 1978, le Cemagref consigne les résultats de calcul des indicateurs socio-économiques et halieutiques et leurs comparaisons intra et inter-saisonnières **dans un rapport annuel destiné à EDF mais aussi largement diffusé, en particulier auprès de tous les pêcheurs coopératifs et des organisations de pêcheurs ainsi que des organismes scientifiques, techniques et gestionnaires.**

Le système de suivi des captures du Cemagref tente de répondre aux besoins de connaissance de l'état des stocks des espèces exploitées et depuis le début, démontre l'importance socio-économique mais aussi le rôle indispensable d'indicateur sur l'état des ressources, dans ces milieux profonds où les réseaux d'échantillonnage systématique sont rares, des pêches aux filets et aux engins en Gironde. **Un travail de thèse a été lancé en 2003** (L. Beaulaton, INPT Toulouse) avec pour objectif de trouver les méthodes les plus appropriées pour suivre correctement les pêcheries fluvio-estuariennes et les espèces ciblées, afin d'en assurer une gestion durable. Sur la base de l'expérience accumulée au Cemagref, une amélioration des systèmes de suivi des captures des eaux intérieures françaises sera proposée et sera accompagnée d'une méthodologie de recueil des données compatible avec les contraintes du terrain et de traitements statistiques appropriés. Dans le cadre d'Ecobag, en partenariat avec l'Université de Bordeaux IV (Economie de l'environnement), les indicateurs de pêche du Cemagref ont permis la réalisation d'une thèse sur l'« évaluation des dommages dans l'estuaire de la Gironde » à partir de l'évaluation économique de l'impact des activités humaines (centrale nucléaire, pêche de la civelle et de la crevette) sur la pêche commerciale de l'aloise vraie avec modèle bioéconomique (A. Bournot, soutenue en 2007).

Les descripteurs et indicateurs de socio-économie et de biologie des pêches du bassin de la Gironde ont été utilisés dans de nombreux bilans et expertise concernant les migrateurs et leurs pêches suite aux demandes au niveau local et régional (Conseil Général, Préfectures, Administrations gestionnaires, Etablissements publics, Organismes socio-professionnels, Cogepomi, notamment pour l'établissement des plans de gestion par espèce), au niveau national (Ministères de l'Agriculture, de l'Ecologie), au niveau international (FAO-FIES, FAO-CECPI, Groupe de travail mixte CECPI/CIEM sur les anguilles, Commission Européenne). Dans le cadre du projet Européen Indicang (2004-2007) sur la conception d'indicateurs d'état du stock de l'anguille et des pressions exercées à l'échelle d'un bassin versant, j'ai rédigé dans le **guide méthodologique** (en cours de traduction en 4 langues) avec L. Beaulaton le chapitre « Indicateurs d'abondance et de pression issus des pêcheries ».

Pour revenir à notre propos de départ, les systèmes de suivi en présence sur la Gironde ont théoriquement pour partie au moins le même objectif : produire les descripteurs et indicateurs de pêche nécessaires à la gestion de la pêche et des stocks des espèces pêchées, sur une base annuelle (saisonnière) et sur le territoire de pêche, si possible l'ensemble de ce territoire. Les espèces sont globalement les mêmes, les métiers de pêche et les saisons aussi et surtout la population de pêcheur est identique : le pêcheur est le passage obligé pour obtenir la donnée de base qui est sa propriété et dont il dispose, en dernier ressort, comme il l'entend dans ses déclarations obligatoires ou spontanées.

Ces données sont rares et précieuses et la qualité du contact et de l'information, l'obtention de coopération du pêcheur sont décisives, face au contexte souvent difficile de la pêche et aux raisons plus ou moins fondées qu'ils trouvent :

- dans la diminution des ressources, les restrictions réglementaires, les contraintes de sécurité, l'augmentation des coûts de production notamment énergétiques ;
- dans leur perception de la police de la pêche (déficit de contrôles) et du fonctionnement des Administrations gestionnaires ;
- dans les systèmes de suivi statistiques eux-mêmes (accessibilité et lisibilité des fiches de pêche, question de l'anonymat, contrôle indirect de leur CA, finalité indéfinie, pas de résultat et d'information en retour...),
- dans l'intervention des organismes d'appui technique et de recherche (Cemagref présent depuis 1976 sur le terrain, avec son navire de recherche L'Esturial et interrogé comme expert dans les réunions sur la pêche et la gestion des espèces, entraînant des crispations

et réactions de fermeture et de rejet, à la différence d'Ifrémer qui a de surcroît pour les marins-pêcheurs, le label d'Organisme de référence des Affaires Maritimes).

C'est d'abord au niveau général de la présence de plusieurs systèmes de suivi statistiques et de leurs logistiques que la discussion a été engagée à nouveau avec l'enquêteur local d'Ifrémer, Lise Monhurel, lors de notre récente rencontre. Elle concerne l'incompréhension et le manque d'information du pêcheur, les questions qu'il nous adresse sur l'apparente concurrence des suivis statistiques, le manque de concertation (pour les plus coopératifs et sérieux d'entre eux : « Pourquoi ne vous mettez-vous pas d'accord pour qu'il y ait un seul enquêteur ? »). Notre souhait, c'est que l'on **explique aux pêcheurs, lors des rencontres, le but des deux suivis**, le rôle de chacun et les différences, pour éviter cette incompréhension qui conduit à des fermetures et nourrit les colportages de fausses idées.

Ensuite, concernant notre méthode de production des descripteurs, nous avons expliqué que, compte tenu du fait que nous travaillons sur un échantillon de pêcheur, nous devons extrapoler nos moyennes à l'**effectif total par métier de pêche** (effort nominal). Ces effectifs, nous avons des difficultés à les cerner à partir de nos contacts et des informations « administratives » (CLPMEM de Bordeaux) auxquelles nous avons accès. Nous savons par expérience (contacts antérieurs), et Lise Monhurel nous l'a confirmé, que l'enquêteur enregistre des fiches d'activité et que vous disposez d'un fichier flottille. Le partage annuel de ces informations, qui ne sont pas des données personnelles et individuelles, nous serait donc très utile.

Enfin, ce qui nous intéresse surtout au niveau particulier des données individuelles et de leur traitement, ce ne sont pas ces données individuelles elles-mêmes, pour lesquelles il nous a été fait des mises en garde préliminaires et systématiques, ce sont les **résultats issus du suivi DPMA/CNTS/Ifrémer**. Les données individuelles nous en connaissons la teneur, nous y avons accès depuis que les carnets ou fiches CIPE puis CRTS existent, à partir de certains de nos pêcheurs coopératifs qui soit les ont utilisés pour nous fournir les données « Cemagref », faute d'autre support plus personnel conservé, soit nous les ont donné à consulter à côté des données issues de leurs carnets personnels qu'ils nous confiaient. Nous avons pu ainsi comparer les données individuelles de pêcheurs des carnets obligatoires avec les données personnelles par métiers pour plusieurs années et métiers de pêche, ainsi que les résultats globaux de capture totales « bruts » (données agrégées) et redressés du CRTS avec les résultats globaux « Cemagref » par métier ou espèce (IMA, période 1992-1997 ; Pecosude année 1999). Ceci m'amène à indiquer que des comparaisons faisant appel à nos données individuelles ou agrégées pourraient être faites (en interne et évidemment en préservant la confidentialité) avec intérêt par le système de suivi DPMA/CNTS/Ifrémer pour valider et corriger ses résultats, les redresser et faciliter leur utilisation par les scientifiques comme les gestionnaires, en appréciant mieux les écarts avec un autre système de suivi basé sur le volontariat.

Ce qui nous intéresse donc, ce qui nous importe, ainsi qu'aux gestionnaires, ce sont les **résultats agrégés par métier, espèce et zones de pêche du secteur Gironde, assortis de leur marge d'incertitude**, c'est-à-dire de l'information sur leur niveau de fiabilité (quelle proportion de données-pêcheurs est identifiée comme fiable) et sur leur niveau de représentativité (taux de retour ou plutôt effectif ayant déclaré et effectif total ayant pratiqué le métier). Ceci afin de tenter un redressement des résultats correspondant à l'ensemble de la population, l'idéal étant de pouvoir obtenir directement de votre part, des descripteurs (effort total, capture totale) et indicateurs (CPUE) issus d'un tel travail de validation et redressement.

Le Cemagref rencontre un certain nombre d'obstacles actuellement pour appliquer sa méthode et effectuer son suivi statistique des captures pour plusieurs raisons conjointes dont

*certaines ont été indiquées ci-dessus : au départ, peu de pêcheurs professionnels acceptent par conviction, intelligence, bonne volonté, de participer au suivi volontaire et sincère des captures même à but scientifique. Du fait du départ progressif à la retraite de pêcheurs coopératifs attirés et du très faible renouvellement de la population totale, l'échantillon du réseau de pêcheurs coopératifs s'étiole ; parmi ceux qui restent, certains sont de plus en plus dissuadés par le contexte de restrictions de la pêche, les systèmes obligatoires des captures qui se sont installés et les contraignent fortement et d'autres alibis... Or le Cemagref doit produire des descripteurs et indicateurs de pêche en Gironde dans le cadre de la surveillance du système fluvio-estuarien en liaison avec le CNPE Blayais (EDF) et dans le cadre général de la gestion des espèces pour lequel il est le seul à les fournir annuellement sur l'estuaire maritime. Ce sont ces obligations et besoins qui justifient le système de suivi statistique du Cemagref, pas une question d'antériorité ou de volonté hégémonique. Ce qui veut dire que la montée en puissance, la fonctionnalité du système de suivi statistique DPMA/CNTS/Ifremer est souhaitable et souhaitée car elle permettrait, avec le système de suivi Onema/AADPPEDG, de fournir les descripteurs et indicateurs nécessaires. Le système de suivi statistique du Cemagref pourrait jouer le rôle de soutien au suivi des marins pêcheurs dans une phase intermédiaire, d'interface entre les deux systèmes et d'outil de validation, tant qu'il sera viable par rapport aux contraintes évoquées. Cette coordination et harmonisation des systèmes de suivi statistique en présence a été proposée déjà à plusieurs reprises, aux instances locales et régionales et à la DPMA dans le cadre du règlement CE de la Data Collection Regulation en Décembre 2006.*

*Mes demandes dans le cadre de mes activités au Cemagref sont au total les suivantes :*

*- au titre de responsable du suivi statistique des captures en Gironde, une concertation périodique avec les enquêteurs du Quartier de Bordeaux et Marennes, une information commune des pêcheurs sur les suivis, la mise à disposition des informations pour le secteur Gironde sur l'activité annuelle des bateaux/pêcheurs, l'obtention des données agrégées annuelles (saisonniers pour la civelle) d'effort et de capture par métiers de pêche avec les informations attachées permettant leur utilisation dans la caractérisation et la gestion de la pêche ;*

*- au titre de co-responsable du rapport national annuel sur l'anguille pour le groupe Européen de travail mixte CECPI/CIEM sur l'anguille, l'obtention des données agrégées annuelles (saisonniers pour la civelle) pour l'ensemble des secteurs de pêche sur la façade manche-Atlantique-Méditerranée, d'effort et de capture par métiers de pêche pour l'anguille sub-adulte et la civelle, avec les informations attachées permettant leur utilisation dans la caractérisation de la pêche de l'anguille en France (efforts nominaux et captures par secteur de pêche) ;*

*- au titre de correspondant national de la CECPI et de la demande annuelle de la FAO-FIES (Service Statistique) qui m'est transmise concernant les statistiques des pêches sur les eaux intérieures françaises, l'obtention des données agrégées annuelles (saisonniers pour la civelle) pour l'ensemble des secteurs de pêche sur la façade Manche-Atlantique-Méditerranée, d'effort et de capture par métiers de pêche pour les principales espèces pêchées avec les informations attachées permettant leur utilisation dans la caractérisation de la pêche en France (efforts nominaux et captures par secteur de pêche).*

*J'ai réuni en 2003-2004, dans le cadre de l'établissement des statistiques nationales, un groupe de travail conjoint Cemagref-CSP-CNTS afin de compiler, vérifier, corriger, redresser les données disponibles au niveau national sur les pêches professionnelles intérieures pour la période 1999-2002 et le résultat a été transmis à la FAO-FIES (Service des statistiques) qui a manifesté sa satisfaction et ses encouragements. Lors des réunions des quatre groupes de travail sur le plan de gestion anguille français, mis en place fin 2007 par les Ministères, en particulier du GT « suivi », la question des suivis statistiques nationaux dans*

les eaux intérieures et de leur rendu a été débattue. J'ai rappelé aux partenaires nationaux que **les statistiques nationales n'ont pas été fournies depuis 2002 inclus** car les résultats des suivis officiels ne sont pas accessibles (voir lettre attachée). Pensant qu'il est souhaitable d'avancer sur ce dossier, je souhaiterais connaître les interlocuteurs des organismes et services impliqués, pouvant fournir la donnée et y travailler à nouveau : Onema, Ifremer, DPMA, CNTS ?

L'idée d'une convention passée entre le Cemagref et vos Services, évoquée dans le passé par l'Onema et suggérée par Emilie Leblond, pourrait être une solution de formalisation de ces demandes d'utilisation des données statistiques.

Je vous remercie par avance pour vos conseils et propositions. Cordialement,

Gérard Castelnaud

**Résultat** : réponse positive de l'Onema mais pas encore de données signalées comme disponibles pour les années 2002-2007, pas de réponse de CNTS/DPMA vers lesquels Ifremer nous renvoie.

### **3.4 - Participation à l'expertise du Groupe Anguille du Grisam des projets de Plan de Gestion de l'Anguille de la France, volet local (rapport ci-dessous) et national (corrections directes dans le texte, non inséré).**

**Analyse de la partie pêcheurie des BV plans de gestion Anguilles, 7- 8 sept 2008**  
**Gérard Castelnaud, Cemagref** (MP= Marins-pêcheurs, PF = professionnels fluviaux ; Am = amateurs filets et engins ; PL = pêcheurs aux lignes)

**Dans aucun BV il n'est donné une évaluation de la fiabilité et du réalisme des données de C et f.**

#### **BV Garonne, Charente Seudre**

##### **3.4.1 - Evolution population**

3 graphes du Cemagref montrant la courbe de CPUE sur la partie aval du BV de la Garonne avec en parallèle les captures totales et efforts totaux en jour de pêche pour le stade civelle et les trois métiers de pêche pratiqués et pour le stade Jaune en nombre de pêcheurs ; seule la tendance de l'indice d'abondance est exploitable au sens où on visualise la tendance ; les chiffres de C totales et f totaux ne sont pas accessibles (pas de tableau des données Cemagref). Tendance de l'abondance civelle et Jaune pour Charente et Seudre, courbe de captures mensuelles moyennes de Jaunes sur le Bassin d'Arcachon mais pas de tendance inter-annuelle de l'abondance. Suivi des migrations au niveau des barrages sur axes Garonne et Dordogne.

##### **3.4.2 - Captures**

Le tableau des données CNTS 2007 pour civelle et anguille concerne les quartiers maritimes et non les bassins : Seul Arcachon peut être considéré comme représentant les données du Bassin ; Bordeaux concerne la Gironde et Marennes concerne la Gironde et la Charente-Seudre ; La Rochelle peut concerner Charente,

Sèvre Niortaise et Lay : rien n'est précisé alors qu'on doit raisonner par bassin ; pas d'indication sur le niveau de qualité, réalisme des données.

Les captures totales civelle ou anguilles des marins existent pour la Gironde (Cemagref).

Aucunes captures totales civelle ou anguilles sur les zones sous réglementation fluviale ; elles existent pourtant pour les zones mixtes Garonne-Dordogne-Isle (Cemagref)

### 3.4.3 - Effort nominal

Le tableau sur les effectifs de marins-pêcheurs donne des nombres de licences et non des nombres de pêcheurs et un même pêcheur peut posséder plusieurs licences pour plusieurs bassins; Seudre est regroupé avec Charente ?

Idem pour les professionnels fluviaux où là le nombre total de droits de pêche est encore plus trompeur ; En Gironde un même pêcheur peut avoir plusieurs licences sur l'axe Garonne et Dordogne et de plus tous les pêcheurs licenciés ne recherchent pas la civelle et/ou l'anguille Jaune. En 2005 il y avait un total de 82 professionnels fluviaux pour  $102-17 + 77-1 = 161$  licences en 2007 ; 42 d'entre eux recherchaient la Jaune et 77 la civelle. Dans les lots de pêche un pêcheur peut être fermier et cofermier dans différents lots, avoir une licence. Dans le Lot et Garonne il y a seulement 2 Pêcheurs professionnels alors qu'on y attribue 13 licences ?.

Dans les tableaux sur les périodes de pêche et les droits accordés par les licences, on ne sait pas quel est le nombre réel moyen de nasses utilisées par pêcheur et ces tableaux ne *concernent pas les marins-pêcheurs* ; le nombre moyen de nasses en Gironde en 2005 était de 71 pour les pros marins et 30 pour les fluviaux.

Les tableaux de licences attribuées aux pêcheurs amateurs aux filets et engins correspondent bien au nombre de pratiquant car 1 licence = 1 pêcheur. Pour le tableau des pêcheurs aux lignes on a un nombre de timbre civelles mais comme dans les autres bassins des nombres de cartes de pêche...

**Effort effectif**, aucune donnée mais ce n'est pas demandé.

**Conclusion : chiffres de capture et d'effort très incomplets et aucun niveau d'incertitude associé (réalisme) selon la provenance non exhaustive et non recoupée.**

**Aucune description du système de monitoring actuel et de son avenir : maintien système Cemagref, évolution, propositions pour les systèmes obligatoires ONEMA et DPMA/CNTS/Ifremer.**

## BV Adour

### Recrutement en civelle

Belle courbe de cpue historique (il s'agit de quelques carnets jusqu'en 84/85) mais analyse peu explicite : chute d'abondance en fin des années70.

Taux d'exploitation très faible, ne concerne que les MP.

### Captures

Civelles : C totales des MP et PF, avec un focus sur la saison 2005-2006, rien sur les Am et PL

Anguille jaune idem mais interprétation des tendances observées contestables, une diminution de l'abondance qui ne dit pas son nom, comme je l'ai expliqué en illustration de la partie pêcheur du guide méthodo Indicang, paragraphe anguille jaune.

**Effort nominal** civelle et Jaune bien décrit et quantifié pour les pros, pas de nombre moyen de nasses. Rien pour les Am et PL

## **BV Normandie**

### **Captures et effort nominal civelle et Jaune**

Pour les MP, les chiffres sont opérationnels, avec nombre de licenciés et de déclarant, les zones de pêche et la répartition des captures entre ces zones sont donnés mais pas la répartition des pêcheurs.

Pour les PF, Am et PL pas de données.

## **BV Bretagne**

### **Captures des MP**

Découpé en 2 secteurs : Vilaine et les autres fleuves ; les C totales de civelles sont données pour ces deux secteurs et les C totales de Jaune pour le secteur autres fleuves.

### **Effort nominal des MP**

Civelle : Le contingent de licences CIPE qui est censé correspondre au nombre de pratiquants est donné en 3 secteurs : Vilaine, Sud Bretagne, Nord Bretagne, ce dernier détaillé.

Jaune : Le contingent de licences CIPE qui est censé correspondre au nombre de pratiquants est donné en 3 secteurs : Vilaine, Sud Bretagne ; les engins et périodes autorisés sont donnés mais pas le nombre moyen.

Rien sur la pêche fluviale PF et AM, PL.

## **BV Loire**

### **Captures**

Civelles MP pas de total, total disponible pour PF, détail par pêcheur/saison, pas de pêche pour autres catégories

Jaune : total MP, PF, Am, PL

Argentée: total PF, seuls autorisés

### **Effort nominal**

Civelle : tableau de licences par zone qui donne une présence potentielle d'un pêcheur MP ou PF mais pas de récapitulatif du total de pêcheurs MP et PF sur le BV  
Jaune et argentée : nombre de MP et PF potentiel pour Jaune, nombre précis de PF pour argentée, pas de chiffre de pratiquants pour Am et PL

**Effort effectif** : nombre de sorties moyen de pêche annuel pour MP et PF et les 3 stades.

## **RMC**

### **Pêche de la civelle interdite**

#### **Captures :**

BV Rhône : Jaune chiffre ancien 1999-2002 pour Am, chiffre ancien et récent pour Pros (PF et MP ?) ; tonnage argentée 2007 pour Pros ; pas de zonation de la pêche, rien pour PL

Lagunes Jaune et argentée production MP estimée pour PACA ;, lagunes Languedoc-Roussillon rien

#### **Effort nominal :**

**BV Rhône** : nombre de Pros donné, rien sur Am et PL

**Lagunes** : nombre MP pour PACA avec quelques détails, Languedoc-Roussillon un tableau détaillé mais avec un total de 195 MP pour un nombre de 400 annoncé auparavant

**Meuse** pas de pêche autre que PL

## **Rhin**

**Captures et effort nominal** indiqués pour PF, apparemment pas de Am ; PL ?

#### 4) Proposition de poursuite du programme pour 2009

→ **rôle de correspondant national de la CECPI** assuré par Gérard Castelnaud ingénieur-chercheur du CEMAGREF, selon le mandat des Ministères de l'Écologie et de l'Agriculture et de la Pêche du 30/5/2002. Représentation nationale et préparation de la réunion inter-session de la CECPI qui se tiendra en Mai 2009 dans les quartiers de la FAO ; participation à l'évaluation de la CECPI sous forme de propositions écrites, interviews, de réunions spécifiques dont deux actuellement programmées à La Haye fin Mars 2009 et lors de la réunion du Comité Exécutif en Mai à Rome.

→ participation à la réflexion sur les systèmes de suivi biologiques et socio-économiques des pêches et sur la collecte des données elles-mêmes ; suivi de la question de l'actualisation des statistiques nationales annuelles des pêches **dans les eaux intérieures, demandées par la FAO, en liaison avec le CNTS (DPMA), l'ONEMA et l'inter-profession CIPE et CONAPPED.**

→ participation aux travaux du **Groupe national anguille GRISAM et du GT mixte CECPI/CIEM sur l'anguille**, dont l'importance se trouve renforcé par la mise en œuvre du règlement européen sur l'anguille sous forme de plans de gestion .

→ **suivi général des demandes des différents GT de la CECPI** (questionnaires, réunions) et retransmission des documents et de l'information, connexion avec les Ministères, la communauté scientifique et les autres parties prenantes comme l'interprofession de la pêche et de l'Aquaculture ; suivi particulier des GT de la **sous-commission III dont le GT DCE.**

→ **animation du nouveau Groupe de Travail de la CECPI sur la mise en œuvre de la Directive Cadre Européenne sur l'Eau et les activités de pêche continentales**

Le travail de ce nouveau groupe, dont les termes de référence ont été validés en 2008, est coordonné par Christine Argillier, chercheur au Cemagref d'Aix en Provence et responsable de l'équipe « Plans d'eau ». Le plan de travail a été élaboré et prévoit des travaux échelonnés suivant les termes de référence avec des contacts réguliers entre les membres du groupe par courrier électronique et au cours de réunions annuelles.